

Le Président Bouteflika reçoit le prince Saoud Ben Mohamed Abdallah al-Fayçal al-Saoud

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, jeudi, à Alger Son Altesse Royale le prince Saoud Ben Mohamed Abdallah al-Fayçal al-Saoud. Dans une déclaration à l'issue de l'audience, le prince a précisé que la rencontre a porté sur «les relations fraternelles séculaires qui lient le royaume d'Arabie Saoudite à l'Algérie et les deux peuples».



P. 28

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 7 Mars 2015 - 16 jounada al awal 1436 - N° 891 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com



FÊTE NATIONALE
DU GHANA
Le Président
Bouteflika félicite
son homologue
John Dramani
P.28



La Chine se félicite
de l'accord de paix
au Mali et soutient
les efforts de l'Algérie
dans la région
P.28

M. NECIB L'A ANNONCÉ JEUDI
Réunion
des ministres
de l'Eau des pays
du dialogue 5+5
fin mars à Alger
P.7

ACCORD DE PAIX AU MALI ET DIALOGUE INTER LIBYEN

Des garanties pour renforcer la sécurité dans la région



La signature d'un accord de paix à Alger entre les différentes parties maliennes en conflit ainsi que l'amorce d'un dialogue inter libyen sont des gages et des garanties pour renforcer la sécurité de l'Algérie. L'instabilité de ces deux pays, faut-il le reconnaître, profite davantage aux groupes terroristes et criminels qui pullulent dans la

région du Sahel, laquelle demeure malheureusement une plaque tournante de trafic en tous genres, notamment la drogue et les armes. La dégradation de la situation sécuritaire dans cette région a été malheureusement bénéfique et profitable aux groupes terroristes à l'exemple de Boko Haram qui sème la terreur en Afrique de

l'Ouest. Une situation qui a également permis à d'autres groupes terroristes de faire leur apparition pour se renforcer et étendre leur champ de nuisance à d'autres pays, comme c'est le cas du tristement célèbre Daech.

Kamel C.

P.28

JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME
La femme algérienne
aux postes-clés :
L'Algérie qui avance
P.4-5

ELLE S'OUVRE AUJOURD'HUI
À LA NOUVELLE FACULTÉ DE MÉDECINE
DE BEN AKOUN
Conférence nationale
des universités
P.6

MDN

8 ressortissants
nigériens appréhendés
et de la drogue saisie
dans le sud du pays

50 kg de kif traité et près de 2 tonnes
de denrées alimentaires saisis
P.3

SANTÉ

L'OMS nous recommande 10% de sucre par jour, pas plus
Pages 14-15



7 chefs cuisiniers
algériens retenus
pour l'événement
«Goût de France»
P.6

GASTRONOMIE
LFP FOOTBALL

Raouraoua appelle
Kerbadj à aller au
bout de son mandat

LEVÉE DE SANCTION
DE LA JSK :
«Nous sommes contents
de cette décision»
P.26

ALGER

20 ans
de prison
pour
meurtre
P. 12

Météo



Régions Nord : 16° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localisation des averses de pluies vers les régions Est. Prédominance du soleil sur les régions de l'Ouest en cours de journée. Quelques chutes de neige sur les reliefs de l'Est dépassant 1000 mètres. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera forte.

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur les Oasis. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE BEN AKOUN Conférence nationale des universités



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Mohamed Mebarki, présidera ce matin à 9h à la faculté de médecine de Ben Akoun, les travaux de la Conférence nationale des universités.

LUNDI 9 MARS À L'AURASSI Cérémonie en l'honneur des femmes méritantes

A l'occasion de la Journée nationale de la Femme, le ministère de la Communication organise lundi 9 mars 2015 de 18h à 20h à l'hôtel Aurassi, une cérémonie de reconnaissance en l'honneur des femmes méritantes.



CE SOIR À L'AURASSI Le FCE rencontre des hommes d'affaires américains



A l'occasion de la visite d'une délégation d'hommes d'affaires américains à Alger, le Forum des chefs d'entreprises (FCE), organisera un cocktail en l'honneur de ladite délégation, ce soir de 18h30 à l'hôtel El Aurassi.



AUJOURD'HUI AU PARC ZOOLOGIQUE EL WIAM DE BEN AKOUN 4^e édition des Foulées des gazelles algériennes

La 4^e édition des Foulées des gazelles algériennes organisée par Sport Events à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Femme, se déroulera aujourd'hui au parc zoologique El Wiam de Ben Akoun.

ALGÉRIE TÉLÉCOM ANNABA Journée de dépistage du cancer du sein le 9 mars

En collaboration avec l'association El Amel, la délégation régionale des télécommunications d'Annaba, organise lundi 9 mars à partir de 08h au niveau du complexe touristique Sabri, une journée de dépistage précoce du cancer du sein au profit du personnel féminin d'Algérie Télécom Annaba.

AUJOURD'HUI, À 11H À BAB EZZOUEAR L'AGEA réunit ses bureaux de wilaya

Le président Kheloufi Mouloud présidera, aujourd'hui, à 11heures, en son siège, la réunion des bureaux de wilaya de son organisation, l'AGEA.



« PLAN CANCER », NOUVELLE VISION STRATÉGIQUE Journée d'information, ce matin, à Blida

L'Association El Fedjri a invité le professeur Zitouni, chargé par le président Abdelaziz Bouteflika, de la réalisation du « Plan cancer » à faire le point sur la question « la nouvelle vision stratégique centrée sur le malade ». C'est l'Ecole technique de la Sonelgaz qui abritera cette initiative, dès 9 heures.

Le 9 mars, à 10h, au TNA

Le TNA et le centre culturel italien organisent, une rencontre avec ce grand artiste, Uto Ughi.



	Max	Min
Alger	16°	03°
Oran	16°	06°
Annaba	13°	12°
Béjaïa	13°	12°
Tamanrasset	26°	08°

Horaires des prières

Samedi 16 jounada al-oula 1436

Fajr	05:43
Dohr	13:00
Asr	16:15
Maghreb	18:49
Isha	20:08



LES 11 ET 12 MARS AU PALAIS DES NATIONS 32^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur



La 32^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur aura lieu les 11 et 12 mars 2015 au Palais des nations, Club-des-Pins, Alger.

AUJOURD'HUI À L'ESP ALITOUNSI La DGSN célèbre la Journée mondiale de la femme

Sous le patronage du général-major Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sûreté nationale, la DGSN célèbrera aujourd'hui, à l'Ecole supérieure de police Ali Tounsi, la Journée mondiale de la femme , en présence de moudjahidate , présidences d'associations, artistes , sportives, journalistes ainsi que de femmes policières.

AGEA Réunion du Bureau national



L'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), tiendra une réunion de son Bureau national ce matin à partir de 11h en son siège sis à Bab Ezzouar (Coop Echarifa, Bt A N°3). Un point de presse sera animé à l'issue de la réunion par le président de l'AGEA M. Kheloufi Mouloud.

AUJOURD'HUI À EL BIAR

L'ANR célèbre la Journée internationale de la Femme



Pour célébrer la Journée internationale de la Femme, l'Alliance nationale république (ANR), organisera une conférence aujourd'hui à partir de 13h à la salle El Biaroise.

HCA Conférence sur le rôle de la Femme dans la transmission du patrimoine



Le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) organise demain cet après-midi à partir de 14h à la salle de cinéma El Khamam, une table ronde sur le rôle de la Femme dans la préservation et la transmission du patrimoine.

8 ressortissants nigériens appréhendés et de la drogue saisie dans le sud du pays (MDN)

Huit (08) ressortissants nigériens ont été appréhendés à Tamanrasset, une quantité de 1 000 litres de carburant ainsi que 24,5 kilogrammes de drogue ont été saisis jeudi et vendredi à El-Oued et Ghardaïa par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'Armée Nationale Populaire relevant du secteur opérationnel d'El Oued/4^e Région militaire, a appréhendé dans la matinée d'aujourd'hui 06 mars 2015, dans la zone de Taleb Larbi, trois (03) véhicules et une quantité de carburant estimée à

(1 000) litres», a précisé le MDN. «Un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Ghardaïa, a, par ailleurs, saisi le jeudi 05 mars 2015 dans la région d'El Menâa, suite à l'exploitation de renseignements, une quantité de drogue estimée à (24,5) Kilogrammes, est-il ajouté de même source.

«D'autre part, et au niveau de la 6^e Région militaire, un autre

détachement et en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières, lors d'une patrouille de reconnaissance, a appréhendé huit (08) personnes de nationalité nigérienne et a saisi un véhicule tout-terrain, une motocyclette, (500) kilogrammes de ciment et un téléphone portable», conclut le MDN.

50 kg de kif traité et près de deux tonnes de denrées alimentaires saisis au sud du pays

Près de 50 kg de kif traité et près de deux tonnes de denrées alimentaires ont été saisis mardi au sud du pays dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Bechar/3^e



Région militaire, lors d'une opération de fouille et de ratissage près de la localité d'El Menabha, a saisi, hier 3

mars 2015, une quantité de kif traité s'élevant à (49,8) kilogrammes, selon la même source. «D'autre part, un dé-

tachement relevant du secteur opérationnel de Biskra/4^e Région militaire, lors d'une opération de fouille au niveau de la zone de Djebel Hadhouda/ Ras El Miâd, a saisi une arme à répétition dissimulée sous terre», souligne le communiqué du MDN.

«Par ailleurs et au niveau de la 6^e Région militaire, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam ont saisi un (1) véhicule tout-terrain, quatre (4) motos et 1,75 tonne de denrées alimentaires destinée à la contrebande».

9 personnes appréhendées à In Guezam

Neuf (9) contrebandiers ont été appréhendés mercredi à In Guezam par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de

l'ANP, relevant du secteur opérationnel d'In Guezam (6^e Région militaire) et en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, a appréhendé le 4 mars, lors d'une patrouille de reconnaissance, neuf (9) personnes dont deux (2) Algériens et sept (7) Nigériens», lit-on dans le communiqué.

Une quantité de 570 litres de carburant, deux (2) détecteurs de métaux et (2) téléphones portables,

ont été également saisis, a précisé la même source. D'autre part, les éléments de la Gendarmerie nationale, relevant du secteur opérationnel de Mostaganem (2^e Région militaire), «a saisi un fusil de chasse, une quantité de munitions, (1,83) kilogrammes d'explosifs, un détonateur et une somme d'argent estimée à 205 000 dinars algériens et 250 euros», a ajouté le communiqué du MDN.

La commission des Affaires juridiques examine les amendements proposés au projet de code pénal

La commission des Affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu mercredi une réunion consacrée à l'examen des amendements proposés au projet de loi amendant et complétant l'ordonnance 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal, a indiqué un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

La réunion, présidée par M. Ammar Djilani, président de la commission, a été consacrée à l'examen des 16 amendements proposés au projet de loi amendant et complétant l'ordonnance 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal soumis par le bureau de l'APN à la dite commission car remplissant les conditions juridiques.

APS

Le Bureau de l'APN examine 16 amendements proposés au projet de code pénal et d'autres projets de loi

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu mercredi une réunion sous la présidence de Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de la chambre basse du Parlement, consacrée à l'examen de 16 amendements proposés au projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 66-156 en date du 8 juin 1966 portant code pénal.

Le Bureau de l'APN a ensuite soumis les amendements remplaçant les conditions juridiques à la commission compétente pour les examiner avec les délégués de leurs auteurs, indique un communiqué de l'APN.

Le Bureau de l'APN a également examiné des projets de loi déposés à l'APN. Il s'agit d'un projet de loi sur les activités et

le marché du livre, un projet de loi amendant et complétant la loi 98-06 du 27 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile et une loi relative à la protection de l'enfant.

Il s'agit en outre d'un projet de loi amendant et complétant l'ordonnance 03-04 du 19 juillet 2003, relatif aux règles générales régissant les opérations d'importation et d'exportation et d'un projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique.

Le bureau de l'APN a examiné par ailleurs des propositions présentées par les groupes parlementaires concernant des journées parlementaires et des visites de terrain.

Le projet de loi amendant le code de procédure pénale soumis au secrétariat général du gouvernement



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé, hier à Alger, que le projet de loi amendant le code de procédure pénale sera soumis, ce jour, au secrétariat général du gouvernement, précisant que ces nouvelles dispositions consolideront davantage l'indépendance de la justice.

Le projet de loi amendant le code de procédure pénale constituait un nouveau jalon venu consacrer la réforme du secteur et englobait des aspects pour renforcer le ministère public par des auxiliaires compétents, l'introduction des procédures en référé en soumettant immédiatement le mandat dépôt au magistrat du siège pour statuer et de l'emprinte génétique pour consolider la lutte contre la fraude.

JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME

La femme algérienne aux postes-clés : l'Algérie qui avance

Boualem Branki

Les droits de la femme ont toujours été respectés, sauvegardés et soutenus en Algérie. Nul autre pays dans le pourtour méditerranéen ou dans le monde ne peut aujourd'hui se targuer d'avoir des textes constitutionnels, une réglementation et une prise en charge aussi forte et puissante que celle que le gouvernement actuel est en train de consolider.

Les droits de la femme en Algérie ont été par ailleurs au cœur du débat politique et partisan, une manière comme une autre pour renforcer la conviction et les luttes des uns et des autres, y compris les différents gouvernements successifs, pour donner de la profondeur et, en fait, avec une grande simplicité, une philosophie à adapter pour que la femme algérienne puisse jouir en tout temps et tous lieux, de ses droits.

La journée de la femme est en réalité dans notre pays le résultat de cette préoccupation constante de tous les acteurs, autant de la société civile que du gouvernement et des partis politiques, pour que la femme puisse être un acteur majeur du développement, de l'expansion économique et un élément important pour l'émancipation de la société algérienne.

Et puis, sur ce registre, où des avancées extraordinaires ont été réalisées au sein des différentes institutions nationales, autant au sein de l'ANP, la Sûreté nationale, les Douanes ou même la gendarmerie nationale, il faut également relever le rôle éminemment positif et encourageant du secteur de la justice, qui a légitér en fait les contours juridiques et judiciaires pour consolider et renforcer les droits de la femme en Algérie. C'est sur ce front justement que les avancées ont été les plus décisives. Et ce qu'a confirmé le ministre de la Justice, Tayeb Louh, lorsqu'il a affirmé jeudi que la réforme du secteur de la justice a permis à la femme algérienne d'obtenir plusieurs droits.

Ceux-ci portent notamment sur la révision du code de la famille et l'introduction de clauses visant à assurer une plus grande protection à la femme, l'égalité entre les époux en matière de droits et un meilleur encadrement des enfants en cas de divorce. Il y a également la révision du code de la nationalité, qui permet aux enfants d'avoir la nationalité de la mère. Dans ce registre, il y a la révision du code pénal adopté par l'APN, qui prévoit le durcissement des peines contre les actes de violence et les atteintes à la dignité de la femme. Le versement de la pension alimentaire pour les femmes divorcées, et autres avantages sociaux obtenus grâce à une législation protectrice des droits de la femme fait qu'en Algérie, la protection des droits de la femme et leur respect par l'ensemble des acteurs de la société, qu'ils soient institutionnels ou privés, est une réalité palpable, qui fait dorénavant partie des éléments importants et structurants de la société algérienne. Le développement des mentalités, les effets positifs du développement et l'amélioration constante et rapide des conditions de vie des Algériens en sont par ailleurs des éléments extrêmement importants dans la fixation et la consolidation des droits de la femme algérienne. Et c'est grâce à cet ensemble de mesures institutionnelles et l'émancipation sociale que des postes-clés dans l'administration, les entreprises, l'ANP ou les corps sécuritaires sont aujourd'hui confiés en toute sécurité aux femmes. C'est cela en fait l'Algérie qui avance.

TAYEB LOUH L'A RÉITÉRÉ JEUDI «La réforme de la justice a permis à la femme algérienne d'obtenir plusieurs droits»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé jeudi à Alger que la réforme du secteur de la justice a permis à la femme algérienne d'obtenir plusieurs droits.

Ces droits consistent en la révision du code de la famille et l'introduction de clauses visant à assurer une plus grande protection à la femme, l'égalité entre les époux en matière de droits et un meilleur encadrement des enfants en cas de divorce, a indiqué le ministre de la Justice lors d'une cérémonie en hommage aux travailleuses du secteur à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme (8 mars).

Le premier responsable du secteur a en outre cité la révision du code de la nationalité. Désormais, les enfants peuvent avoir la nationalité de la mère, a-t-il



précisé. Il a également rappelé la révision du code pénal adopté par l'APN qui prévoit le durcissement des peines contre les actes de violence et les atteintes à la dignité de la femme. La loi relative au «fonds de la pension alimentaire» dont la création a été annoncée l'année dernière, a indiqué M. Louh, vise à assurer le versement à temps de la pension alimentaire aux enfants pris en charge.

Il a rappelé la nomination pour la première fois dans l'histoire de la magistrature algérienne d'une femme au poste de procureur général, laquelle, a-t-il dit, a démontré sa compétence malgré la dif-

ficulté des tâches dévolues au ministère public.

Se félicitant qu'une femme soit à la tête du Conseil d'Etat, il a précisé que l'Algérie comptait 42,24% de femmes magistrates et 612 femmes sur les 1 151 élèves magistrats de l'Ecole supérieure de la magistrature. 65,54% des fonctionnaires du greffe et 32,06% des auxiliaires de justice sont des femmes, a-t-il ajouté.

M. Louh a distingué, à cette occasion, plusieurs femmes cadres de son secteur et du ministère de la Défense nationale, ainsi qu'une chanteuse, une journaliste et une sportive.

PARLEMENT

Des députées saluent le «renforcement» de la lutte contre la violence faite aux femmes

Des femmes membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont applaudi l'adoption des nouveaux amendements introduits au code pénal, notamment ceux inhérents à la violence à l'égard des femmes.

Interrogées par l'APS à l'issue du vote, jeudi, en séance plénière du projet de loi amendant et complétant l'ordonnance 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal, des députées ont salué la démarche du gouvernement consistant à «renforcer la protection des femmes victimes de violence».

Représentant le Front des forces socialistes (FFS) qui a approuvé les amendements et voté en faveur du projet de loi, Baya Djeneane, a estimé que la violence à l'égard des femmes «est un problème de fond qui doit être traité d'abord par l'éducation». Elle a ajouté que «ce phénomène est la résultante de la décence noire et que pour le combattre, il faut d'abord s'attaquer à ses causes,

dont la pauvreté, le chômage, etc». «Nous militons pour que la femme algérienne s'intègre mieux dans la société et défendons le principe de l'égalité homme-femme en tenant compte des spécificités de notre société», a-t-elle poursuivi. «Le phénomène prend des proportions inquiétantes dans notre pays», a-t-elle déploré, se référant aux statistiques des différents services de sécurité à ce sujet. Issue du groupe parlementaire du Front de libération nationale (FLN), Salima Otmani, a affirmé que son parti «a voté les amendements introduits au code pénal car allant dans le sens de la protection des droits et des acquis des femmes». Elle a ajouté que «la violence constitue une menace aussi bien pour la femme que pour ses acquis», qualifiant de «victoire» l'approbation des nouveaux amendements.

«Certains estiment que la loi amendée risque de disloquer la cellule familiale. Nous di-

sions que bien au contraire, elle va contribuer à mettre un terme à certaines formes de violence», a-t-elle poursuivi, soulignant que le texte est «inspiré de l'Islam».

Pour sa part, Ourida Larfi, députée du Rassemblement national démocratique (RND) a estimé que les amendements nouvellement introduits au code pénal, notamment ceux liés à la violence à l'égard des femmes, sont «quelque chose de positif».

«Il faut éviter les interprétations négatives et bannir l'acte de violence. L'Islam est la première religion qui a libéré la femme et consacré l'égalité entre les deux sexes», a-t-elle soutenu.

Nadia Chouitem, députée du Parti des Travailleurs (PT), lequel s'est abstenu lors du vote du projet de loi, a souhaité que «le gouvernement prenne en charge le phénomène de la violence contre les femmes dans le cadre d'une loi-cadre plutôt qu'une loi pénale», qua-

lifiant cependant le nouveau texte de «pas positif». La députée du PT a, en outre, salué «l'introduction pour la première fois de la notion de violence conjugale morale, laquelle est récente dans le vocabulaire juridique à l'échelle mondiale», se réjouissant que «le gouvernement algérien ait pris en considération ce phénomène». De son côté, la Secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (Unfa), Nouria Hafsi, a applaudi «tout ce qui vient renforcer l'arsenal juridique de lutte contre la violence faite aux femmes», relevant cependant des «contradictions» dans le nouveau texte.

«Ce sont des dispositions contradictoires notamment dans le cas où la victime retire sa plainte.

«Ce qui entraîne l'arrêt des poursuites à l'encontre de l'auteur de l'agression. Or, si on veut mettre fin à la violence, il faut tenir compte de l'esprit de la loi», a-t-elle conclu.

BEJAIA

Le meilleur hommage aux femmes centenaires

Arslan-B

...Et ô combien Louis Aragon avait raison lorsqu'il s'exclamait « La femme est l'avenir de l'homme ! ». Elles nous ont portés, mis au monde et... supportés, surtout. Aussi méritent-elles respect, amour sans parcimonie aucune, égards et attention, les femmes, toutes les femmes du monde sans (absurde) distinction aucune, surtout pas... N'est-ce pas qu'elles ont assurément « quelque chose » de sacré...

A Bejaïa, le comité des fêtes de la ville honore comme il se doit, pas seulement « la seule journée » du dimanche 08 mars. Les festivités commencent bien avant. En effet, la journée du vendredi 06 mars aura été dédiée aux femmes centenaires auxquelles une délégation a rendu visite à domicile. Samedi 07 mars (2015) le TRBejaïa Malek Bouguermouh bouillonna d'animation : Expositions diverses (picturale, dessins, artisanale avec présentation de robes traditionnelles, culturelle avec présentation de livres, culinaire avec un concours de gâteaux et de cuisine traditionnelles)...

L'ambiance aura continué jusqu'à 12h, heure de remise de prix aux lauréates, mais entretemps il y aura eu de la danse, un récital de poésie ainsi que la présentation d'une pièce théâtrale intitulée « L'article 146 ». Tandis que la grande journée du dimanche 08 mars, en elle-même, sera marquée par, notamment, un gala artistique ponctué de défilé de mode et un vibrant hommage aux femmes, après une visite généreuse aux auspices de vieillards... Fort respectable programme, n'est-ce pas... Et elles le méritent bien, nos meilleures moitiés.

JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME

MOHAMED EL GHAZI EST FORMEL

«La législation du travail en Algérie interdit toute forme de discrimination entre l'Homme et la femme»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a affirmé jeudi à Alger que la législation du travail en Algérie interdit toute forme de discrimination entre l'homme et la femme.



Lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la journée mondiale de la femme, M. El Ghazi a souligné que la législation du travail en Algérie interdit toute forme de discrimination entre l'homme et la femme et garantit le droit au travail pour tous ainsi que l'égalité entre travailleurs et travailleuses.

«La législation de la sécurité sociale prévoit pour la femme travailleuse

une couverture et protection conséquentes», a-t-il ajouté.

Rappelant que l'emploi de la femme constitue un aspect «fondamental» dans le plan de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage, le ministre a fait savoir que les résultats des différents dispositifs de l'emploi ont démontré l'accès des femmes à l'entrepreneuriat. Il a, ainsi, souligné la place « importante » de la femme algérienne dans

la société, et ce, grâce aux réformes et mesures inscrites au programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. El Ghazi a, dans ce contexte, rappelé la révision de la Constitution en 2008 et la loi électorale en 2011 ayant permis à la femme d'obtenir le tiers des sièges à l'Assemblée populaire nationale.

MOSTAGANEM

50 exposantes au premier Salon régional de la femme productive

Une cinquantaine d'exposantes prendront part au premier salon régional de la femme productive, prévu du 8 au 13 mars à Mostaganem, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Cette manifestation, organisée sous le slogan «Femme artisanale, créativité et rayonnement» pour célébrer la journée mondiale de la femme, constitue une occasion pour exposer des œuvres des artisans, notamment en objets d'art, bijoux traditionnels, céramique, tapis, vannerie, poterie, cuir, habit traditionnel et gâteaux, en plus d'espace

d'échanges et de vente de leurs produits. Ce Salon, qui sera abrité par la galerie d'artisanat «Belhouane Touati», verra la participation des femmes des wilayas d'Oran, Tlemcen, Aïn Témouchent, Béchar, Mostaganem, Relizane, Tissemsilt, Tiaret, Mascara et Médéa.

Les organisateurs ont prévu, à cette occasion, un défilé de mode et une virée touristique au site «Djanet El Arif» de la zaouia Alaouiya située à haï Debda.

Cette manifestation est initiée par la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya de Mostaganem.

TISSEMSILT

Exposition de produits artisanaux de la femme de l'Ouarsenis

Une exposition de produits artisanaux de la femme de l'Ouarsenis a été organisée jeudi à Theniet El Had (Tissemsilt). Organisée dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la femme, cette manifestation enregistre la participation de 12 femmes artisans exerçant dans le domaine du tissage, de la tapiserrie, de la couture, de la broderie, des gâteaux traditionnels, du dessin sur verre, du macramé et autres travaux manuels artistiques, pour mettre en exergue leur savoir-faire et promouvoir

leur produits. En marge de cette exposition de 10 jours, plusieurs activités ont été programmées dont des concours du meilleur costume féminin, du meilleur tapis local, de la meilleure travail manuel artistique et du meilleur gâteau traditionnel, selon les organisateurs.

Deux conférences sur la situation du produit artisanal à Tissemsilt et l'artisanat féminin seront animées par des cadres de la chambre de wilaya d'artisanat et des métiers et des rencontres regrouperont des femmes

artisanes avec des représentants de la chambre précitée en vue de soulever leurs préoccupations.

Ce rendez-vous constitue une occasion au club audiovisuel relevant du complexe sportif de proximité de Theniet El Had pour exposer ses nouvelles productions dont un court métrage intitulé «Artisan de l'Ouarsenis», hier et aujourd'hui.

Cette manifestation est organisée par le complexe précité en collaboration avec la chambre de wilaya d'artisanat et des métiers.

ORAN

Projet de valorisation de jardins potagers à Misserghine et Sidi Bakhti

Un projet de valorisation de jardins potagers vient de voir le jour à l'Est de la commune de Misserghine (Oran), a-t-on appris jeudi de la présidente de l'association de la femme rurale «main dans la main» de la wilaya.

«Nous avons commencé, à titre expérimental à Misserghine, par le safran et le figuier, car facile à entretenir et nous comptons planter d'autres produits du terroir tels que l'ail et les aubergines comme on a fait l'année dernière au niveau des jardins potagers à Sidi Bakhti dans la commune d'Aïn El Kerma avec le concours des femmes rurales», a déclaré Allou Baba Ahmed. La présidente de l'association «main dans la main» qui mène une campagne de sensibilisation sur l'alimentation saine, a indiqué que ce projet vise, en plus de la valorisation des produits du terroir, à améliorer les

conditions de vie des femmes rurales âgées. La campagne de cueillette des petits pois a été entamée pratiquement par les femmes rurales de la daïra de Boutélis. Il s'agit d'une région essentiellement agricole où le moindre carré proche des maisons est cultivé. Des jardins sont cultivés en nombreuses variétés potagères dont la menthe, le persil, l'ail, le fenouil, la salade, les carottes, aût-elle fait remarquer valorisant les efforts de femmes rurales «au moment où la main d'œuvre masculine se raréfie».

«Ce sont des femmes qui ont lien ombilical avec la terre, qui disposent d'un savoir-faire et qui remplissent bien les conditions socio-économiques», a ajouté Mme Baba Ahmed leur sollicitant un soutien de la part de la direction des services agricoles (DSA).

Des femmes défileront en haïk aujourd'hui à Oran

Quelque 200 femmes défileront en haïk, samedi prochain, à partir de la place Magenta, au centre-ville d'Oran, pour promouvoir et réhabiliter cette tenue vestimentaire, aujourd'hui en voie de disparition.



A ce titre, Tessia Farah, initiatrice de cette action, coïncidant avec la célébration de la journée internationale de la femme (8 mars) a indiqué à l'APS que cette action symbolique ambitionne de mettre à l'honneur cet habit traditionnel algérien, lui redonner sa valeur véritable et le faire découvrir aux générations futures. «Une telle initiative se veut un hommage au haïk qui conferait une certaine élégance et une allure particulière à celles qui le portent», a ajouté la même initiatrice.

«À la veille de la journée mondiale de la femme, nous voulons redonner à cette tenue, considérée symbole de la féminité et de la pudeur, sa vraie valeur et tenter de protéger ce patrimoine culturel algérien contre l'oubli». Le haïk, cette longue pièce d'étoffe blanche, de laine ou de soie ou d'un mélange des deux, est porté par la femme à l'extérieur de son foyer. En plus de sa fonction purement vestimentaire, le haïk a été, durant la colonisation, un moyen de résistance et de lutte contre le processus de déculturation et de désintégration des fondements de la société algérienne. En 1959, Frantz Fanon, dans son ouvrage Sociologie d'une révolution consacre tout un chapitre à la question du voile (haïk). Sous le titre «l'Algérie se dévoile», le sociologue de la Révolution algérienne montre comment les conditions et la conjoncture historiques ont poussé la femme algérienne, très attachée aux valeurs ancestrales, à abandonner le voile pour conduire des opérations de fidai dans les grands centres urbains, avant de reprendre cette tenue en réaction aux tentatives du système colonial à «contribuer à l'émanicipation de l'Algérienne».

«L'offensive colonialiste autour du voile, le colonisé oppose le culte du voile», écrivait Fanon. Prisé par les femmes, le haïk est resté la tenue vestimentaire féminine par excellence, connaissant son apogée dans les années 70 et 80, avant que des tenues étrangères n'ayant aucune relation avec la société et la culture algériennes ne fassent leur apparition et soient adoptées par les femmes.

L'image d'une femme en haïk déambulant gracieusement dans les rues d'Alger, d'Oran, d'Annaba ou d'autres villes du pays, est devenue un fait en voie de disparition aujourd'hui.

Le fait que des femmes se réapproprient cette tenue, ne serait-ce que l'espace de quelques heures, est en soi un acte salvateur et un devoir de mémoire, estimant de nombreuses oranaises ayant répondu positivement à l'appel lancé sur les réseaux sociaux.

TRAMWAY

Gratuité pour les femmes à l'occasion du 8 mars

La Société d'Exploitation des Tramways (Setram) et son partenaire, l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA), ont décidé de la gratuité du transport pour les femmes, dimanche prochain, sur les trois réseaux de tramway d'Alger, Oran et Constantine, à l'occasion du 8 mars, Journée internationale de la femme. «Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme, La Société d'Exploitation des Tramways (Setram) et son partenaire, l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA), ont le plaisir de célébrer cette importante occasion en informant leur aimable clientèle que le transport en cette journée sera gratuit pour les femmes sur les trois réseaux de tramways d'Alger, Oran et Constantine», indique jeudi un communiqué de Setram.

APS

**ELLE S'OUVRE AUJOURD'HUI
À LA NOUVELLE FACULTÉ
DE MÉDECINE
DE BEN AKOUN**

Conférence nationale des universités

Aujourd'hui se tient, à la nouvelle faculté de médecine de Ben Akoun, la conférence nationale des universités, moment privilégié ponctuant la vie universitaire. Avec une cinquantaine d'universités, 10 centres universitaires et 4 annexes, le réseau des structures d'enseignement supérieur compte 20 écoles nationales et 9 écoles supérieures, 12 écoles préparatoires et 4 classes préparatoires intégrées. Les structures de recherche sont au nombre de 11, les unités sont 4 et les agences sont au nombre de 3.

Les responsables politiques, scientifiques, pédagogiques et administratifs de l'enseignement supérieur ont la lourde responsabilité de former les élites intellectuelles, les praticiens de très haut niveau, les chercheurs de haute volée qui feront que l'enseignement supérieur contribue effectivement au développement national en apportant la valeur ajoutée qu'est la qualité, l'intégration des diplômés dans le monde du travail mondialisé, exigeant des bases, des capacités, des performances normalisées par les technologies nouvelles, les procédures les plus efficaces, les moins bureaucratiques, le bouleversement des modes de promotion et de reconnaissance fondée sur l'économie du savoir.

Le potentiel algérien existe, bien que les universités se plaignent du manque des professeurs de rang magistral, de maîtres de conférences. Les établissements universitaires sont en quantité suffisante, bien dotés en matériels pédagogiques. Il y a lieu seulement de noter l'insuffisance des centres et unités de recherche, de laboratoires qui se traduisent malgré des efforts méritoires, par le manque de publications universitaires, les manifestations de haut niveau académique, l'intervention de l'université dans l'information d'un public plus large que celui des étudiants.

Une liaison renforcée entre entreprise et université trouverait une expression médiatique porteuse en s'unissant pour traiter de problèmes rencontrés dans l'enseignement et dans la production, sans que les scientifiques se sentent réduits à des utilités. Le ministre de l'enseignement supérieur est soucieux du développement de l'accès à l'université dans des filières «régionales». Cette approche sera au centre de la conférence, à n'en point douter.

La conférence nationale des universités aura donc à faire le bilan de la phase écourtée, qui est celle de la généralisation du système LMD, avec toutes les observations soulevées et reconnues au niveau de toutes les autorités pédagogiques. L'organisation de la post-graduation sera au menu, non seulement s'agissant des masters mais aussi des doctorants dont l'université attend qu'ils contribuent plus et mieux à l'animation d'un milieu universitaire actif et dynamique dans toutes les disciplines. C'est à ce prix que l'assurance de qualité sera la pierre de touche de l'enseignement supérieur algérien.

O. L.

SOLIDARITÉ NATIONALE Un projet pour l'exploitation des centres spécialisés soumis au gouvernement

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem a annoncé, mercredi à

Alger, un projet sur une exploitation plus efficace de certains centres relevant du secteur, soumis actuellement au secrétariat général du gouvernement.

Invitée de l'émission «Hiwar essa» de la Télévision nationale, Mme Meslem a indiqué qu'un projet visant à assurer une exploitation plus efficace de certains centres relevant du secteur a été élaboré et sera soumis au secrétariat général du gouvernement.

Le projet permettra de transformer certains centres non exploités relevant du secteur de la Solidarité nationale en centres de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, notamment les handicapés moteur, et ce dans le cadre d'une meilleure



prise en charge des personnes vulnérables et de la rationalisation de l'utilisation des moyens, a ajouté la ministre.

Le ministère œuvre à couvrir les besoins des personnes aux besoins spécifiques, de même que l'enfance en détresse et les catégories vulnérables, a indiqué la ministre, précisant qu'il existait un arsenal juridique qui sera renforcé par des décrets réglementaires pour son application sur le terrain. L'Algérie est signataire de plusieurs conventions internationales dans le cadre de la pro-

motion des droits de l'homme dans tous les domaines, notamment celles visant à accompagner les catégories vulnérables et à assurer leur insertion dans la société. Concernant la filiation des enfants nés hors mariage, la ministre a appelé les oulémas et les hommes de religion à chercher les moyens de répondre à cette préoccupation par la voie du débat et de la consultation dans le cadre du respect des préceptes de l'islam. Répondant à une question sur le fonds de la pension alimentaire pour les mères ayant la garde des enfants, Mme Meslem a indiqué que le but de cette structure était d'atténuer la souffrance de la femme divorcée qui a la garde de ses enfants et de protéger ces derniers en leur garantissant une vie décente, estimant que le fonds «est un nouveau jalon vers le renforcement de la politique de solidarité» en Algérie. Elle a ajouté que le fonds «sera opérationnel dans les prochains jours» à travers toutes les wilayas du pays et le ministère de la Solidarité nationale «assurera le paiement des redevances».

ANNABA –

35.000 nouveaux accès à la téléphonie et à l'ADSL en 2015

Pas moins de 53 sites Msan (Multi Services Access Node) seront réalisés à Annaba par Algérie-Telecom au titre de son plan d'action 2015, avec mise en service de 34.678 nouveaux accès à la téléphonie et à l'Adsl, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette entreprise.

Ce programme qui concernera les localités d'El Hadjar, d'El Bouni, de Seraidi et d'Annaba, en plus de la zone industrielle Pont-Bouchet, permettra à la wilaya d'Annaba de bénéficier d'ici à la fin de l'année en

cours d'une «couverture totale par cette technologie, ce qui se traduira par une nette amélioration de la qualité du service grâce à la généralisation de la fibre optique», a ajouté la même source.

Selon les services de la direction régionale des Télécommunications d'Annaba, ces projets s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie d'Algérie-Telecom visant à mettre un terme aux coupures répétées de l'internet et du téléphone fixe en raison, notam-

ment des perturbations climatiques.

La même source a rappelé que plus de 50.400 accès filaires ont été déployés en 2014 dans la wilaya d'Annaba, ainsi que plus de 4.800 accès sans fil de 4ème génération répartis sur 8 stations de base LTE.

Pour l'année en cours, il est prévu le déploiement de 25 autres sites de la 4g LTE à travers toutes les zones équipées en fibre optique, a-t-on conclu.

Mobilis étendra la 3G sur l'ensemble du territoire national avant fin 2015

L'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, qui détient le plus grand réseau de la 3G en Algérie avec la couverture de 35 wilayas, s'engage à couvrir l'ensemble du territoire national par cette technologie dans le courant de l'année 2015, a affirmé, hier à Barcelone, son P-DG, Saâd Damma.

«C'est plus qu'un objectif. C'est un engagement pris par Mobilis lors de l'attribution de la licence d'exploitation pour généraliser la 3G à travers tout le pays en 2015», souligne-t-il dans un entretien à l'APS, en marge du Congrès mondial de la téléphonie mobile (MWC), tenu du 2 au 5 mars dans cette ville espagnole.

Soulignant que tous les Algériens ont le droit de bénéficier de cette technologie, le même responsable avance que Mobilis sera le premier opérateur à étendre la couverture de la 3G sur tout le territoire national. Lancée en Algérie en décembre 2013, la 3G compte 8.231 millions d'abonnés partagés par l'opérateur public Mobilis avec 3.639 millions, suivi par Ooredoo avec 3.607 millions et par Djedzy avec 985 000 abonnés, selon de récents chiffres de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (Arpt).

En termes de parts de marché de la 3G, répartis entre les trois opérateurs, Mobilis



détient 44,2%, Ooredoo 43,8%, tandis que Djedzy, qui a commencé à commercialiser ses services 3G en juillet 2014, détient 12% des parts de marché de cette technologie.

Par ailleurs, M. Damma indique que la société qu'il dirige a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires en 2014 de l'ordre de 21,5% passant de 71 milliards de DA en 2013 à 87 milliards de DA en 2014.

Questionné sur les investissements réalisés, M. Damma précise que l'entreprise a investi, sur ses fonds propres, un montant pour l'équivalent de 380 millions de dollars en 2014. S'agissant du nombre de clients, l'opérateur public a clôturé l'année 2014 avec un parc d'abonnés de 15,2 millions contre 12,7 millions en 2013, soit une évolution de 20% (2,5 millions de nouveaux clients). Selon lui,

cette hausse s'explique essentiellement par le fait que l'opérateur «a gagné la sympathie des clients dont notamment les jeunes, et ce, depuis qu'il est devenu l'un des principaux sponsors de l'équipe nationale de football pour les cinq prochaines années». Tirant le bilan de la participation de la délégation de Mobilis au Congrès mondial de la téléphonie mobile, M. Damma la qualifie de «très positive», soulignant que cela a permis d'examiner les projets en cours avec les partenaires stratégiques et de mettre fin à certaines contraintes qui entraient ces partenariats.

Organisé par la GSM association (Gsma), qui représente 850 opérateurs de téléphonie mobile à travers 218 pays du monde, l'édition 2015 du MWC a enregistré une affluence record de plus de 90 000 visiteurs.

Pas moins de 1.900 exposants américains, asiatiques et européens ont occupé les 24.000 m² de la superficie d'exposition, parmi lesquels les plus grands noms de l'industrie des smartphones, des services, des logiciels et d'infrastructures de réseaux.

Des conférences portant sur les sociétés numériques, la mobilité des entreprises, l'avenir des réseaux, l'internet ainsi que l'identité mobile ont été animées lors de cet événement mondial.

GASTRONOMIE

7 chefs cuisiniers algériens retenus pour l'événement «Goût de France»

Sept chefs cuisiniers algériens ont été retenus pour participer à l'événement «Goût de France» qui rassemblera le 19 mars 2015 plus de mille chefs des cinq continents autour d'un dîner de tradition française, a indiqué jeudi soir à Alger l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié.

Les chefs cuisiniers algériens, qui ont été «retenus après avoir soumis leur candidature auprès d'un jury composé de chefs internationaux», présenteront plus de dix dîners à Alger, Annaba, Constantine, Oran et Tlemcen, a expliqué l'ambassadeur de France en Algérie lors d'une conférence de presse. M. Emié a précisé que le même soir, soit le 19 mars, partout dans le monde, «le public sera invité à partager 1.300 dîners pour rendre hommage à la cuisine française. Les chefs



cuisiniers algériens, présents à la conférence, ont présenté le menu qu'ils proposeront aux Algériens dans des restaurants «connus» en Algérie, à l'occasion de cet événement. Ils ont indiqué qu'ils donneront une touche algérienne à leur menu. Les chefs algériens qui inviteront le public à ce «voyage gastronomique» sont Nawel Amaoui, Fatah Benharkat, Rémy Bidron, Juba Aghiles Boucheraoui, Farid Guerra, Ahmed Keddache et Abdeldjalil Slimani qui exercent pour la plupart dans de grands hôtels.

L'opération «Goût de France» est une initiative lancée en été dernier par le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, a expliqué M. Emié.

APS

M. KHEMRI, REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA, AU 8^E CONGRÈS PANAFRICAIN À ACCRA

L'Algérie plaide pour un «panafricanisme revisité» afin de s'imposer dans le concert des nations

Un «panafricanisme revisité» constitue une voie «incontournable» pour les Etats africains pour s'imposer dans le concert des nations, a souligné jeudi à Accra, le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khemri, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au 8^e congrès panafricain.

«L'option d'un panafricanisme revisité s'impose plus que jamais comme la voie incontournable que nous devons emprunter pour nous imposer dans le concert des nations, extirper notre continent du fléau du sous-développement et de ses corollaires de l'insécurité, de l'instabilité, de la pauvreté, de la famine et de la malnutrition», a indiqué M. Khemri dans une allocution à l'ouverture de ce congrès.

Il a précisé qu'«il y va non seulement de la dignité de l'homme africain et de son droit à une vie décente, mais il s'agit également de questions de sécurité nationale des Etats et de devenir de notre continent».

Il a relevé, en outre, que le «débat qui nous réunit aujourd'hui mérite également d'être l'occasion d'un échange de nos expériences nationales respectives pour tenter d'en tirer les enseignements susceptibles de nous enrichir mutuellement».

Le ministre a fait part, à cette occasion, de l'expérience de l'Algérie «qui nous conduit à affirmer au-



jourd'hui qu'il ne peut y avoir de croissance et de développement sans paix et stabilité».

«Cette affirmation ajoutée à la capitalisation mémoire des événements récents et d'autres un peu moins vécus par mon pays, nous permet aujourd'hui d'être vecteur de paix et de sécurité et de nous proposer en tant que facilitateur crédible et viable pour la prise en charge des crises qui touchent l'Afrique, car nous sommes respectueux de la souveraineté de la liberté des peuples et convaincus des vertus du dialogue démocratique et de la réconciliation», a-t-il relevé.

M. Khemri a rappelé, dans le même cadre, l'«effort fourni par l'Algérie pour aider les frères du Mali à dépasser leur divergence et préservent l'unité de leur pays, ainsi que pour le dialogue inter libyen».

«Notre lutte contre le terrorisme, contre toutes les formes de violence pour l'intégrité territoriale des pays et leur libre choix des peuples trouvent leur ancrage dans la philosophie de notre mouvement national», a-t-il expliqué.

Il a également fait observer que «depuis 15 ans, l'Algérie s'est résolument engagée dans un processus de modernisation de son mode de gouvernance où elle allie impératifs de croissance économique et exigences de développement humain et social». «Les femmes et les jeunes en sont l'acteur central», a-t-il soutenu.

Le ministre de la Jeunesse a souligné que «tout un chacun est conscient du problème posé par le manque de moyens dans l'ambition que nous nourrissons pour l'avènement d'un panafricanisme moderne, influent, visible et performant, qui permettra à l'Afrique de poursuivre effectivement son projet de développement interne et d'insertion harmonieuse dans la globalisation».

«De même, chacun de nous est conscient que la responsabilité de matérialiser cette ambition relève, en premier lieu, de la responsabilité des Africains eux-mêmes», a-t-il encore insisté.

Pour M. Khemri, «ce double constat et cette double réalité ne peuvent pour autant dispenser les partenaires de l'Afrique à apporter leur appui aux efforts que notre continent accomplit pour réaliser son développement durable et assurer les moyens d'une amélioration des conditions de vie des populations africaines».

«Les engagements pris par ces mêmes partenaires à accompagner l'Afrique dans cette voie salutaire pour le continent et le reste de la communauté internationale doivent être honorés plus que jamais», a-t-il conclu.

M. Khemri reçu à Accra par le président du Ghana

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khemri, a été reçu jeudi par le président du Ghana, John Dramani Mahama, en marge des travaux du huitième congrès panafricain, qui se tient à Accra, indique un communiqué du ministère. M. Khemri a saisi cette occasion pour transmettre au chef de l'Etat ghanéen «les chaleureuses salutations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et ses sincères vœux de réussite et de développement pour le Ghana et son peuple, à l'occasion du 58^e anniversaire de son indépendance».

Il lui a transmis également «des félicitations et les remerciements du

président Bouteflika pour avoir accueilli à Accra ce congrès, ainsi que pour les efforts consentis par le Ghana et son soutien historique au panafricanisme comme expression d'une Afrique authentique, libérée et ambitieuse sur la voie tracée par les pères fondateurs du mouvement, dont Nkrumah, Franz Fanon, Ben Bella et Jeluis Nyerere». Le Président du Ghana a, à son tour, demandé au ministre de transmettre ses «chaleureuses remerciements au président de la République pour la forte présence de l'Algérie à ce 8^e congrès».

Il a réaffirmé également «la volonté du Ghana à travailler avec le président

de la République pour relever les défis de la sécurité, du développement, de la lutte antiterroriste et du recentrage de l'Afrique sur la scène internationale pour un rôle plus dynamique et plus conséquent autour des questions qui préoccupent le continent».

Il s'est déclaré, en outre, «très satisfait de sa relation avec le président Bouteflika, le gouvernement et le peuple algériens», une relation «forgée par l'histoire et la détermination des deux gouvernements à la faveur de la liberté de l'Afrique, son développement et son épanouissement économique et social».

Mme Zerhouni examine avec le vice-Premier ministre polonais le renforcement de la coopération touristique

La ministre de l'Artisanat et du Tourisme, Nouria Yamina Zerhouni a examiné mercredi à Alger avec le vice-Premier ministre et ministre de l'Economie de la République de Pologne, Janusz Piechocinski les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine du tourisme.

Les entretiens «ont porté sur les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et la Pologne dans le domaine du tourisme», a déclaré Mme Zerhouni ajoutant que «les créneaux de coopération bilatérale

entre les deux pays» seront définis à l'avenir. Elle a mis en exergue «les potentialités touristiques de l'Algérie qui lui permettent d'être une destination privilégiée des polonois désirant découvrir sa diversité touristique».

Elle a, en outre, rappelé l'«expérience pionnière de la Pologne dans le domaine du tourisme thermal» soulignant que cette coopération permettra de mettre à profit l'expérience et connaissances de ses experts pour la formation des jeunes notamment dans cette spécialité».

Le vice-Premier ministre polonais a relevé que l'Algérie recèle des «potentialités touristiques diversifiées», entre autres, le tourisme saharien, de montagne, balnéaire, culturel et historique.

Cette diversité devrait attirer les touristes polonais et européens pour venir découvrir l'Algérie, a estimé M. Piechocinski.

«L'Algérie est un pays promettre dans le domaine touristique eu égard à la stabilité et la sécurité dont il jouit», a ajouté le responsable polonais.

ALGÉRIE - AFRIQUE DE SUD Yousfi et l'ambassadeur sud-africain évoquent la coopération énergétique

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, et l'ambassadeur de l'Afrique du Sud, Dennis Thokozani Dlomo, ont examiné, jeudi à Alger, les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, a indiqué un communiqué du ministère.

Les entretiens, tenus au siège du ministère de l'Energie, ont porté sur les possibilités de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Afrique du Sud dans les domaines des hydrocarbures (GNL, GPL...) et de l'électricité. M. Yousfi a souhaité que les entreprises des deux pays explorent les opportunités de coopération offertes dans ces domaines. Pour sa part, l'ambassadeur sud-africain a exprimé l'intérêt de son pays à développer des projets de partenariat avec l'Algérie dans le secteur énergétique.

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE Les relations bilatérales au centre d'un entretien entre le président de la commission des AE et l'ambassadeur saoudien

Les relations bilatérales et les moyens de les promouvoir ont été au centre d'un entretien mercredi à Alger entre le président de la commission des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Communauté nationale à l'étranger de l'APN, Boualem Bousmaha et l'ambassadeur du royaume d'Arabie Saoudite, Mahmoud Ben Hussein Qatan. Lors de l'entretien, les deux parties ont évoqué «les relations profondes unissant les deux pays qui aspirent à promouvoir leur coopération au niveau des potentialités existantes», a indiqué un communiqué de l'APN. La rencontre a également été l'occasion de «souligner la nécessité de développer l'action parlementaire notamment par la mise en place du groupe parlementaire de fraternité et d'amitié Algérie-Arabie Saoudite à l'instar de celui installé au niveau du Conseil consultatif saoudien», a ajouté la même source.

ALGÉRIE - EGYPTE Signature d'une convention de coopération dans le domaine de l'environnement

L'Algérie et l'Egypte ont signé une convention de coopération portant sur l'échange des expériences dans le domaine de l'environnement, a indiqué jeudi le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, dans un communiqué. Le document a été signé au Caire par le ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Mme Dalila Boudjemaâ, et son homologue égyptien, Khaled Fahmi, en marge des travaux de la 15^e session de la Conférence des ministres africains de l'Environnement. La convention porte sur l'«échange des expériences entre les deux pays, l'élaboration de projets communs dans le domaine de la lutte contre la désertification, les changements climatiques, ainsi que la conservation des zones humides et les aires protégées», a précisé la même source. Mme Boudjemaâ a pris part aux travaux de la 15^e session de la Conférence des ministres africains de l'Environnement, tenue au Caire, en présence de différentes organisations internationales chargées des questions relatives à l'environnement.

Plusieurs questions ont été évoquées, lors de cette conférence, dont, notamment, «les modalités de la gestion du patrimoine naturel en Afrique pour le développement durable, ainsi que les changements climatiques, en préparation à la Conférence de Paris qui se tiendra en décembre 2015», a-t-on ajouté.

**LE MINISTRE DU COMMERCE,
AMARA BENYOUNÈS :**
**«Il faut intensifier
le contrôle sur le
terrain des produits
de consommation»**

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a insisté, jeudi à Tamanrasset, sur l'intensification des actions de contrôle sur le terrain de la qualité des produits de consommation, notamment les denrées alimentaires.

«Il est nécessaire d'intensifier les campagnes de contrôle, sur le terrain, des produits de consommation, en vue de préserver et de protéger la santé du consommateur, notamment en période de fortes chaleurs, dans les régions du Sud du pays», a indiqué le ministre, lors de l'inspection de structures du secteur du commerce dans cette wilaya.

Visitant le Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (Cacqe), M. Benyounès a insisté sur la dynamisation de la mission de cet organisme et l'intensification des analyses des échantillons, déplorant le faible nombre d'analyses effectuées l'an dernier par ce centre dans une région d'une telle envergure, censée avoir un programme ambitieux de contrôle de la qualité des produits de consommation.

Le ministre du Commerce a inspecté, lors de cette visite, le projet de réalisation, pour une enveloppe de 180 millions DA, d'une semoulerie privée dans la zone d'activités, dont les travaux sont à 80% d'avancement.

Un projet devant permettre, une fois opérationnel, la production de 20 tonnes/jour de pâtes alimentaires et de 60 tonnes/jour de farine, pour renforcer le marché local. M. Benyounès a également visité, dans la même zone d'activités, une laiterie entrée en production en mai 2013 avec une capacité de 80.000 litres/jour de lait, destinée au marché local.

Les conditions de stockage et de production de lait au niveau de cette unité ont été inspectées par le ministre qui a souligné le respect des normes d'hygiène, dont le traitement de l'eau utilisée dans la production laitière, et mis l'accent sur l'accompagnement des opérateurs et investisseurs pour la réussite et l'efficience des projets.

Le ministre qui a visité, au quartier «El-Wiam», un point de vente de matériaux de construction relevant du Groupe algérien des ciments (Gica), a exhorté les responsables à œuvrer à l'intensification des efforts pour fournir le produit aux mêmes prix que ceux en vigueur dans le Nord du pays.

«Une enveloppe de 7 milliards DA a été dégagée pour soutenir le transport des produits de base vers les régions du Sud du pays», a révélé M. Benyounes qui a, à ce titre, insisté sur l'intensification des campagnes de contrôle des prix pour éviter toute spéculation sur les produits soutenus.

Inspectant ensuite un point de vente relevant de la semoulerie «Moulins de Laghouat», implantée au niveau du quartier Tahaggart, il a appelé ses responsables à multiplier les points de vente de cette entité économique, à travers les communes éloignées du chef lieu de wilaya.

Le ministre qui a poursuivi sa tournée par l'inspection du siège de la direction du commerce de la wilaya de Tamanrasset, a écouté un exposé succinct sur les activités des services de la direction locale du secteur à travers les différentes communes de la wilaya de Tamanrasset. Il a assisté, par ailleurs, à une partie des travaux de la réunion nationale de coordination entre la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (Caci) et les Chambres du commerce et de l'industrie (CCI).

La rencontre a été consacrée au programme d'action des commissions techniques de la CACI, au projet de refonte des statuts des CCI, ainsi qu'à la création des consortiums à l'exportation de datte.

Le choix de la wilaya de Tamanrasset pour abriter cette rencontre traduit l'intérêt accordé à cette région et le souci de lui réunir les conditions à même de lui permettre de jouer un rôle de premier plan, pour atteindre un développement économique diversifié, débarrassé de la dépendance des seuls hydrocarbures et génératrice de richesses et d'emplois, et réduire ainsi la facture des importations, selon les organisateurs.

APS

ALGÉRIE - QATAR **Signature du contrat portant réalisation du complexe sidérurgique de Bellara**

Un contrat portant réalisation du complexe sidérurgique de Bellara, dans le cadre d'un partenariat algéro-qatari, a été signé jeudi à Jijel au cours d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb.

Les documents ont été signés par MM. Hasnaoui Chiboub, président du conseil d'administration d'Algerian Qatar Solt (AQS) et Gian-Pietro Benedetti, président du groupe industriel italien Danieli, chargé de la construction du complexe. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la wilaya en présence, également du wali de Jijel, Ali Bedruci, du président-directeur général d'AQS, Abou-El Aïnain, de nombreux responsables civils et militaires et des cadres du secteur de l'industrie et des mines. «Le Pprésident de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a tenu sa promesse et respecté ses engagements quant à ce grand projet», a déclaré M. Bouchouareb, se félicitant



de «voir ce projet, dont on parle depuis une quarantaine d'années, émerger enfin».

Le ministre a évoqué les «effets positifs de l'entrée en production de cet ensemble industriel devant produire annuellement, dans une première phase, deux (2) millions de tonnes d'acier pour doubler sa production à l'horizon 2019 au titre d'une seconde phase». S'agissant de l'impact sur l'environnement, M. Bouchouareb a rappelé que l'Algérie a opté pour «une technologie moderne prenant sérieusement en considération tous les aspects liés à ce volet». Le mi-

nistre a affirmé que ce complexe, destiné à «répondre aux besoins du pays en matière de produits sidérurgiques», ambitionne même d'exporter le surplus. L'importation impacte nos ressources de manière importante et nous sommes engagés dans une course contre la montre», a ajouté M. Bouchouareb, avant d'annoncer que le complexe de Bellara «fera de Jijel une nouvelle plateforme industrielle, après celle d'El Hadjar (Annaba)». A propos du gisement de Gara Djebilet, il a révélé qu'il était en cours de relance, pour fournir la matière première aux futures usines de Bellara». Le ministre a également révélé que la première pierre de ce complexe sera symboliquement posée lundi prochain. Le complexe de Bellara, situé sur le territoire de la commune d'El Milia, occupera une assiette de 216 hectares (sur un total de 532 hectares) et sera doté de deux (2) aciéries et de trois (3) laminaires, a indiqué à l'APS, M. Hasnaoui Chiboub, précisant que le montant du projet à réaliser au bout d'un délai contractuel de vingt (20) mois s'élève à 2 milliards de dollars US. Ce complexe, à réaliser en partenariat entre le groupe algérien Sider, qui détient 51 % des parts, et son homologue qatari Qatar Steel (49%), permettra également de créer 3.000 emplois directs et indirects. Il s'agit du plus important projet d'investissement entre l'Algérie et le Qatar, a-t-on indiqué. Peu après son arrivée à Jijel, la délégation ministérielle s'était rendue au port de Djedjen avant de visiter, dans l'après-midi, le site de Bellara devant abriter le futur complexe sidérurgique.

L'UGTA achève le renouvellement de ses structures organiques



L'Union générale des Travailleurs algériens (Ugta) a achevé le renouvellement de ses structures organiques par l'élection mercredi des membres du secrétariat national de l'Ugta au nombrer de 12 pour une période de cinq (5) ans.

Vingt-et-un (21) membres du comité exécutif national issu du dernier congrès de la centrale syndicale étaient en lice pour la qualité de membre du secrétariat national.

Plusieurs personnalités de l'Ugta ayant déjà accédé à de hautes responsabilités au sein de l'union tels Salah Djouhah et Abdelkader Malki ne se sont pas présentés à l'élection. La nou-

velle composante du secrétariat national comprend sept (7) membres reconduits et cinq (5) nouveaux membres ayant activé dans des structures de wilaya relevant de l'UGTA, représentant le nord, l'est, l'ouest et le sud du pays.

Le dernier congrès de l'Ugta tenu en janvier dernier à Alger avec la partici-

pation de près de 800 délégués, avait reconduit M. Abdelmadjid Sidi Said au poste de secrétaire général de l'Ugta. Les membres du comité exécutif national (185) représentant les différentes structures de l'Ugta ont également été élus lors de ce congrès. Dans une déclaration à l'APS, l'ancien secrétaire national chargé de l'administration et des finances, Salah Djouhah, a expliqué qu'il n'avait pas postulé pour cette élection pour des «motifs personnels». Le secrétaire national chargé de l'information, Abdelkader Malki, a quant à lui décidé de ne pas participer à l'élection pour laisser plus de chances aux jeunes.

L'augmentation de la production des fourrages tributaire du développement de l'irrigation

L'augmentation de la production des fourrages est tributaire du développement de l'irrigation, a souligné, jeudi à Tizi-Ouzou, le directeur chargé de l'appui aux élevages et à la production laitière au niveau de l'Office national interprofessionnel du lait (Onil). Selon Djamel Nekab, qui a assisté à la réunion organisée par la Fédération locale des éleveurs bovins (viande et lait), l'agriculture nationale est encore très dépendante des conditions climatiques. «Nous avons une agriculture pluviale et nous subissons les caprices du climat», a-t-il relevé. Des efforts ont été consentis par l'Etat pour augmenter la superficie irriguée, a-t-il souligné, ajoutant qu'il «faudrait absolument produire des fourrages en ayant recours à l'irrigation pour faire face aux aléas du climat».

«Cette année, et grâce aux fortes précipitations enregistrées, il y aura moins de problèmes et plus de production laitière», a prévu M. Nekab. «J'espère que nous pourrons tempérer un tant soit peu l'importation de la poudre de lait dont les prix sont en hausse sur le marché international et risquent de grever davantage les ressources du Trésor public», a-t-il ajouté. S'agissant du développement de la production de lait cru au niveau national, le responsable a indiqué que les efforts consentis par l'Etat pour développer la filière lait, ont «porté leurs fruits», car il y a des «résultats probants» qui se traduisent par l'augmentation de la production laitière nationale.

Toutefois, a-t-il observé, «la sécheresse handicape énormément cette démarche et engendre des surcoups au niveau de l'alimentation du cheptel, ce qui grève le budget de l'élevage qui se retrouvent dans des situations délicates». Concernant la wilaya de Tizi-Ouzou, en tête de classement au niveau national, en termes de production et de collecte de lait cru, ce représentant de l'Onil a salué les efforts, le courage et la ténacité des éleveurs qui «continuent à maintenir cette activité de production laitière, dans un contexte difficile, et dans une région qui présente un véritable handicap de par son relief montagneux».

A propos des problèmes soulevés lors de la rencontre des éleveurs, il a précisé que l'installation prochaine du Conseil national interprofessionnel de la filière lait, offrira un cadre pour discuter de ces problèmes en vue de dégager des solutions pour développer la production laitière et aboutir à la substitution progressive du lait produit à partir de la poudre importée par du lait cru de production nationale. «Le maintien de cette activité et la présence de jeunes éleveurs dans cette filière est un gage d'avenir et de stabilité sociale, mais aussi de maintien d'une activité essentielle, ancrée dans les traditions de la région (Tizi-Ouzou)», a relevé M. Nekab.

CHINE**Déficit budgétaire plus élevé que prévu en 2015 pour stimuler l'économie**

La Chine va creuser nettement son déficit budgétaire en 2015 afin de soutenir l'activité économique, a prévenu vendredi le ministre chinois des Finances, Lou Jiwei.

Devant l'Assemblée nationale populaire (ANP), le Parlement chinois, le Premier ministre Li Keqiang avait fait état jeudi d'un déficit public 2015 équivalent à 2,3% du Produit intérieur brut (PIB), contre 2,1% l'an dernier - soit une augmentation de 270 milliards de yuans (39,6 milliards d'euros) du déficit. Mais le ministre chinois des Finances, a expliqué vendredi que 200 milliards de yuans de dépenses publiques supplémentaires déjà programmées n'avaient pas été pris en compte dans ce calcul initial «pour des raisons techniques».

Au final, en les incluant dans l'équation, le budget de la deuxième économie mondiale devrait accuser cette année un déficit de 1.640 milliards de yuans (240,8 milliards d'euros), soit environ 2,7% du PIB, a-t-il



souligné lors d'une conférence. Il s'agirait du plus large déficit enregistré par la Chine depuis 2009 (-2,8%), année durant laquelle Pékin avait débloqué un plan de relance massif de 4.000 milliards de yuans pour atténuer - avec un certain succès - les effets de la crise financière mondiale. Or, l'économie chinoise ralentit à nouveau fortement (elle a enregistré en 2014 une croissance de 7,4%, sa plus faible depuis presque un quart de siècle), sur fond de consommation morose, de reflux des exportations, de refroidissement de l'immobilier et de contraction de l'industrie manufacturière.

«Nous devons adopter une politique budgétaire à caractère expansionniste afin de modérer les effets des pressions négatives (sur l'activité)», a déclaré Lou Jiwei. Par ailleurs, les gouvernements locaux - lourdement endettés - seront autorisés à émettre au total 600 milliards de yuans d'obligations pour se financer cette année. Jusqu'à récemment, les ventes de terrains immobiliers et le recours à la «finance de l'ombre» (mécanismes de crédit non régulés hors des banques) constituaient leurs principaux modes de financement, ayant alimenté ces dernières années une folle envolée des dettes publiques.

«Les risques associés aux dettes des gouvernements locaux sont généralement sous contrôle. Nous allons prêter une attention renforcée aux régions où les ratios d'endettement sont particulièrement élevés», a averti M. Lou.

SUÈDE**La banque centrale intervient sur les changes si nécessaire pour remonter l'inflation**

La banque centrale de Suède intervient sur le marché des changes pour faire baisser sa monnaie (la couronne) si cela s'avère nécessaire en dernier recours, a affirmé vendredi son gouverneur Stefan Ingves.

L'institut monétaire s'est lancé dans des mesures radicales pour faire remonter l'inflation, qui a disparu depuis fin 2012, loin de l'objectif officiel de 2%. Son taux d'intérêt directeur, le taux repo, est par exemple à -0,1% depuis le 12 février.

Dans un discours à Stockholm vendredi dont la banque centrale, M. Ingves a énuméré quatre mesures qu'elle pourrait prendre si elle n'y parvenait toujours pas, l'intervention sur le taux de change arrivant en dernière position. «Nous pouvons abaisser encore le taux repo et repousser les hausses de ce taux dans un avenir encore plus lointain, acheter plus d'obligations d'Etat ou accorder des prêts aux entreprises via les banques. Nous ne voulons pas non plus exclure des interventions sur le marché des changes», a-t-il dit. Jeudi, M. Ingves avait sou-



ligné lors d'une audition parlementaire que la couronne avait eu tendance à s'apprécier depuis la dernière baisse de taux en février, et que cela allait à l'encontre de l'effet recherché.

ZONE EURO**Nouveaux records à la baisse des taux d'emprunts de la dette**

Les taux d'emprunt des pays du sud de l'Europe enregistraient vendredi de nouveaux records à la baisse sur le marché obligataire de la dette souveraine en zone euro, après une réunion de la Banque centrale européenne (BCE).

Les investisseurs se tournent vers ces titres alors que l'institution de Francfort a donné de nouveaux détails sur son vaste programme de rachats d'actifs s'étendant aux dettes souveraines.

Dans la perspective d'une forte augmentation de la demande avec l'arrivée sur le marché de la BCE, les taux d'emprunt qui évoluent en sens



inverse de la demande et des prix naviguent à des niveaux extrêmement

bas depuis plusieurs mois.

Dans les premiers échanges de la séance, le taux à 10 ans de l'Italie a atteint 1,259%, battant son précédent record. La veille, il avait terminé à 1,305% sur le marché secondaire où s'échange la dette déjà émise.

Le taux d'emprunt à 10 ans de l'Espagne a suivi le même chemin, avec un record à 1,234%, contre 1,281% la veille, le Portugal touchant 1,663% contre 1,794%.

La BCE s'est montrée optimiste concernant les biensfaits de son nouveau programme de rachat de dettes, tout en maintenant un discours de fermeté vis-à-vis de la Grèce.

NAMIBIE**La 4^e Conférence sur l'industrie minière se tiendra en mai**

La 4^e Conférence sur l'industrie minière en Namibie se tiendra au mois de mai à Windhoek, ont annoncé les organisateurs de ce rendez-vous annuel consacré aux secteurs industriel et minier.

Organisée par la Chambre des mines de Namibie, la conférence représente une opportunité pour l'ensemble des opérateurs économiques désirant développer leur réseau de contacts au sein de l'industrie afin d'identifier de nouveaux projets ou de conforter ceux qui existent déjà.

La conférence rassemblera des représentants d'entreprises, des investisseurs et d'autres acteurs du secteur de l'industrie minière, a expliqué le responsable de la Chambre des mines de Namibie, Weston Malango. Des communications thématiques seront présentées à l'occasion portant autour de sujets variés dont «L'industrie minière, un catalyseur», «L'approvisionnement électrique» et «Les femmes dans l'industrie minière».

ASIE**Le pétrole en hausse vendredi en Asie**

Les cours du pétrole étaient en hausse vendredi en Asie où le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril s'appréciait de 32 cents, à 51,08 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord prenait 47 cents, à 60,95 dollars.

Les stocks de pétrole brut ont progressé beaucoup plus que prévu la semaine dernière aux Etats-Unis, gagnant plus de dix millions de barils et continuant à évoluer à un niveau sans précédent depuis 84 ans, selon les derniers chiffres publiés par le département américain de l'énergie (DoE).

Jeudi à la clôture, le prix du baril de WTI pour livraison en avril a perdu 77 cents à 50,76 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent valait 60,48 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de sept cents par rapport à sa clôture de mercredi.

ÉNERGIE**Le Kazakhstan n'importera plus d'essence et de gasoil de la Russie avant le 20 avril**

Le Kazakhstan suspendra ses importations de l'essence et du gasoil de la Russie jusqu'au 20 avril à cause de la chute du rouble, a annoncé le ministère de l'Energie kazakh dans un communiqué. «Il sera interdit du 5 mars au 20 avril 2015 d'importer au Kazakhstan de l'essence et du gasoil en provenance de Russie», a précisé le ministère. Il a exprimé sa crainte de voir l'afflux depuis le début de l'année de l'essence russe aboutir à la fermeture des raffineries de pétrole kazakhes.

Le Kazakhstan est préoccupé par l'afflux de l'essence russe, qui est devenu nettement moins cher en raison de l'effondrement du rouble qui a perdu environ la moitié de sa valeur face au dollar l'an dernier.

APS



EL-ADJIBA (BOUIRA) Série de projets de développement au profit de plusieurs localités

Plusieurs localités de la commune d'El-Adjiba, à l'est de Bouira, bénéficieront «bientôt» d'une série de projets destinés à améliorer les conditions de vie des citoyens de la municipalité, a annoncé le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Ahmed Gasmé.

D'après le programme arrêté par les autorités municipales, une antenne administrative pour l'Etat civil sera réalisée dans la localité de Semmache et une autre à Chréaa, afin de rapprocher davantage l'administration des citoyens, a expliqué le maire d'El-Adjiba lors d'une rencontre de concertation avec la société civile.

Ces deux opérations seront réalisées prochainement grâce aux «importants efforts financiers consentis par l'Etat pour améliorer le cadre de vie du citoyen», a expliqué M. Gasmé, rappelant qu'une antenne administrative avait été réalisée et mise en service au village de la Crête rouge, où une salle de lecture devra aussi être équipée dans les prochains mois. En outre, les localités d'Aguouillal, Thamra, El-Madarssa et Bouakkache bénéficieront de projets de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP).

«Pour Thamra, l'étude est en voie d'achèvement et les travaux vont démarrer incessamment, alors que pour Aguouillal, qui traverse une crise aiguë en matière d'AEP en raison de la vétusté de la conduite de distribution, l'APC projette de réaliser une étude afin d'évaluer cette opération qu'attendent les citoyens du village depuis plus de trois ans», a précisé M. Gasmé, en réponse à des préoccupations des représentants de la société civile.

Un projet d'achèvement de la canalisation d'eau potable devra aussi démarrer prochainement dans le village de Hagui, dont l'opération a été inscrite par les services de la commune, a-t-il ajouté.

Le chef-lieu de commune a bénéficié d'une opération de revêtement en gazon synthétique du stade communal de football ainsi que de l'aménagement de son enceinte.

Les responsables municipaux ont également inscrit une opération pour la réalisation des espaces verts dans la ville d'El-Adjiba, des opérations qui «seront concrétisées prochainement», a assuré le P/APC.

Plusieurs pistes agricoles sont aussi prévues dans ce programme qui sera financé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, créée par les pouvoirs publics pour booster le développement local dans les communes pauvres, a-t-il encore fait savoir.

BÉJAÏA

Rétablissement partiel de l'eau courante

L'alimentation en eau potable d'une partie de la ville de Béjaïa, interrompue depuis six jours à cause d'une crue de l'oued Agrioun, a été rétablie jeudi, a annoncé l'Algérienne des eaux. La distribution du précieux liquide a repris dans une partie de Béjaïa après que les équipes de maintenance de l'Algérienne des eaux eurent réussi à réparer la canalisation assurant, depuis la source bleue (30 km à l'est du chef-lieu de wilaya), l'alimentation en eau d'une partie de la ville.

La réparation de cette «casse» va permettre un rétablissement «imminent», mais en partie de la situation, notamment en permettant un apport d'eau de l'ordre de 35.000 m³, dont le volume est jugé en

MÉTIERS TRADITIONNELS

11 millions DA pour financer 28 projets à Oran

Pas moins de 28 projets de métiers traditionnels ont bénéficié, en 2014 dans la wilaya d'Oran, d'un accompagnement et d'un soutien de l'Etat doté d'une enveloppe de plus de 11 millions DA, a-t-on appris jeudi à l'occasion de la visite de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou.

Dans un communiqué remis aux journalistes lors de cette visite, il est indiqué que 15 artisans et 13 artisanes ont bénéficié d'une enveloppe financière pour concrétiser leurs projets précédemment agréés par le ministère délégué à l'Artisanat.

Quelque 1.500 artisans sur un total de 10.485 inscrits dans la wilaya d'Oran ont bénéficié d'une formation portant notamment sur les spécialités de gestion, de formation technique en peinture, de restauration du vieux bâti en plus de recyclage et de qualification de détenu des établissements pénitentiaires.



Pour ce qui est des locaux à usage professionnel dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, les artisans se sont taillés la part du lion en bénéficiant de 1.153 locaux sur un total de 1.750 destinés à la capitale de l'Ouest algérien.

La ministre déléguée chargée de l'Artisanat a présidé, lors de sa visite

dans la wilaya d'Oran, la cérémonie de signature de deux conventions, l'une entre la chambre d'artisanat et l'Entreprise nationale de peinture et l'autre entre cette chambre, l'université des sciences et de technologie d'Oran (USTO) Mohamed Boudiaf, l'école-chantier de l'association Santé Sidi El Houari et la direction de wilaya de l'emploi.

DOUANES

La sécurité nucléaire aux frontières et le contrôle de la radioactivité, thème d'une rencontre à Ouargla

La question de la sécurité nucléaire et du contrôle aux frontières de la radioactivité, ont constitué le thème principal d'une rencontre organisée jeudi par la direction régionale des Douanes à Ouargla.

Initiée en coordination avec le commissariat à l'énergie atomique (Comema), la rencontre, quatrième du genre organisée en direction des personnels de l'administration douanière, en vertu d'une convention signée en 2010 entre la direction générale des douanes et le Comema, vise à mettre à la disposition des douaniers les informations nécessaires à la prévention des dangers de manipulation d'équipements renfermant des matières pouvant être source de radioactivité, et de l'administration douanière les informations concernant les opérateurs économiques important ce type d'équipements et permettre ainsi leur suivi et contrôle.

L'objectif de la rencontre est aussi de sensibiliser le personnel douanier, notamment celui opérant au niveau des postes frontières, sur les mesures préventives à suivre afin d'éviter les effets néfastes d'une quelconque exposition à la radioactivité sur la santé, et pouvant affecter aussi les ressources animale et végétale, ont indiqué les organisateurs.

Dans son intervention, le directeur régional Sud-est des Douanes, Rachid



Kerrouche, a indiqué que la wilaya d'Ouargla, et à l'instar d'autres wilayas du Sud, connaît une intense activité dans le domaine des hydrocarbures, utilisant des équipements spécifiques dont certains renferment de la radioactivité,

d'où la nécessité d'être très vigilants lors des contrôles de ce genre d'équipements mais aussi de s'assurer de leur véritable destination afin d'éviter qu'ils ne soient utilisés à d'autres fins, illicites.

Pour M. Kerrouche, les éléments des douanes, qui jouent un rôle important dans le processus de contrôle régulier du mouvement des équipements portant de la radioactivité, sont tenus aujourd'hui de manipuler davantage

d'équipements spécifiques à la détection et le contrôle de ce genre de produits.

Cette rencontre d'une journée, qu'a abritée l'école régionale de douanes de Mekhadma (Ouargla), sera ponctuée, dans le courant de cette année, de journées de formation sur le même thème, en direction des agents des douanes opérant à travers la région du Sud-Est du pays, sous la supervision du Comema.

Elle a regroupé des cadres de la direction générale des douanes, ainsi que les directeurs régionaux des douanes de Tamanrasset, Illizi et Laghouat, aux côtés des représentants des douanes d'Ouargla.

vière, pour briser le débit de l'écoulement de ses eaux et sa déviation à quelques 100 mètres de la canalisation.

L'intensité de la crue, intervenue vendredi dernier, a non seulement brisé la canalisation mais a cassé également une partie d'un pont traversant l'oued et endommagé, près de 100 mètres de chaussée, rendant obsolète la liaison entre l'agglomération d'Amizour et Semaoun, coupées depuis subitement l'une de l'autre, a-t-on constaté. Les dégâts sont impressionnantes, d'autant que l'eau continue à éroder la terre ferme, fortement imbibée et soumise à de larges fissurations, a-t-on également constaté.

APS

INTEMPIERIES

Sétif continue d'évoluer en blanc

La neige est une nouvelle fois tombée sur Sétif et sa région, pendant toute la nuit de jeudi à vendredi, revêtant la capitale des Hautes Plaines et ses alentours de cet épais manteau blanc auquel la ville semble s'être habituée.



C'est, en effet, la quatrième offensive du «général» Hiver qui avait ouvert les hostilités dès le mois de janvier dernier pour donner, en même temps, de la joie aux fellahs et du fil à retrousser aux services chargés du déneigement des routes, tout en mettant du pain sur la planche de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, omniprésents, comme toujours en pareil cas. Vendredi en milieu de matinée, comme pour nar-

guer la poudreuse, le soleil s'autorise de timides apparitions, à la grande joie des enfants qui profitent de leur jour de congé pour organiser des batailles de boules de neige ou improviser des glissades sur tout ce qui peut ressembler à une luge. Selon les services de la Gendarmerie nationale, même si l'ensemble du réseau routier reste praticable, une grande prudence doit être de mise, en particulier sur les communes du nord de

la wilaya. Dans la wilaya de Mila l'impasse, en revanche, plusieurs axes sont bloqués en attendant l'intervention des engins de déneigement, selon les mêmes services.

C'est le cas du chemin de wilaya (CW) 105 (Mila-Jijel), obstrué sur 9km à partir de la localité de Tasala, du CW 100 (Ferdjoua-Chelghoum-Laid), bloqué sur 10 km entre les villages de Bouhatem et de Benyahia-Abderrahmane.

ILLIZI

Mise en place du guichet unique dans les communes pour rapprocher l'administration du citoyen

La création du guichet unique dans les communes, notamment au Sud du pays, centralisant les opérations de dépôt et retrait de documents officiels, «vise le rapprochement de l'administration du citoyen et l'amélioration du service public», a affirmé, jeudi à Djinet (Illizi), le directeur général de la modernisation, de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abderazzak Henni.

«Le citoyen peut, à la faveur de ce guichet unique, se faire délivrer les documents officiels, dont la carte d'identité nationale, le passeport et la carte grise, au niveau des différentes communes, notamment dans

les régions du Sud du pays», a indiqué M. Henni, lors d'une journée d'étude consacrée à

la modernisation de l'administration. S'agissant de l'archivage de l'état-civil, le responsable a fait part de l'ouverture d'un centre spécial pour cette action, en vue de sécuriser et préserver les registres, avant de mettre l'accent, au regard du déficit en personnel d'encadrement soulevé par certaines présidents d'Assemblées populaires communales, sur l'importance de la formation des cadres pour être au diapason des mutations de modernisation que connaît l'administration.

Dans son intervention, le chef de l'exécutif de la wilaya d'Illizi, Ali Ma-

doui, a fait état d'un projet de création d'un centre de formation des personnels de l'administration de la wilaya d'Illizi, après obtention de l'aval du ministère des finances.

Mettant à profit cette visite dans la wilaya d'Illizi, le directeur général de la modernisation, de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a inspecté le projet du nouveau siège de la daïra de Djinet, dont les travaux sont très avancés, avant de se rendre dans la commune de Bordj El-Haouès (150 km de Djinet), où il a lancé le service du guichet unique, en attendant la généralisation de l'opération aux autres communes de la wilaya d'Illizi.

BOUMERDÈS

Plaidoyer pour l'élargissement des domaines d'intervention du médiateur judiciaire

Des juristes ont appelé, jeudi à Boumerdes, pour l'élargissement du rôle et des domaines d'intervention du médiateur judiciaire, actuellement confinés dans les affaires administratives, commerciales, et foncières, tout en rendant la médiation antérieure et non ultérieure au jugement des affaires concernées.

«L'intégration de cette doléance, par le législateur algérien, dans le code de procédures pénales, qui sera bientôt l'objet d'amendements, contribuera au règlement, à l'amiable, de pas moins de 80 % des affaires introduites en justice», a estimé le président de l'Association nationale des médiateurs judiciaires, Ali Boukhalkhal, lors d'une journée de sensibilisation consacrée au rôle de la médiation dans la lutte contre la violence.

Soulignant l'existence actuelle de toutes les conditions de réussite de cette méthode pacifique (médiation) dans le règlement des conflits au sein de la société, il a assuré que ses chances de réussite sont «très élevées», car le législateur algé-

rien a puisé ce concept du substrat du legs culturel de la société algérienne, ainsi que des préceptes fondant ce droit.

La médiation était pratiquée du temps de la colonisation française, a-t-il rappelé, relevant que les algériens évitaient de recourir aux tribunaux français en leur préférant les tribunaux de droit coutumier basés, notamment, sur la jurisprudence islamique et les modes d'organisation sociétale de Tadjmaath en Kabylie et de Laachira et Al Azaba, dans la vallée du M'Zab, dont certains subsistent à nos jours.

Introduite dans la loi n° 08-09 du 25 février 2008 portant code de procédures civiles et administratives, la médiation, en tant que mode alternatif de règlement des litiges, est d'un rôle important pour dans les entreprises économiques et éducatifs, voire même au sein de la société et de la famille en particulier, a soutenu Maître Boukhalkhal.

«Nous avons recensé près de 3.000 médiateurs à travers les cours de justice du pays, dont le taux de règle-

ment des affaires qui leur sont soumises, est estimé entre 10 à 15 %», a-t-il ajouté, qualifiant ce résultat de «très encourageant», car l'ancien mode d'arbitrage» dans les affaires judiciaires «n'a réussi à régler que 10 affaires en 10 années».

D'autres intervenants, au cours de cette rencontre ont revendiqué un «lieu au sein des tribunaux et cours de justice pour les médiateurs, en vue de leur faciliter la tâche».

La médiation est un mode légal pour rapprocher les points de vue entre deux personnes en conflit, grâce à une troisième partie (médiaiteur) désignée par le juge, avec l'accord des deux parties en conflit dans des affaires commerciales, civiles et foncières, a-t-on expliqué au cours de cette rencontre.

Le médiateur doit être «une personne jouissant d'une grande considération et d'une bonne réputation au sein de la société, autre une expérience, un savoir faire et un pouvoir pour la résolution à l'amiable des problèmes en tous genres», a-t-on précisé.

TLEMCEN

Préparatifs de la saison estivale 2015 sous le slogan confort et sécurité

Les préparatifs de la saison estivale 2015 dans la wilaya de Tlemcen sont placés cette année sous le slogan confort et sécurité, a-t-on appris jeudi auprès du cabinet du wali.

Lors d'une réunion de préparation à Marsa Ben M'hidi, le chef de l'exécutif de wilaya a instruit les responsables locaux des communes et dairas cotières de veiller au confort et à la sécurité, en vue de permettre aux estivants de passer un séjour dans de bonnes conditions, a-t-on indiqué de même source.

L'accident a été particulièrement mis sur la sécurité, l'hygiène et les conditions d'hébergement notamment dans les campings. La protection civile et les services de sécurité doivent mettre leur dispositif en place le 15 mai prochain, a souligné le wali qui a passé en revue toutes les dispositions prises par les responsables locaux.

Pour ce qui est du volet commercial, il a sommé les responsables locaux d'acquérir des stands en toile et de créer des surfaces commerciales pour être concédés aux seuls jeunes de Marsa Ben M'hidi. Des orientations ont été également données aux responsables des secteurs de la culture et de la jeunesse pour l'organisation d'activités d'animation durant la saison estivale.

La wilaya de Tlemcen comptera, pour la saison estivale 2015, une dizaine de plages autorisées à la baignade dont notamment Marsa Ben M'hidi, Moscarda 1 et 2, Aïn Ajroud, Bider, Beni Khelad, Souk Tleta, Tafsout, Dar Yaghmoracen et une nouvelle plage, qui sera opérationnelle cette année à Oued Abdallah dans la ville de Ghazaouet, a-t-on annoncé.

UNIVERSITÉ DE MASCARA Réception prochaine de 8 000 places pédagogiques et de 4 000 lits

Les capacités d'accueil de l'université de Mascara seront renforcées en mai prochain par la réception de 8.000 places pédagogiques, de 4.000 lits et d'autres structures d'accompagnement pour procéder à leur équipement en prévision de la prochaine rentrée universitaire, a-t-on appris jeudi du wali, Ouled Salah Zitouni.



Les places pédagogiques seront réservées aux facultés des sciences humaines et sociales, des lettres et langues, a-t-il indiqué annonçant deux résidences pour jeunes hommes et jeunes filles d'une capacité d'accueil respective de 1.500 et 2.500 lits, un réfectoire central servant 800 plats, cinq laboratoires de recherche scientifique et un nouveau siège du recteurat de l'université.

Le taux d'avancement des travaux de ces projets inspectés jeudi par le wali est estimé à 75 pour cent. A noter que ces projets font partie de l'extension du pôle universitaire «Sidi Said».

Le professeur Khalid Abdulkader, recteur de l'université «Mustapha Stambouli» de Mascara a indiqué, pour sa part, que la réalisation de nouvelles structures dans les délais impartis a permis à la wilaya de bénéficier d'une décision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour la prise en charge des bacheliers des wilayas de Relizane et de Tiaret qui accusent un déficit en structures.

L'université de Mascara a décidé d'ouvrir 70 spécialités de master à l'année universitaire prochaine, qui s'ajoutent à celles existantes depuis des années, outre des spécialités de doctorat en système licence-master-doctorat (LMD).

APS

TAYA (SÉTIF) : Arrestation d'une bande de voleurs de bétail

Azzedine Tiouri

En fin de semaine dernière, K.T, âgé de 32 ans s'est présenté à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Taya, située à une quarantaine de km du chef-lieu de la wilaya Sétif, pour déposer une plainte contre son voisin qu'il soupçonne lui avoir volé 27 têtes de bétail d'une valeur totale estimée à 100 millions de centimes. Le plaignant, demeurant à mechta Roiba déclare avoir vu son voisin à plusieurs reprises rôder devant son étable, malgré la distance qui les sépare.

Sur la base des informations recueillies, les gendarmes ont entamé des recherches et l'enquête leur a permis d'arrêter 4 personnes, âgées entre 18 et 32 ans, impliquées dans cette affaire de vol. Interrogés, les quatre individus ont reconnu être les auteurs du vol. Ils ont déclaré avoir procédé durant la nuit en se déplaçant à bord d'un Peugeot J5. Après avoir ouvert le portail de l'étable, ils ont pris le bétail pour le diriger à pied dans un endroit situé à 50 mètres du lieu du vol.

Juste après avoir réussi leur forfait, ils se sont dirigés vers la localité de Taya pour prendre contact avec un certain S.A, de la wilaya de Mila, accompagné de A.A, âgé de 21 qui n'est autre que le voisin de la victime, dave qui ils se sont mis d'accord avec eux auparavant pour leur transporter les têtes de bétail volée à Tadjenanet, ensuite à Chelghoum Laid pour les revendre à quelqu'un de Constantine pour un montant global de 48 millions de centimes.

Après l'extension de la compétence territoriale des enquêteurs pour les villes de Tadjenanet et Chelghoum Laid, les gendarmes ont procédé à l'arrestation de H.H., âgé de 25 ans qui a reconnu avoir transporté les bêtes moyennant la somme de 5 000 dinars, pour les garder chez lui durant cinq jours avant que les suspects ne prennent contact avec un certain M.R., âgé de 28 ans de Chelghoum Laid pour les transporter vers la ville de Constantine afin de les revendre pour 10 millions de centimes uniquement avec une part d'un million de centime pour S.N., un repris de justice âgé de 47 ans qui avait servi d'intermédiaire.

Tous les suspects impliqués dans cette affaire ont été arrêtés, à l'exception de trois autres qui sont toujours en fuite. Les mis en cause, au nombre de neuf, dont l'âge varie entre 18 et 47 ans, certains ayant des antécédents judiciaires, ont été différés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Eulma qui a placé cinq d'entre eux sous mandat de dépôt. A.N, âgé de 18 ans sous contrôle judiciaire, et les autres en citation directe.

A.T.

EL OURICIA (SÉTIF) : 7 vaches et 9 veaux périssent dans un incendie

Les agents de la Protection civile de l'unité principale de Sétif sont intervenus la semaine dernière pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans une étable dans le douar d'El Hassasna, jouxtant le djebel Mégrès, dans la commune d'El Ouricia, située à une vingtaine de km du chef-lieu de wilaya. Ce sinistre a causé la perte de 7 vaches de reproduction et 9 veaux, morts asphyxiés par la fumée à l'intérieur de l'étable, et 50 bottes de foin incendiées. L'intervention de la Protection civile a évité le pire avant que le feu n'atteigne d'autres locaux où étaient entreposés 30 quintaux d'aliments du bétail, la protection du générateur électrique ainsi que la machine automatisée à traire les vaches.

Les causes de cet incendie ne sont pas encore connues et la Gendarmerie nationale a ouvert une enquête.

A.T.

ALGER 20 ans de prison pour meurtre

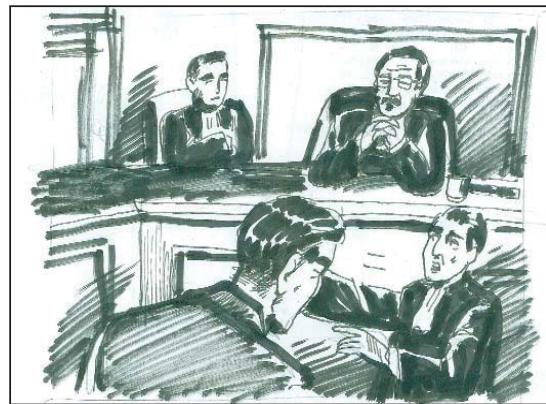
Le procès de Nabil âgé de 39 ans et père de trois enfants se tient au tribunal criminel d'Alger près la cour d'Alger, où il sera jugé pour homicide volontaire sur la personne de son voisin Karim âgé de 31 ans.

A.Ferrag

En ce jour fatidique, Karim lui annonce que sa femme s'adonne à la prostitution. Une dispute s'est déclenchée entre Nabil et Karim.

Fou de colère Nabil court et en revient avec une hache, Karim a reçu plusieurs coups et est décédé sur place.

Nabil sera arrêté quelques heures



plus tard, et ne nie pas les faits retenus contre lui.

Nabil comparait devant un tribunal criminel d'Alger, au box des accusés, il garde la tête basse jusqu'à la fin du procès. L'accusé reconnaît certes ses faits : «J'étais sous l'effet de la drogue et je ne savais pas ce que je faisais, je ne voulais pas le tuer, je vous jure que c'est la vérité».

Au terme des débats, le président donne la parole au représentant du ministère public, qui, après avoir

rappelé les faits demande à la cour de n'accorder aucune clémence et de lui infliger la peine de 23 ans de réclusion criminelle étant donné l'extrême gravité des faits. Son avocat plaidera coupable tout en demandant le bénéfice de circonstances atténuantes. Après les délibérations et en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, l'accusé est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

BLIDA De faux billets de banque saisis à Ouled Yaïch

Belhadj Ahmed

L'attention d'une patrouille de police de la sûreté de daïra d'Ouled Yaïch (Blida) a été attirée par le comportement suspect d'un automobiliste qui se trouvait à bord d'une Peugeot 307.

À la vue des policiers qui s'approchaient de lui pour un éventuel contrôle, le suspect tenta de fuir mais il fut vite rejoint par les policiers qui n'eurent aucun mal à le maîtriser.

La fouille du véhicule permit aux policiers de découvrir la somme de 1550 € ainsi que des feuilles de papier découpées à la taille de billets de banque recovertes d'un produit de couleur verte et une bouteille contenant un liquide servant à la falsification des billets de banque.

Les recherches menées aussitôt après permirent d'établir que la voiture appartenait à une agence de location de voitures.

Le mis en cause a été présenté auprès du procureur de la République près le tribunal de Blida qui l'a placé en détention préventive. Par ailleurs, des policiers de la même sûreté de daïra, ont été informés que deux individus s'adonnaient au commerce de stupéfiants dans la localité de Ouled Yaïch. Une enquête fut aussitôt ouverte ce qui a permis d'identifier très rapidement les deux suspects.

Il s'agissait de deux frères, selon les résultats des recherches, et une perquisition fut menée à leur domicile. Dans la chambre du premier mis en cause, les policiers découvrirent 77 comprimés de psychotropes de différentes marques, 29 seringues en plastique et du liquide ayant un effet psychotrope.

Les deux mis en cause ont été présentés par devant le procureur de la République près le tribunal de Blida qui les plaça en détention préventive sous les chefs d'inculpation de détention de stupéfiants et d'armes blanches.

AÏN DEFLA : Arrestation de 12 personnes suite à des actes de violence après un match de football



Les services de sécurité de Ain Defla ont procédé, récemment, à l'arrestation de 12 personnes dont 7 mineurs, accusés d'être impliqués dans des actes de violence ayant porté atteinte à l'ordre public suite à un match de football, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Stéréo de la wilaya. Les personnes arrêtées, âgées entre 14 et 22 ans, qui n'ont visiblement pas digéré la défaite de leur équipe (Djil Ain Defla) face à l'équipe de Béni Thour le 28 février passé, s'étaient livrées à des actes de violence et d'agression, a indiqué la même source, signalant que le travail des services de sécurité s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

Après accomplissement des procédures judiciaires en vigueur, les mis en cause ont été présentés au procureur de la République près le tribunal de Ain Defla qui a mis 5 d'entre eux sous mandat de dépôt et invité les 7 mineurs à une comparution directe au tribunal lors de l'audience prévue dans quelques jours.

Des habitants du site précaire «Ouarsenis» d'Oran réclament leur relogement «immédiat»

Des habitants du site précaire «Ouarsenis», implanté à Mers El Kebir, ont organisé jeudi un mouvement de contestation sur la corniche oranaise en réclamant leur relogement «immédiat».

Les protestataires ont, jusqu'à la fin de la matinée, coupé la route de la corniche reliant Oran à Ain El Turk, paralyssant pratiquement le trafic routier sur l'axe cité, en utilisant des pierres et des troncs d'arbres.

Les usagers de cette route ont été contraints de rebrousser chemin

pour emprunter la voie de la corniche supérieure, causant un embouteillage indescriptible. Contacté par l'APS, le chef de la daïra d'Aïn El Turk, Ferroukh Mohand Houcine, a indiqué «qu'aucun programme de relogement n'est prévu dans l'immédiat».

«Actuellement, quelque 200 logements sont en cours de réalisation sur le territoire de notre daïra», a-t-il expliqué, ajoutant que «ces logements seront distribués selon les priorités et en toute transparence».

SANTÉ PUBLIQUE

Installation de la Commission consultative nationale des praticiens médicaux spécialistes

La Commission consultative nationale des praticiens médicaux spécialistes de santé publique a été installée jeudi par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Cette commission, créée en application des dispositions de l'article 08 du décret exécutif du 24 novembre 2009 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps des praticiens spécialistes de santé publique, est chargée de «donner des avis sur les questions se rapportant aux praticiens spécialistes de Santé publique ainsi qu'aux programmes de santé publique», précise un com-



muniqué du ministère de la Santé.

Elle a pour mission d'«émettre des avis sur, notamment, la création et la transformation des structures hospitalières de Santé publique, la détermination des effectifs normatifs concernés, les programmes de formation continue, l'évaluation des activités des praticiens concernés, les concours de gradations des praticiens médicaux spécialistes de santé pu-

blique». La mise en place de cette instance consultative «vient conforter le dialogue social en cours et soutenir la volonté affichée de transformer ce dialogue social en partenariat effectif permettant aux acteurs de la santé d'oeuvrer à réhabiliter le secteur public de la santé pour le hisser au niveau des attentes légitimes des usagers de la santé», souligne la même source.

ADRAR

Succès de la 1^e opération de traitement du cancer provoquant l'hypertension artérielle

Une intervention chirurgicale, la première à l'échelle nationale, de traitement du cancer à l'origine de l'hypertension artérielle (HTA), a été effectuée jeudi, «avec succès», à l'hôpital d'Adrar sur une octogénaine, a indiqué le Dr Yaïche Achour Tewfik du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Kouba (Alger).

La complexité de cette opération réside, en grande partie, dans l'âge avancé de la patiente (81 ans), et la délicatesse de la partie du corps où s'est développée la tumeur, au niveau de la glande surrenale, a indiqué Pr Yaïche, également anesthésiste-réanimateur. Menée par une équipe médicale composée

d'une quinzaine de spécialistes, du CHU de Kouba, sous la conduite du Pr Yaïche, cette opération fait partie d'une série d'interventions dirigées par cette mission médicale dans la région, a fait savoir le Pr Yaïche, en marge d'une journée d'étude sur les objectifs et acquis de la convention de jumelage entre les établissements hospitaliers du Nord et du Sud du pays. Le programme de jumelage, précédé par des visites préparatoires menées l'année dernière pour déterminer les besoins de la région, prévoit 12 interventions chirurgicales d'obstétrique, six autres d'ORL (Otorhinolaryngologie), et d'une autre de chirurgie

générale (cas de l'octogénaire), selon le même responsable. M. Yaïche s'est, à ce titre, félicité de la mobilisation, lors de ces interventions, de moyens et équipements médicaux adéquats par l'établissement hospitalier Ibn-Sina d'Adrar, ayant contribué largement à la réussite de l'opération.

Les opérations de jumelage, initiées par le ministère de tutelle, revêtent une importance particulière en matière d'amélioration et de promotion des prestations médicales et le perfectionnement des praticiens de la région, à la faveur de la formation continue menée en marge de ce type d'initiatives, a estimé, de son côté, le directeur de

la Santé de la wilaya, Hocine Boumada, tout en émettant le souhait de renouveler cette opération avec d'autres CHU, tels que ceux d'Hussein Dey et Béni-Messous. Selon le responsable, le secteur s'emploie à renforcer les conventions de jumelage avec de nouvelles structures médicales susceptibles d'apporter une assistance aux praticiens locaux, au plan de l'encadrement et médical, en prévision de l'ouverture des nouveaux projets sanitaires retenus pour la wilaya d'Adrar, dont un hôpital de 120 lits à Adrar, un autre de 60 lits à Aoulef et un hôpital de 240 lits au pôle médical en cours de réalisation dans la commune d'Adrar.

L'Arabie Saoudite intensifie la prévention contre le coronavirus MERS

Les autorités saoudiennes ont décidé d'intensifier la campagne de prévention contre le coronavirus MERS après la mort de dix personnes en une semaine.

Le ministère de la Santé a lancé jeudi la «nouvelle phase» d'une campagne de prévention, avec comme slogan: «Nous pouvons le stopper», destinée à contenir la maladie et comporter des spots à la télévision, à la radio, dans la presse et sur les réseaux sociaux, ainsi que l'envoi de messages téléphonique (sms).

Jusqu'ici, la prévention se limitait aux communiqués du ministère de la Santé et à des déclarations à la presse, ainsi qu'à des posters dans les aéroports sur la manière de se prémunir contre la maladie.

Cette intensification de la prévention intervient après une mission d'experts internationaux, qui a recommandé plus d'efforts pour éduquer les professionnels de la santé et le public aux dangers de la maladie et notamment après la mort de dix personnes en une semaine.

Les derniers décès, dont 7 à Ryad, sont intervenus entre les 27 février et le 5 mars, portant à 30 le nombre de

morts en février. Selon le ministère de la Santé, 936 personnes ont été infectées par le virus depuis son apparition en 2012, dont 402 sont décédées.

L'Arabie Saoudite est le premier foyer du virus, qui a fait plus de 400 morts dans le royaume en près de trois ans, selon les statistiques du ministère saoudien de la Santé. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), se fondant sur des rapports préliminaires, estime que les personnes ayant des contacts directs avec les chameaux présentent un risque plus élevé d'infection par le Mers, auquel les jeunes chameaux sont particulièrement sensibles. Le coronavirus Mers est considéré comme un cousin, plus mortel mais moins contagieux, du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (Sras), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003.

Comme lui, il provoque une infection des poumons, et les personnes touchées souffrent de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires. À la différence du Sras, il génère aussi une faillance rénale. Il n'existe pour l'heure aucun traitement préventif contre le coronavirus Mers.

Le don d'organes doit être une pratique «pérenne»

Le don d'organes pour les besoins de transplantation doit être une pratique «pérenne», a recommandé jeudi à Alger la présidente de l'association de don d'organes (Biloba), le Dr Radhia Kraïba.

Intervenant lors de «la 8e journée portes ouvertes» sur le don, le Dr Kraïba a déploré le fait que cette pratique «ne soit qu'occasionnelle en Algérie, au moment où les besoins en matière de transplantations d'organes ne cessent d'accroître».

Elle a encouragé, en particulier, le don d'organes à partir de donneurs vivants en raison de la «qualité» du greffon, soulignant que 50 % des dons effectués en Europe du Nord (une référence en la matière) le sont par cette méthode.

Relevant le caractère scientifique de l'association, elle a émis le vœu que soient plus nombreuses les organisations de malades, afin que leurs voix soient «mieux entendues».

Selon les données collectées par Biloba, moins d'une dizaine de greffes de foie ont été pratiquées en Algérie depuis 2010, 659 transplantations de reins, près d'un millier de cornées et 187 autres greffes de cellules souches hématopoïétiques.

«Ce nombre est en deçà des attentes des malades, d'où l'intérêt de cette journée à travers laquelle nous tenons à sensibiliser la population sur l'importance du don d'organes, lequel doit être une culture bien ancrée dans notre société», a expliqué à l'APS le vice-président de Biloba et chargé de communication, Zebboudj Abderezak.

L'association, rappelle-t-on, avait réalisé récemment un sondage faisant ressortir que plus de 80% des personnes interrogées sont «favorables» à cette pratique, mais seulement 50% d'entre elles sont prêtes à devenir concrètement des donneurs.

Aussi, les membres de Biloba s'activent-ils afin que la proportion des donneurs soit plus large, à travers notamment des campagnes d'information de proximité et en mettant en avant les différents aspects liés à la question, à savoir le religieux, le juridique, le médical et le sociétal.

Pour ce faire, un imam d'Alger a été convié à cette rencontre afin de clarifier l'approche théologique autorisant le don d'organes, versets coraniques et hadiths du prophète (Qss) à l'appui.

«J'ai donné un rein et permis à mon frère de vivre»

«Depuis 1987, je vis avec un seul rein. Prendre la décision de faire don de son rein n'est pas chose aisée, mais ce faisant, j'ai permis à mon frère de vivre», a témoigné lors de cette rencontre, Mme Malika Aïche. Aujourd'hui à la retraite, elle affirme que son acte ne représente aucunement un handicap pour elle, dans la mesure où elle a continué longtemps à exercer son métier de professeur d'éducation physique. Mais sa satisfaction profonde demeure celle d'avoir permis à son frère de «vivre normalement», en exerçant le métier de médecin et en menant une vie de famille, au même titre que toute personne saine.

En consentant ce geste qui exprime autant la «générosité» que l'«amour» qu'elle éprouve pour son frère, Mme Aïche a dû «dompter la peur» qui l'a accompagnée depuis le début.

«Aujourd'hui, je veux témoigner pour donner de l'espoir aux malades et inciter les citoyens à réfléchir à cet acte salvateur», a-t-elle confié, ajoutant que «si la vie est un don de Dieu, la préserver relève du devoir».

MANGER DES POMMES EST-CE VRAIMENT, BON POUR LA SANTÉ ?

Quand vous cueillez une pomme dans un arbre ou achetez au marché quelques juteuses et délicieuses Pink Ladies, êtes-vous certain de faire un geste bon pour votre santé ?

Quand vous cueillez une pomme dans un arbre ou achetez au marché quelques juteuses et délicieuses Pink Ladies, êtes-vous certain de faire un geste bon pour votre santé ?

La pomme est le fruit préféré des Français, qui en croquent 19 kilos par an. Granny Smith, Golden, Royal Gala... il existe plusieurs centaines de variétés de pommes aux goûts, couleurs et compositions nutritionnelles très différentes. Pourtant elles sont souvent taxées de fruits standardisés aux qualités nutritionnelles faibles.

Explications de François Laurens directeur adjoint de l'institut de recherche en horticulture et semence de l'INRA, dont la mission est de créer de nouvelles variétés de pommes qui soient à la fois au goût du consommateur, cultivables par l'arboriculteur et peu gourmandes en produits phytopharmaceutiques.

Qu'est-ce que la sélection génétique ?

L'amélioration génétique, pratiquée de façon scientifique depuis 1860, utilise des croisements "naturels", dirigés par le sélectionneur qui fait un tri dans les descendances. Ce tri peut se faire sur le terrain avec des observations, et des mesures de rendement ou en laboratoire (en testant leur résistance aux maladies en leur introduisant artificiellement le virus



dans l'organisme). « Pour créer une nouvelle variété de pomme, cela demande environ vingt années de recherches », rappelle François Laurens.

Les pommes sont-elles aujourd'hui standardisées ?

Si les pommes sélectionnées pour la culture intensive répondent à des critères de sélection très précis, il existe toujours des petits producteurs qui feront pousser d'autres variétés de pommes suivant d'autres règles. Le consommateur a aujourd'hui le choix. Il existe plusieurs centaines de variétés de pommes disponibles aux formes et goûts très différents.

Quels sont les critères de sélection pour les pommes ?

Les nouvelles variétés de pommes sont aujourd'hui sélectionnées en fonction des critères suivants : leur qualité esthétique, leur goût, leur résistance aux maladies et leur temps de conservation.

« Pour créer une nouvelle variété de pommes, il faut trouver l'équilibre entre plusieurs aspects importants. Le consommateur veut une chair de qualité tandis que l'arboriculteur attend une production fruitière régulière et économique en intrants (engrais). Enfin, étant dans une démarche de réduction des produits phyto-

pharmaceutiques, nous mettons à jour des variétés résistantes aux maladies et aux ravageurs » explique le chercheur.

Le rendement reste un facteur important de sélection, mais n'est plus le critère numéro 1. En effet pour les arbres fruitiers, on a atteint le rendement maximal nécessaire. Ce qui n'est pas le cas pour les céréales.

La qualité nutritionnelle est-elle un critère de sélection pour les pommes ?

Non, mais les critères de sélection choisis ne nuisent pas forcément aux qualités nutritionnelles des fruits.

« Parfois, il n'y a pas besoin de saturer les pommes avec plus de nutriments » explique le chercheur.

Par exemple, les polyphénols de la pomme, excellents pour la santé cardio-vasculaire, donnent au fruit une saveur très amère. Les pommes très riches en polyphénols sont utilisées pour fabriquer du cidre mais ne sont pas destinées à être croquées. La vitamine C donne un goût acide aux fruits.

Une trop forte concentration peut donc rendre aussi le fruit imangeable. Une Transparente de Croncels en contient 400 mg. Croquer dans cette pomme c'est un peu avaler sans eau un cachet de vitamine C. L'essentiel est que le

consommateur continue de manger des pommes et qu'il équilibre son alimentation pour faire le plein de nutriments essentiels à sa bonne santé » rappelle François Laurens. « Si on lui propose des pommes « parfaites pour la santé » mais vilaines et pas bonnes, il arrêtera de croquer dedans ».

Quels sont les éléments qui font varier la qualité nutritionnelle des pommes ?

La date de la récolte, la qualité du sol et sa composition, les pesticides et intrants utilisés peuvent modifier la quantité et la qualité des composés nutritionnels des pommes. Les rendements élevés peuvent aussi les réduire. « Mais il n'existe pas d'études scientifiques qui ont analysé l'évolution des composés nutritionnels des pommes au fil du temps, en la comparant avec l'intensité du rendement » explique François Laurens.

« Mais surtout chaque variété de pomme a une composition nutritionnelle différente. On ne peut donc pas comparer les quantités de nutriments d'une Transparente de Croncels et d'une Golden pour établir que les pommes d'aujourd'hui sont moins riches en nutriments que celle d'autan », rappelle le chercheur.



SYNDROME DE L'ŒIL PARESSEUX Récupérez la vue grâce à un jeu vidéo

Le premier jeu vidéo vendu sur ordinateur devrait être commercialisé très bientôt. Il permettra aux personnes atteintes du syndrome de l'œil paresseux, également appelé amblyopie, de faire travailler leurs deux yeux ensemble. L'éditeur français de jeux vidéo Ubisoft vient de présenter un projet de jeu vidéo thérapeutique permettant de rééduquer la vision des personnes souffrant d'amblyopie. Ce trouble visuel s'installe au cours de l'en-

fance et peut persister jusqu'à l'âge adulte. Cela entraîne une baisse d'acuité visuelle d'un œil (plus rarement des deux yeux), l'œil "paresseux" perdant progressivement son efficacité. Pour forcer l'œil amblyope à travailler, les chercheurs de l'université canadienne McGill, au Canada, et les concepteurs de jeux ont donc imaginé "Dig rush", un jeu qui propose aux patients d'ajuster les tâches à creuser le sol pour chercher de l'or. Mais son principe a été adapté

aux exigences thérapeutiques. Pour jouer à Dig Rush les joueurs portent des lunettes 3D bicolores (bleu et rouge). A l'écran, les éléments du jeu s'affichent dans une couleur ou l'autre, forçant le joueur à utiliser ses deux yeux.

Ce jeu a subi 11 essais cliniques pendant un an auprès de plus de 200 adultes et enfants, principalement aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

L'arrêt du tabac n'est pas forcément synonyme de prise de poids

En arrêtant de fumer, nous avons souvent peur de prendre du poids. En effet nous sommes nombreux à nous consoler avec de la nourriture pour combler le manque de nicotine. Ce n'est pas une solution ! Comment éviter de grossir quand on arrête de fumer ? En suivant nos 5 conseils très simples et efficaces. Sinon, vous risquez presque à coup sûr de prendre quelques kilos : 2 ou

3 correspondant à votre poids en réalité normal (un fumeur est souvent en sous-poids) et 2 ou 3 parce que vous risquez de remplacer le tabac par « quelque chose à manger ». En plus, quand on arrête de fumer, le métabolisme change et on stocke davantage. Souvent, on cherche à s'occuper les mains et la bouche, alors on grignote. Pour éviter la catastrophe, voici les meilleures astuces :

Mâchez du chewing-gum.
Ayez toujours une pomme dans votre tiroir de bureau ou dans votre sac à main. Croquez en cas d'urgence.
Ne prenez plus de dessert (ou sautez-le au moins 1 repas sur 2 si vous étiez accro).
Buvez 1 litre d'eau riche en magnésium chaque jour.



Certaines graisses font elles plus grossir que d'autres ?



Toutes les graisses ne sont pas mauvaises pour notre santé. Elles sont même essentielles. Réduction du diabète, prévention de l'hypertension ... Les graisses sont nos amies. Mais pour cela il faut savoir bien les choisir !

Toutes les huiles sont constituées à 100 % de lipides. Toutes apportent donc exactement la même quantité de calories, soit 90 cal pour 1 cuillère à soupe. Le beurre, un peu moins car il contient 20 % d'eau. Et la crème fraîche, encore moins car elle contient nettement plus d'eau. Et quoi qu'il en soit, 100 % de notre graisse stockée vient de notre alimentation donc mathématiquement, moins on en consomme, moins on en stockera. Cependant, l'apport énergétique n'est pas le seul critère à prendre en compte. Ainsi, certains acides gras sont plus faciles à brûler par le corps, tandis que d'autres pourraient favoriser au contraire la prise de poids.

Moins de sucre = moins de gras

Le gras que nous mangeons est directement brûlé ou stocké sous forme de gras. Mais l'excès de sucre aussi, est stocké sous forme de gras. Mangez moins de sucre (tous types confondus, y compris si vous abusez des fruits par exemple), vous stockerez moins de graisses. Des études indiquent par exemple qu'en diminuant de 40 % la consommation de sucre, on peut réduire de plus de 10 % notre stockage de graisses.

DIABÈTE DE TYPE 2

Une nouvelle hormone serait capable d'imiter les effets de l'exercice physique

Une nouvelle hormone, la MOTS-c a été découverte par des chercheurs américains, selon une étude publiée dans la revue scientifique Cell Metabolism. Elle permettrait de limiter la prise de poids et de lutter contre la résistance à l'insuline induite par une alimentation trop riche. Une découverte encourageante pour les personnes atteintes de diabète de type 2.

Les scientifiques de l'Ecole de gérontologie de l'Université de Californie du Sud (Etats-Unis) ont découvert une nouvelle hormone, la MOTS-c qui imite les avantages sur la santé de l'exercice physique en normalisant le métabolisme et en ralentissant la prise de poids causée par les régimes gras. Ces conclusions ont été observées en laboratoire sur des rongeurs.

Les chercheurs ont injecté cette nouvelle hormone chez des souris de laboratoire génétiquement programmées pour devenir obèses et résistantes à l'insuline. Les rongeurs ont été suralimentés en produits riches en matière grasse. Les résultats de l'étude ont révélé que l'injection de cette nouvelle hormone a supprimé la prise de poids chez les cobayes et a également inversé la résistance à l'insuline due à leur alimentation. Ces conclusions observées chez les souris devraient être identiques chez les humains puisqu'ils ont le même mécanisme moléculaire.

«Cela représente une avancée majeure dans l'identification de nouveaux traitements pour les maladies liées à l'âge telles que le diabète de type 2», a expliqué le Dr Pinchas Cohen, le doyen de l'Ecole de gérontologie et

auteur principal de l'étude. «Des essais cliniques chez les humains pourraient commencer d'ici trois ans», affirme le chercheur. Une avancée d'autant plus importante que le diabète est une pathologie de plus en plus fréquente et de plus en plus mortelle.

Le diabète une maladie mortelle qui évolue rapidement

L'évolution de cette maladie en France et dans le monde laisse peu de place à l'optimisme en raison de mauvaises habitudes alimentaires et d'une vie quotidienne de plus en plus sédentaire. En 2000 déjà, l'Organisation Mondiale de la Santé prévoyait qu'il y aurait près d'un million de diabétiques supplémentaires en France d'ici 2030. Sur le continent européen, ce total devrait passer de 33 millions en 2000 à 48 millions en 2030. La moitié des diabétiques meurent des suites de maladies cardiovasculaires. Entre 10 et 20 % des malades meurent d'insuffisance rénale, 10 % développent de graves déficiences visuelles et 50 % souffrent de neuropathie diabétique (maladie qui attaque les nerfs).



L'OMS nous recommande 10% de sucre par jour, pas plus

L'Organisation mondiale de la santé veut se battre contre le surpoids et l'obésité. Elle préconise une baisse importante des quantités de sucre que nous absorbons chaque jour.

Dans ses nouvelles recommandations nutritionnelles, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) souhaite que les adultes et les enfants réduisent leur consommation de sucre à 10 % de leur apport énergétique quotidien, afin de diminuer le risque de surpoids, d'obésité et de caries dentaires. Cette nouvelle limite conseillée inclut bien évidemment tous les sucres ajoutés, notamment dans les boissons gazeuses, les jus de fruits et les aliments. Et ce n'est là qu'une première étape puisque l'OMS aimerait que cet apport quotidien en sucre ne représente bientôt que 5 % de notre apport énergétique.

«Une réduction à moins de 5 % de sucre, soit environ 25 grammes par jour ou six cuillères à café, procurerait des avantages supplémentaires pour la santé», a expliqué le Dr Francesco Branca, directeur du département de la nutrition pour la santé et le développement à l'OMS. «Une étude montre que cela réduirait à zéro le nombre de caries dentaires», a-t-il ajouté. Cette recommandation de l'OMS intervient au terme d'une procédure de consultation



lancée il y a un an et au cours de laquelle plus de 170 témoignages d'experts ont été analysés. L'enjeu est d'importance car les maladies non-transmissibles comme le diabète, le cancer ou les maladies cardiaques sont à l'origine de 16

millions de décès prématurés chaque année dans le monde. Or, l'incidence de ces maladies pourrait être largement réduite par le biais d'une alimentation plus équilibrée et moins riche en sucre. De même, un taux trop élevé de sucre dans le sang (hyperglycémie) endommage les petits vaisseaux des reins qui ne jouent plus leur rôle de filtre et favorise l'insuffisance rénale chronique.

La sœur de Larbi Ben M'hidi appelle la France à reconnaître ses crimes et à présenter ses excuses à Algérie

Drifa Hassani Ben M'hidi, sœur du martyr Larbi Ben M'hidi a appelé jeudi à Alger la France à «reconnaitre ses crimes de guerre et à présenter ses excuses à l'Algérie».

Dans une déclaration à l'APS lors de la célébration par le Musée du Moudjahid du 58e anniversaire de la mort de cette grande figure de la révolution, Mme Ben M'hidi qui a insisté sur «la reconnaissance par la France de ses crimes de guerre commis contre les Algériens», a appelé la France à «présenter ses excuses à l'Algérie» ajoutant que les Algériens «ne pardonneront jamais à la France tant qu'elle ne présentera pas ses excuses». Mme Ben M'hidi s'est dit toutefois contre le «principe d'indemnisation», soulignant en revanche que si l'indemnisation était dans l'intérêt de l'Etat algérien elle ne s'y opposera pas.

Elle a indiqué dans le même contexte que l'Histoire doit être écrite par des Algériens car si cette écriture est l'œuvre de Français, elle serait sans doute fausse. L'ennemi n'écrira jamais l'Histoire correctement», a-t-elle souligné.

Elle a appelé par ailleurs à la réhabilitation «morale et matérielle» de tous les martyrs en vue de préserver «la dignité des Algériens», a-t-elle soutenu.

Evoquant le parcours de son frère, elle a rappelé que ce dernier était un nationaliste avéré ayant adhéré très jeune au mouvement national.

Elle a rappelé à cette occasion la rencontre dans la maison familiale à Constantine entre son frère et Mohamed Boudiaf, ajoutant que Larbi, de par sa perception de visionnaire, était convaincu de la lutte armée pour le recouvrement de la liberté.

Né en 1923 au douar Kouahi (Ain M'lila), Larbi Ben M'hidi adhère en 1940 au Parti du peuple algérien (PPA), puis participe en 1947 à la création de l'Organisation spéciale (OS) avant d'être désigné, en 1952, responsable politique-militaire de l'Oranie.

Concernant la polémique suscitée par les Français sur sa mort, l'enseignant d'histoire Bachir Madani a indiqué que la thèse du suicide n'était qu'un mensonge, chose qui a été confirmée par le général de l'armée française Paul Aussaresses.

Il a rappelé que Larbi Ben M'hidi a été arrêté par les parachutistes français le 23 février 1957 après avoir participé aux premières opérations de la bataille d'Alger avant qu'il ne soit torturé puis assassiné sur ordre du général Auassresses dans la nuit du 3 au 4 mars 1957.

L'unité du pays et du peuple était l'un des objectifs de la Révolution

Les moudjahidine qui sont intervenus au cours d'une conférence historique organisée jeudi à Batna à l'occasion de la commémoration du 18e anniversaire du décès du moudjahid Hadj-Lakhdar, ont affirmé que l'unité du pays et du peuple était "l'un des objectifs de la Révolution".

L'Algérie a chèrement arraché sa liberté au prix d'un million et demi de martyrs, c'est pourquoi les générations de l'indépendance doivent prendre exemple sur toutes celles et tous ceux qui se sont sacrifiés et œuvrera à préserver le pays, ont souligné les intervenants.

«Les jeunes sont tenus de s'armer de la science et de l'abnégation au travail pour servir leur nation comme l'ont fait, hier, les valeureux martyrs», a indiqué le secrétaire de wilaya de l'organisation des nationales des Moudjahidine, Messaoud Abid, au cours de cette conférence organisée à la faculté des sciences so-



ciales, humaines et islamiques.

De son côté, le recteur de l'université de Batna, le Dr Tahar Benabid, a relevé que le but de la commémoration de ces événements est de «prendre pour modèle l'action et les valeurs portées par ceux qui avaient consenti le sacrifice supreme pour la liberté et la souveraineté de l'Algérie».

La conférence, tenue en présence de nombreux étudiants, a été marquée par l'appel qui leur a été lancé pour qu'ils mènent des travaux de recherche sur la vie et le parcours des chouhada de la glorieuse Révolution. Mohamed-Tahar Abidi, alias Hadj-

Lakhdar est décédé en février 1998 à l'âge de 82 ans. Il avait pris part à la réunion tenue à Dechart Ouled Moussa, sous la direction de Mostefa Benboulaïd, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954.

Il a également participé, avant de prendre le commandement de la Wilaya I historique, à l'attaque témoinaire de la caserne de Batna. La célébration de la mort de ce moudjahid dont le nom est porté par l'université de Batna a été organisée par les associations Hadj-Lakhdar et de promotion de la jeunesse, avec le concours de l'université.

L'unité du pays et du peuple était l'un des objectifs de la Révolution

Les moudjahidine qui sont intervenus au cours d'une conférence historique organisée jeudi à Batna à l'occasion de la commémoration du 18e anniversaire du décès du moudjahid Hadj-Lakhdar, ont affirmé que l'unité du pays et du peuple était «l'un des objectifs de la Révolution».

L'Algérie a chèrement arraché sa liberté au prix d'un million et demi de martyrs, c'est pourquoi les générations de l'indépendance doivent prendre exemple sur toutes celles et tous ceux qui se sont sacrifiés et œuvrera à préserver le

pays, ont souligné les intervenants.

«Les jeunes sont tenus de s'armer de la science et de l'abnégation au travail pour servir leur nation comme l'ont fait, hier, les valeureux martyrs», a indiqué le secrétaire de wilaya de l'organisation des nationales des Moudjahidine, Messaoud Abid, au cours de cette conférence organisée à la faculté des sciences sociales, humaines et islamiques.

De son côté, le recteur de l'université de Batna, le Dr Tahar Benabid, a relevé que le but de la commémoration de ces événements est de «prendre pour modèle l'action et les valeurs portées par ceux qui avaient consenti le sacrifice supreme pour la liberté et la souveraineté de l'Algérie».

La conférence, tenue en présence de nombreux étudiants, a été marquée par l'appel qui leur a été lancé pour qu'ils mènent des travaux de recherche sur la vie et le parcours des chouhada de la glorieuse Révolution.

Mohamed-Tahar Abidi, alias Hadj-Lakhdar est décédé en février 1998 à l'âge de 82 ans. Il avait pris part

à la réunion tenue à Dechart Ouled Moussa, sous la direction de Mostefa Benboulaïd, dans la nuit du 31 octobre au 1er Novembre 1954. Il a également participé, avant de prendre le commandement de la Wilaya I historique, à l'attaque témoinaire de la caserne de l'armée française, au cœur de Batna.

La célébration de la mort de ce moudjahid dont le nom est porté par l'université de Batna a été organisée par les associations Hadj-Lakhdar et de Promotion de la jeunesse, avec le concours de l'université.

Nécessité de préserver les acquis de la Révolution et de renforcer la cohésion nationale

Le secrétaire général de l'organisation nationale des moudjahidine (ONM), Said Abadou a mis l'accent, jeudi à Djouab (80 km à l'est de Médéa), sur la nécessité de préserver les acquis de la Révolution de novembre 54 et de renforcer la cohésion nationale devant les défis auxquels fait face la nation algérienne.

S'exprimant à l'occasion d'une cérémonie commémorative, à Djebel Boulegroune, au niveau de cette commune, à l'occasion du 57ème anniversaire de la mort du chahid Si Lakhdar, M. Abadou a estimé que l'indépendance du pays était «le plus grand acquis de notre révolution et qu'on se doit de la défendre en permanence», affirmant qu'aucun progrès ne pouvait aboutir «en l'absence de stabilité et de souveraineté totales vis-à-vis de l'extérieur».

Le SG de l'ONM a, en outre, mis en

exergue les grandes qualités humaines et militaires, doublées d'une forte personnalité, totalement dévouée à la cause nationale, qui caractérisaient le commandant Si Lakhdar. Son parcours, a-t-il souligné, est un «exemple à méditer pour les générations actuelles et futures, et restera un symbole vivant de l'amour de la patrie».

De son vrai nom Rabah Mokrani, le commandant Si Lakhdar est né le 6 novembre 1936, au sein d'une famille pauvre, originaire du petit village de Guergour, à l'ouest de l'ex-Palestine, à l'ouest de Bouira, baptisée depuis l'indépendance Lakhdaria, en relation avec le nom de guerre de ce martyr de la Révolution algérienne. Après un bref cursus scolaire dans sa ville natale, il se voit confier, à un âge précoce, la mise en place des premières cellules combattantes dans la région de

Lakhdaria et Aïn Bessam (Bouira).

Il est nommé, tour à tour, chef des unités de combat de choc, opérationnelles à travers les différentes zones de la wilaya IV historique, puis, chargé, en compagnie du Chahid Ali Khodja, de la formation des commandos d'élite de l'Armée de libération nationale (ALN).

Le commandant Si Lakhdar, s'employa avec ardeur, plus tard, en sa qualité de chef militaire de la wilaya IV historique, et sous la direction clairvoyante du Chahid Si M'Hamed Bouguerra, à doter les maquis de la Révolution d'unités combattantes aguerries, outre l'organisation des structures militaires locales et la planification des opérations militaires, dont beaucoup seront couronnées de succès et lui valurent le titre de «facon du mont Zbarbar».

Il est également l'initiateur, selon les

témoignages de ses anciens compagnons d'armes, d'un guide militaire sur «la guérilla» renfermant une somme de détails sur la stratégie de la lutte armée, ainsi que les principes et techniques de la guérilla en zone rurale.

Mortellement touché par des tirs ennemis, lors d'un accrochage qui s'est produit, dans la nuit du 4 au 5 mars 1958, à Djebel Boulegroune, le commandant Si Lakhdar, succombera à ses blessures malgré les tentatives d'exfiltration entreprises par les éléments de la Katibat Zoubiria, dirigée par le commandant Ali Khodja.

Il sera enterré au douar Zenine, en contrebas du Djebel Boulegroune où une stèle fut érigée, à l'indépendance, en hommage à ce chef militaire hors pair, tombé en martyr à l'âge de 22 ans.

APS

Entre fiction inspirée par les heures sombres de la fin de la colonisation française en Algérie et film d'action empruntant ses codes au cinéma américain, le long métrage «Les portes du soleil», du réalisateur français Jean-Marc Minéo, conjugue scénario improbable et casting surprenant pour divertir le spectateur.

«LES PORTES DU SOLEIL» Un pari risqué pour un film d'action



Ce film qui a pour cadre la ville d'Oran, raconte l'histoire de Jawed, un policier campé par l'Algérien Zakaria Ramdane, chargé d'infiltrer les meilleurs interlopes de la capitale de l'Ouest pour contrecarrer les projets d'attentat de Slimane, un «pied-noir» revanchard (interprété par l'humoriste français Smain Fairouze) qui a reformé l'organisation terroriste française OAS.

Embauché comme plongeur au «Pharaon», un night-club que Slimane veut s'approprier, Jawed va s'imposer grâce à sa maîtrise des arts martiaux et déjouer les projets criminels de Slimane, déterminé à «reprendre la terre de son père» en préparant des actions terroristes en pleine festivités du cinquantenaire de l'indépendance algérienne.

Pour illustrer cet affrontement entre le «bon» policier et le «méchant» terroriste, thème classique des films d'action, le réalisateur a introduit une série de personnages secondaires (patron de boîte de nuit, vendeurs aussi violents qu'écervelés, etc), notamment celui de Sanya, «bras armé» de Slimane joué par la chanteuse française de variété pour adolescentes, Lorie Pester.

Cette dernière, métamorphosée en

tueuse impitoyable et traumatisée par les sévices sexuels subis durant son enfance, s'est montrée très convaincante dans son interprétation, de l'avis de nombreux spectateurs de la salle Ibn Khaldoun (Alger-centre) où le film a été projeté jeudi à la presse.

L'ex-champion du monde de boxe, l'Américain Mike Tyson, pourtant présenté comme tête d'affiche, ne fait, en revanche, qu'une très brève apparition, de surcroît inexplicable.

Avec un scénario (écrit par le réalisateur) redondant et pauvre en rebondissements, une exagération d'effet visuels et sonores, et des cascades rudimentaires, «Les portes du soleil» a de mal à tenir le spectateur en haleine.

Cet indigence se trouve cependant atténuée par les nombreuses scènes de combats qui constituent un des points forts du film, notamment grâce à l'acteur principal, inscrit au «Guinness book des records» en 2000 pour ses performances en arts martiaux.

Une «OAS bis» des moins convaincantes

Jean-Marc Minéo surprend également dans sa manière de présenter la version 2012 de l'Organisation de l'Armée secrète: dirigée par un Smain très crédible dans son inter-

prétation, elle reste peu convaincante à cause de la composition du reste de ses membres, des criminels, campés parfois par des acteurs noirs, «recrutés dans toute l'Europe», et habillés en majorité en tenues traditionnelles sahariennes.

Invité lors du débat après la projection à expliquer ce choix, très éloigné de la vérité historique dans la représentation de cette organisation d'extrême droite, le réalisateur a dit avoir voulu éviter «une forme de documentaire» et ne pas insister sur «une opposition politique» entre les protagonistes du film.

«Peu de jeunes savent aujourd'hui ce qu'a été l'OAS», dira-t-il pour expliquer ce choix scénaristique, abordé comme «un substrat narratif» pour «justifier» la «folie» du méchant de son film, a soutenu le cinéaste qui parle pourtant de sa «fierté» de «montrer un héros algérien» auquel les «Maghrébins de France» pourraient s'identifier.

Produit par l'acteur principal du film «Les portes du soleil» (sous titré «Algérie pour toujours») sera distribué dans plusieurs pays dont la France, le Japon, les Etats-Unis et la Russie, a indiqué Zakaria Ramdane. Il sortira le 18 mars, à Alger et à Oran.

ANNABA

Lever de rideau sur le 4^e festival de la production théâtrale féminine

Le rideau s'est levé, jeudi après-midi à Annaba, sur le 4^e festival national de la production théâtrale féminine, un rendez-vous culturel devenu incontournable.

L'ouverture de cette 4^e édition du festival a connu un moment fort avec l'hommage rendu à la défunte comédienne Fatima Berber, grande figure du théâtre et du cinéma algériens, en présence de nombreux dramaturges, critiques et artistes dont Doudja Achachi, Amina Medjoubi et Saïd Hilmi.

Un diaporama consacré à la défunte a été projeté au cours de la séance d'ouverture qui a été suivie de la présentation, en hors com-



pétition, de la pièce «Ars Ed-dam» (La fête du sang), produite par le théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba. Cette 4^e édition qui se poursuivra jusqu'à jeudi

compagnies de Tamanras-set, d'Oran et de Saïda, a indiqué la Commissaire du festival, Sakina Mekkiou (Sonia).

Des représentations dans des cités universitaires et des spectacles pour enfants sont également prévus durant le festival qui donnera également lieu à des conférences sur le parcours de la défunte artiste Fatima Berber, ainsi qu'à des lectures de textes théâtraux. Une exposition intitulée «empreintes», illustrant en photos le parcours de la regrettée Fatima Berber, a été organisée dans le hall du théâtre.

prochain, met en lice 12 œuvres signées par les troupes des théâtres régionaux de Constantine, de Batna, de Béjaïa, d'Oum El-Bouaghi et de Tizi Ouzou, et par les

TIPASA : Ouverture de la 3^e rencontre nationale de poésie féminine à Koléa

La 3^e édition de la rencontre nationale de poésie féminine a été ouverte, jeudi à la Maison de la culture Ahmed Aroua de Koléa (Tipasa), avec la participation de 25 poétesse représentant différentes wilayas.

Selon ses organisateurs, chaque soirée poétique sera suivie de débats et critiques dirigés par des docteurs ès lettres (en littérature et grammaire notamment), à savoir Saida Derouiche, Sabah Lakhdari et Rachida Rachida, respectivement issues des universités de Batna, Ain Defla et de Sidi Bel-Abbès.

Les participantes à cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 8 mars 2015, et qui coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la femme, sont issues de 23 wilayas. Parmi elles, des figures de proue de la scène littéraire nationale, dont les poétesse Mokhtar Karima (Alger), Karima Ouzeze (Koléa), Ada Assas (Guelma) et Benrabah Fatma Zohra (Ain Defla).

«Ce rendez-vous annuel est une opportunité pour la promotion de la littérature féminine, en lui conférant la place qui lui sied sur la scène culturelle nationale, tout en offrant aux poétesse participantes un espace de rencontre et d'échanges avec les critiques pour faire monter de leurs talents», a estimé le directeur de la Culture de la wilaya, Djilali Zebda, dans son allocution d'ouverture de cette rencontre. L'opportunité est également offerte aux participantes pour découvrir les richesses archéologiques et culturelles de Tipasa, à travers la visite de ses différents sites touristiques. Un gala artistique andalou leur sera également dédié, à la clôture de cette manifestation.

Le 4^e festival national de l'habit traditionnel célèbre le «costume nuptial»

Le 4^e festival national de l'habit traditionnel algérien qui se déroule du 8 au 13 mars au Palais de la culture, Mofdi Zakaria célèbre cette année le «costume nuptial : rites et rituels».

La cérémonie d'ouverture prévue le 8 mars, journée mondiale de la femme, prendra des allures algéroises sous les rythmes de la Zorna suivie d'un gala animé par la troupe féminine de Naïma Ababsa.

Au menu de cette manifestation, des expositions présentant divers costumes de noces aussi bien féminins que masculins de différentes régions de l'Algérie dont Alger, Tlemcen, Constantine, Cherchell et Ghardaïa. Ainsi, les visiteurs pourront découvrir les dernières créations de costumes traditionnels conçus par des stylistes et modélistes algériens.

Tout au long du festival, des activités artistiques et ateliers seront organisés dont des reconstitutions de rites du henné à l'ouest et à l'est du pays ainsi qu'en Kabylie accompagnés de chants traditionnels propres à chacune des régions.

Par ailleurs, des conférences autour de l'habit traditionnel et son évolution au fil du temps seront animées par des spécialistes en histoire et patrimoine. Le festival national de l'habit traditionnel sera clôturé par une cérémonie dans le cadre de «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» animée par l'association Bahia pour les arts et cultures populaires qui présentera une exposition sur les traditions des noces constantinoises.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

La RASD préside la commission ad hoc de l'UA pour la paix, la sécurité et le développement culturel...

Les délégués des pays de l'UA ont désigné, jeudi à Lusaka (Zambie), le représentant permanent auprès de l'Union africaine (UA) et ambassadeur de la RASD à Addis-Abeba, Lamen Baali, président de la commission ad hoc de l'UA pour la paix, la sécurité et le développement culturel, rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS).

M. Lamen Baali a été choisi pour présider cette commission lors de la réunion des délégués des pays de l'UA, consacrée au début du plan exécutif de la première décennie de l'agenda «Afrique 2063», tenue du 2 au 6 mars à Lusaka.

La commission est chargée, selon la même source, d'élaborer une première ébauche du plan exécutif de la première décennie de l'agenda dans les domaines re-



levant de sa compétence. Elle s'attelle également à «tracer les objectifs et à définir les priorités».

La commission présidée par la RASD veillera à définir les moyens pratiques pour la mise en œuvre des objectifs tracés sur les plans, continental, régional et national, telles la création et l'application de mécanismes pour le règlement et la lutte contre les conflits, à travers le renforcement de la coopération entre l'Afrique et les instances internationales, y compris les groupes économiques régionaux. Il sera également en question pour la commission

«d'œuvrer pour le règlement des conflits, à travers le renforcement du système continental d'alerte rapide (Scar) et le parachèvement des consultations entre les pays membres autour du pacte de non-agression et de défense commune de l'UA à l'horizon 2017».

La RASD avait appelé lundi par voie de son représentant permanent auprès de l'UA, à la nécessité de «prendre des mesures effectives afin de parachever le processus de décolonisation de l'Afrique par la libération de la dernière colonie, à savoir le Sahara occidental occupé par le Maroc».

...La Namibie appelle à l'application du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le ministre namibien de la Justice, Utoni Nujoma, a rappelé, à Genève, à la communauté internationale la nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, a indiqué vendredi l'Agence de presse sahraouie (SPS). Dans son intervention devant la 28^e session

du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, le ministre namibien a indiqué que son pays «appelle à la communauté internationale sa responsabilité à assurer que le droit à l'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental soit appliqué conformément aux

résolutions des Nations unies». La Namibie «appelle les forces d'occupation à respecter les droits des peuples sahraoui et palestinien et appelle à l'application des chartes internationales pour leur accorder le droit à l'autodétermination», a-t-il ajouté.

MALI

Report des élections communales et régionales

Les élections communales et régionales au Mali, prévues initialement pour le 26 avril, ont été reportées à une date ultérieure à l'issue d'une réunion jeudi entre le ministre malien de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Abdoulaye Idriss Maïga et des représentants de la classe politique, ont indiqué des médias. A l'issue de la réunion, convoquée d'urgence conformément à une requête du Conseil des ministres faite mercredi dernier, M. Maïga a exhorté la classe politique à faire en sorte que ces élections se tiennent au cours du premier semestre de 2015, alors que la majorité de sa composante a proposé le dernier trimestre de l'année. L'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali s'oppose à tout report de la date des élections communales

et régionales qui constituent un pari important pour boucler le processus électoral en cours, et contribuer à la restauration de la paix et la démocratie locale.

Certains milieux politiques ne souhaitent pas de report mais estiment, en même temps, la tenue des élections dans le contexte actuel, sans d'autres parties du Mali, est à éviter pour des raisons sécuritaires.

PROCESSUS DE RÈGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE Al-Qodwa en réunion consultative avec les délégués permanents à la Ligue arabe

L'envoyé spécial de la Ligue arabe pour la Libye, Nacer Al-Qodwa, a tenu jeudi une réunion consultative (informelle) avec les délégués permanents auprès de l'organisation panarabe pour examiner les développements de la

situation en Libye et s'entendre sur le processus de règlement de la crise libyenne.

M. Al-Qodwa a précisé qu'il soumettrait, lundi prochain, un rapport au Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, sur

les développements de la situation en Libye et les résultats des contacts entrepris avec les différentes parties concernées et les pays voisins à la lumière des ses récents entretiens en Egypte et en Algérie.

LIBYE

Le mandat de la Manul prolongé jusqu'au 31 mars

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé jeudi de prolonger le mandat de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) jusqu'au 31 mars. L'actuel mandat de la Manul, dirigée par Bernardino Leon, doit s'arrêter le 13 mars. Dans une résolution adoptée jeudi, les membres du Conseil de

sécurité ont affirmé qu'il est nécessaire, dans les circonstances actuelles, de proroger pour une courte période le mandat de la Manul.

Le Conseil de sécurité a exprimé sa solidarité aux efforts de M. Leon pour arriver à un règlement politique de la crise libyenne.

NIGERIA

Au moins 68 morts dans une attaque menée par Boko Haram contre un village

Au moins 68 personnes ont été tuées dans une attaque menée par le groupe armé extrémiste Boko Haram contre un village du nord-est du Nigeria, ont indiqué jeudi des témoins, cités par des médias.

Les assaillants, lourdement armés, ont attaqué mardi le village de Njaba, dans l'Etat de Borno, selon un témoin. «Les terroristes étaient armés jusqu'aux dents» et «ils se sont mis à tirer sur les habitants qui tentaient de fuir», dont des adolescents et des personnes âgées», a précisé cette source.

«J'ai participé au comptage des corps, soixante-huit personnes ont été tuées», a affirmé un autre témoin, Mumini Haruna. Selon ce dernier et trois autres témoins, le village a été entièrement brûlé, et plusieurs enfants ont été pris pour cibles délibérément. Un habitant de la région, cité par l'AFP, a rapporté pour sa part que «parmi les victimes se trouvaient des garçons et des filles de 13 à 19 ans et d'autres habitants, plus âgés». «Ils ont été tués par balles ou massacrés», a-t-il dit.

Boko Haram, qui s'est emparé ces derniers mois de territoires entiers dans le nord-est du Nigeria, a lancé une offensive d'envergure début janvier dans le nord-est de ce pays, occupant notamment la localité de Baga, sur les rives du lac Tchad. Il menace aussi les frontières du Niger, du Cameroun et du Tchad.

L'insurrection de Boko Haram a fait plus de 13.000 morts et 1,5 million de déplacés au Nigeria depuis 2009, selon des estimations.

SOUDAN-EGYPTE-ETHIOPIE-NIL

Accord de principe sur le partage des eaux du Nil

Les ministres des Affaires étrangères du Soudan, de l'Egypte et de l'Ethiopie sont parvenus à un accord de principe sur le partage des eaux du Nil et le projet de construction du barrage éthiopien «Grand Renaissance». «Un accord complet a été conclu entre nos trois pays sur les principes de l'utilisation du bassin de l'Est du Nil et le (projet) de barrage éthiopien Grand Renaissance», a déclaré à la presse vendredi le chef de la diplomatie soudanaise Ali Karti.

Les détails de cet accord seront soumis aux chefs d'Etat de ces trois pays pour approbation, a-t-il ajouté.

Les trois ministres ont qualifié l'accord de nouvelle phase dans les relations entre les trois pays.

Les pourparlers, qui avaient débuté mardi à Khartoum, portaient sur le partage des eaux du Nil entre les trois pays et sur la résolution du différend sur la construction d'un barrage hydroélectrique par Addis Abeba. Le Nil bleu rejoint le Nil blanc à Khartoum pour former le Nil qui traverse le Soudan et l'Egypte avant de se jeter dans la Méditerranée.

L'Ethiopie a commencé à dévier les eaux du Nil bleu en mai 2013 pour construire le barrage de 6.000 mégawatts qui sera le plus grand d'Afrique lorsqu'il sera terminé en 2017.

CÔTE D'IVOIRE

Ouattara réaffirme sa détermination à éradiquer les bandes armées

Le président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, a réaffirmé sa détermination à éradiquer les bandes armées qui séparent le trouble au sein des populations sur les routes du pays.

«L'armée et la gendarmerie ont déployé des moyens importants, et nous continuerons à les appuyer. Nous allons traquer ces bandes armées et nous réussirons à nous en débarrasser», a assuré le chef de l'Etat lors d'une visite jeudi dans la région de Soubré au sud-ouest.

Il a souligné que le gouvernement ivoirien «redoublera d'efforts de sorte à juguler le problème de l'insécurité provoqué par la présence des individus armés communément appelés +coupeurs de route+», reconnaissant, toutefois, que le sud-ouest est une «zone riche en production cacaoyère, mais c'est le théâtre d'attaques régulières des individus armés».

APS

PALESTINE-ISRAËL

L'ONU s'inquiète de la détérioration des conditions de vie de près de 2 millions de Palestiniens à Gaza

Le blocus prolongé imposé par Israël à Gaza a entraîné une forte détérioration des conditions de vie de près de deux millions de Palestiniens résidant dans l'enclave, indique une nouvelle étude du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), rendue publique jeudi.

Selon cette étude, les restrictions prolongées pesant sur le mouvement des personnes et des marchandises à destination et en provenance de Gaza ont eu pour répercussion la détérioration continue du niveau de vie des 1,8 million habitants de Gaza depuis le début du blocus israélien en juin 2007.

«Ces restrictions ont réduit l'accès aux moyens de subsistance, aux services de base et aux logements, perturbé le quotidien des familles, et sapé les espoirs du peuple en un avenir sûr et prospère», précisent les conclusions du rapport, dont l'objectif était d'étudier les tendances actuelles concernant la circulation des personnes et des marchandises à l'intérieur et hors du territoire.

«La situation s'est aggravée suite aux restrictions imposées depuis 2013 par les autorités égyptiennes à Rafah, qui était devenu jusque-là le principal point de passage utilisé par les Pa-



lestiniens dans la bande de Gaza», compte tenu du blocus israélien, souligne le rapport.

Actuellement, les Palestiniens de Gaza peuvent entrer et sortir du territoire par trois points d'accès: le passage de Rafah reliant Gaza à l'Egypte, et les passages d'Abou Karam et de Beit Hanoun connectant l'enclave palestinienne aux territoires occupés. Les autres points de passage étant fermés.

Lors de sa récente visite dans la région, le Coordonnateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, Robert Serry, avait déjà observé le 2 mars que les retombées du blocus israélien à Gaza avaient «plus que jamais isolé» l'en-

clave en raison des restrictions toujours imposées par Israël sur la circulation des biens et des personnes et de la quasi-fermeture du point de passage frontalier de Rafah.

Ces difficultés ne font que s'ajouter aux défis auxquels sont confrontés les habitants de Gaza, plus tributaires que jamais de l'importation de matériaux de construction, alors que l'enclave cherche à se reconstruire suite aux 51 jours d'agression militaire israélienne qui a fait plus de 2.200 morts et privé 100.000 Palestiniens de leurs habitations, complètement détruites.

La paix au Moyen-Orient dépend en premier lieu de la reconstruction de Gaza, selon l'ONU.

Le Hamas salue la décision de l'OLP d'arrêter la coopération sécuritaire avec Israël

Le mouvement Hamas accueille positivement la décision de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) de suspendre toute forme de coopération en matière de sécurité avec Israël, a indiqué vendredi un porte-parole.

«Il y a plusieurs bonnes décisions du Conseil central de l'OLP, dont celle de cesser la coordination de la sécurité avec Israël», a déclaré Moussa Abu Marzooq, chef adjoint du Hamas, dans un communiqué.

«C'est sur la bonne voie. Le Hamas accueille positivement cette décision», a indiqué le porte-parole en visite au Caire, disant que la

coopération sécuritaire est «nuisible aux Palestiniens».

Le Conseil central de l'OLP a décidé jeudi «l'arrêt de la coopération sécuritaire sous toutes ses formes avec la puissance occupante».

Le Conseil central a, dans un communiqué, affirmé que cette décision doit être mise en application par le Comité exécutif de l'Organisation.

Il a également appelé Israël à «prendre toutes ses responsabilités envers le peuple palestinien dans l'Etat de Palestine occupé, la Cisjordanie, El Qods-Est et Gaza».

Le Conseil central de l'OLP a relevé qu'il répondait ainsi à «la pour-

suite de la colonisation des Territoires occupés et du refus d'Israël de transférer à l'Autorité les taxes qu'il collecte en son nom depuis janvier».

Une délégation palestinienne, composée d'une vingtaine de personnes indépendantes et de différentes fractions, a quitté mardi la bande de Gaza pour participer mercredi et jeudi en Cisjordanie au Conseil central de l'OLP.

La réunion a été axée, notamment, sur la réconciliation palestinienne, la reconstruction des dossiers relatifs à l'occupant israélien et la crise financière qui frappe le pays.

POURPARLERS UE/CUBA**Des «différences d'interprétation» constatées**

L'Union européenne (UE) et Cuba ont constaté au terme de nouveaux pourparlers en vue de la normalisation de leurs relations des «différences d'interprétation» qui devront être discutées avant leur prochain rendez-vous prévu d'ici juin, selon un négociateur.

La troisième session de ces pourparlers lancés en avril 2014 en vue de conclure un «Accord de dialogue politique et de coopération» a été l'occasion «d'identifier des éléments d'interprétation différents qui doivent être dépassés ces prochains mois», a déclaré jeudi à la presse le négociateur en chef européen Christian Leffler.

Parmi les sujets particulièrement épingleux, M. Leffler a notamment mentionné l'identification des acteurs de la coopération, l'interprétation du cadre légal de l'accord final et l'application des textes internatio-

naux au niveau national. «Le gouvernement cubain est très sensible sur la question de la souveraineté.

Lorsque nous parlons de coopération, certaines questions «touchent à l'autonomie des structures nationales (...) Mais il est important pour nous d'arriver à coopérer avec toutes les composantes de la société cubaine», a-t-il ajouté.

En outre, a-t-il insisté, il est important pour l'UE que les deux parties «respectent et appliquent les instruments internationaux sans conditions préalables», en référence à plusieurs traités internationaux sur les droits de l'homme qui n'ont jamais été signés par l'île.

M. Leffler a toutefois souligné des «progrès importants et des avancées» surtout en matière de coopération, un des trois thèmes des discussions avec le dialogue politique et les relations économiques.

De son côté, le ministère cubain des Affaires étrangères a insisté dans un communiqué sur «de respect de l'égalité souveraine des Etats» et a appelé au respect du «principe de non-ingérence dans les affaires internes des Etats». Alors que les relations entre l'UE et Cuba sont officiellement suspendues depuis 2003, leurs représentants ont rouvert le dialogue à l'initiative des 28 de l'UE, décidés à changer de politique.

La proposition a été acceptée par Cuba souhaitant que l'UE abandonne sa «position commune», en vigueur depuis 1996, et qui conditionne la coopération européenne avec La Havane à des avancées démocratiques, notamment en matière de droits civiques et politiques.

Pour rassurer la partie cubaine, les Européens assurent «ne pas négocier de mesures spécifiques dans ces domaines».

UE-UKRAINE

L'action militaire ne résout pas la crise en Ukraine

L'action militaire ne résout pas la crise en Ukraine, a réaffirmé à Helsinki le chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

«L'action militaire n'est pas la solution idoine pour résoudre la crise en Ukraine, au contraire, elle pourrait même aggraver davantage la situation», a indiqué Mme Mogherini.

Elle s'exprimait lors d'une conférence de presse jeudi à l'issue d'une rencontre avec le Premier ministre finlandais, Alexander Stubb.

«Pour régler le conflit en Ukraine, l'Union européenne n'a pas d'autres options que la diplomatie (...) et la participation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)», a-t-elle ajouté. Mme Mogherini a effectué jeudi une visite en Finlande durant laquelle elle a été reçue également par le ministre finlandais des Affaires étrangères, le président du Parlement et d'autres hauts responsables.

IRAK

L'émissaire de l'ONU en Irak quitte ses fonctions avec optimisme

L'émissaire de l'ONU pour l'Irak Nickolay Mladenov a affiché son optimisme sur la capacité du pays à rester uni, alors qu'il quitte ses fonctions après un mandat marqué par la montée en puissance du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI).

M. Mladenov, qui a quitté l'Irak jeudi après dix mois en tant qu'émissaire spécial de l'ONU, a confié peu avant son départ, sa satisfaction face aux efforts déployés par le Premier ministre Haider al-Abadi contre un éclatement de l'Irak.

«Le principal changement (depuis l'arrivée de M. Abadi au pouvoir il y a six mois, ndlr) est qu'il y a désormais un espoir de reconstruire un Irak capable d'inclure» toutes les composantes de la société, a déclaré M. Mladenov. «Il y a des objectifs communs très clairs entre le Premier ministre, le président et le chef du Parlement sur les questions sécuritaires et les principaux enjeux politiques, c'est encourageant», s'est félicité M. Mladenov, assurant que «M. Abadi est l'homme qu'il faut pour l'Irak». «C'est un homme de consensus. Certains lui reprochent d'être lent à prendre des décisions, mais c'est parce qu'il cherche toujours à avoir un consensus en amont et cela est très bon pour le pays», a-t-il détaillé.

«Il est devenu de moins en moins acceptable d'être ouvertement communautariste dans un discours», s'est-il encore réjoui.

Nommé au poste d'émissaire des Nations unies au Proche-Orient, le diplomate bulgare sera remplacé en Irak par le slovaque Jan Kubis, auparavant représentant de l'ONU en Afghanistan.

BIRMANIE

2.400 personnes déplacées regagnent leurs domiciles à Laukkai

Un total de 2.458 personnes déplacées sont de retour à Laukkai, chef-lieu de la région de Kokang dans l'Etat birman de Shan (nord-est), après que la situation s'est améliorée, selon un rapport officiel publié vendredi. Les personnes qui sont retournées à Laukkai comprennent celles qui avaient été déplacées à Kongyan et Nyaukhwam.

Elles ont été ramenées par des véhicules militaires, selon le rapport.

Le gouvernement a affirmé que la stabilité a été restaurée à Laukkai, sauf quelques affrontements sporadiques avec l'armée ethnique de Kokang, ayant d'ajouter que les forces gouvernementales continuaient à ratisser les zones près de Laukkai.

Selon les médias locaux, un total de 1.314 résidents de Laukkai, qui avaient pris refuge à Lashio, une grande ville de l'Etat de Shan, se sont également réinstallés dans leur ville natale depuis la semaine dernière.

JEUX

Un usage modéré des jeux vidéos peut aider à améliorer les résultats à l'école

L'usage modéré des jeux vidéos peut aider les élèves à avoir de meilleurs résultats à l'école, selon une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), publiée jeudi. Cet usage peut être utile notamment pour acquérir des «compétences spatiales, d'orientation géographique, de lecture de carte et aider les élèves à obtenir de meilleurs résultats pour la résolution des problèmes en maths», selon l'étude dont l'échantillon comportait plus de 510.000 jeunes âgés de 15 ans des 34 pays membres de l'organisation et d'autres volontaires pour l'étude.



Selon l'analyste à l'OCDE, Francesco Avvisati, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse, les jeunes filles gagneraient à jouer davantage aux jeux vidéos «en confiance» et à «accepter les erreurs».

Elle a souligné que les garçons, lorsqu'ils jouent trop aux jeux vidéos sont «plus susceptibles d'arriver en retard à l'école» ou de «sauter des jours d'école».

4 images d'une même supernova observées

Des astronomes ont observé quatre images d'une même supernova, une étoile en fin de vie qui a explosé il y a plus de neuf milliards d'années, selon une publication parue dans une revue scientifique américaine. Dans le cas de cette supernova, la masse des galaxies qui étaient devant elle a fortement déformé l'espace-temps et

dévié la lumière, un peu comme un objet lourd déforme un matelas, expliquent les scientifiques. De telles images également produites par la force gravitationnelle de trous noirs ont déjà été observées auparavant mais l'on n'avait jamais vu quatre images produites par l'effet optique d'une galaxie, souligne Niels Bohr, l'un des astro-



ASTRONOMIE

Mars a perdu 87% de son eau dans l'espace

Mars a perdu 87% de son eau dans l'espace, ont estimé des scientifiques de la Nasa après avoir mené une étude basée sur l'analyse de l'atmosphère de la planète rouge.

Selon l'étude, parue jeudi dans une revue scientifique américaine, Mars était une planète humide qui contenait suffisamment d'eau pour la recouvrir entièrement sur une profondeur de 137 mètres.

Cette eau formait probablement un vaste océan qui devait couvrir 19% de la planète et recouvrir la moitié de son hémisphère nord, atteignant par endroits des profondeurs de plus de 1,6 km, selon les scientifiques. «Notre étude fournit une bonne estimation de l'eau qui se trouvait sur Mars en déterminant les quantités perdues dans l'espace», ex-

plicite Geronimo Villanueva, l'un des principaux auteurs, ajoutant que ces travaux permettront de «meilleur comprendre l'histoire de l'eau sur Mars». «Avec Mars perdant autant d'eau, la planète a très probablement été humide plus longtemps qu'estimé jusqu'alors, suggérant qu'elle aurait pu être habitable plus longtemps», souligne, pour sa

part, Michael Mumma, co-auteur de ces travaux. La période chaude et humide de Mars appelée Noachien s'était achevée il y a environ 3,7 milliards d'années, selon les estimations des chercheurs qui relèvent qu'il est aussi possible que la planète contenait dans le passé encore plus d'eau dont une partie se serait infiltrée sous la surface.

APS

PUBLICITÉ

**MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA D'ILLIZI**
ADRESSE : NOUVELLE CITE ADMINISTRATIVE ILLIZI
NIF N° : 000.1330.1900.0854

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTRIET N°12

La direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'illizi lance un avis d'appel d'offres national restriet pour la réalisation des travaux d'aménagement urbains à Tinimri (Illizi).
Lot N°01 : Réalisation de la voirie sur une distance environ 1600 ML + des réseaux AEP et AEU (Tinimri Illizi)
Lot N°02 : Réalisation du réseau d'éclairage public (Tinimri Illizi) sur une distance environ 1700ML
Les entreprises qualifiées catégorie trois (03) ou plus, activité principale ou secondaire (Travaux publics) peuvent retirer le cahier des charges auprès des bureaux d'étude G A T S sis à la cité 08-Mai 1945 Illizi contre paiement de 1500.00 DA représentant les frais de reproduction. Les offres accompagnées des documents suivants :

1- L'OFFRE TECHNIQUE :

N°	DESIGNATION DES PIÈCES
01	Déclaration à sousscrire, déclaration de probité dûment remplies, datées, signées et visées
02	L'instruction aux soumissionnaires, cahier des charges dûment remplis, datés et signés
03	Copie du certificat de qualification et classification professionnelles, activité principale ou secondaire en Travaux publics catégorie trois (III) ou plus en cours de validité pour le lot N°01 mai pour le lot N° 02 à condition la qualification portent le code d'éclarage public #272-347
04	Copie de l'extrait de rôle cours de validité apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette et copie de la mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité
05	Statut de l'entreprise
06	Copie du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité
07	Copie du registre du commerce + copie du numéro fiscal
08	Copie des bilans fiscaux des 3 années [2011-2012-2013]
09	Planning prévisionnel d'exécution des travaux signé et cacheté
10	D'affiliation à la CNAS pour les cadres établie durant le 2 ^e semestre de l'année 2014 ou l'année 2015)
11	Liste de l'encadrement du projet appuyé par des justifications (diplômes et attestations d'affiliation à la CNAS pour les cadres établie durant le 2 ^e semestre de l'année 2014 ou l'année 2015)
12	Références professionnelles de l'entreprises pour les projets Travaux publics ou Eclairage établies par les maîtres d'ouvrages
13	Copie de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises concernées 2013

2- L'OFFRE FINANCIERE :

N°	DESIGNATION DES PIÈCES
01	Lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et visée
02	Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté, signé et visé
03	Devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté, signé et visé

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'illizi le trentième (30^e) jour à compter du 1^{er} jour de la publication du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, et ce, avant 12:00H.

Les offres techniques et financières devront être distinctes et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli « Offre technique » et « Offre financière ». Elles seront remises en un seul pli, sous enveloppe dont l'extérieur sera marqué et ne contenant que la mention :

A monsieur le directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'illizi
Lot N°01 : Réalisation de la voirie sur une distance environ 1600 ML + des réseaux AEP et AEU (Tinimri - Illizi)

Lot N°02 : Réalisation du réseau d'éclairage public (Tinimri - Illizi) sur une distance environ 1700 ML

Soumission à ne pas ouvrir

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 90 + durée de préparation des offres comptée à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis (techniques et financiers) se fera à 14h00, en séance publique au siège de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'illizi. Au cas où la date d'ouverture coïncide avec une journée non ouvrable, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

nomes. Le phénomène optique produit avait été décrit par le physicien Albert Einstein dans sa théorie de la relativité. Cet effet de loupe a créé de multiples images de la supernova, soulignent les auteurs de la publication. Cette découverte révèle également des informations quant à la force de la gravité et sur la quantité de ma-

tière noire et d'énergie sombres se trouvant dans l'Univers, se sont réjouis ces astronomes. Une supernova est une étoile qui, demeurée jusqu'alors invisible, présente brusquement un éclat très vif dont l'intensité décline ensuite avec des fluctuations irrégulières.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**MINISTÈRE DE LA CULTURE****DIRECTION DE LA CULTURE****DE LA WILAYA DE BEJAIA**

3^e MISE EN DEMEURE AVANT RESILIATION

La société à responsabilité limité SARL Bechikh Omar demeurant à 33, rue Tahar Adlane –Alger titulaire du contrat de fourniture

N° 07/DC/2014 approuvé le 08/10/2014- visa CF N° 1517 du 28/09/2014 relatif à l'opération :

« Renouvellement des équipements de la maison de la culture de Bejaia » -LOT 01 : Sonorisation -LOT 02 : Instruments de musique est mise en demeure pour se rapprocher des services de la direction de la culture de Bejaia pour la livraison des équipements cités ci-dessus au profit de la maison de la culture de Bejaia dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Passé ce délai et faute par l'entreprise de satisfaire aux prescriptions ci-dessus, la procédure de résiliation d'office prévue par l'article 26 du contrat de fourniture sera engagé à ses torts exclusifs.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° : Identification Fiscal : 0002 3401 50038 63

**Avis D'appel D'offres
National Restreint
N°007/2015**

La direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj lance un avis d'appel d'offres restreint pour la Réalisation d'un :

Lycée 800/200 Rations à EL MHIR

Lot 05 : VRD

Condition de participation à l'appel d'offre :

- Le présent avis d'appel d'offres National restreint aux entreprises publiques et privées qualifiées En :
 o Bâtiment activité principale avec Travaux public aux travaux hydraulique catégorie III et plus.
 Les entreprises nationales publiques ou privées qualifiées est intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges « offre technique et offre financière » auprès Direction des Equipements Publics

Sise au Cité 48 Logts Secteur -D - Bordj Bou Arréridj.

Conformément à l'article 51 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financière », selon le cas les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

A Monsieur/ le Directeur Des Equipements Publics

Avis D'appel D'offres National Restreint

Réalisation d'un Lycée 800/200 Rations à EL MHIR

Lot...../.....

à ne pas ouvrir»

Les soumissions doivent être accompagnées par les documents énumérés à l'article cinq du cahier des charges :

- Offre Technique doit contenir :
 - Déclaration à soumettre selon modèle annexée, remplie,
 - Déclaration de probité selon modèle annexée, remplie,
 - L'offre Technique proprement dite établie conformément au cahier des charges de l'appel d'offres.
 - Copie du certificat de qualification et classification professionnelle
 - Copie du Registre du commerce.
 - Copies des bilans fiscaux des trois années dernière visés par les services des impôts.
 - Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales de l'année dernière.
 - Copie du statut s'il s'agit d'une SARL-EURL - SNC)
 - Copies des attestations de mise à jour (CNAS-CASNOS-CACOBATPH)
 - Copie de l'extrait de rôle.
 - Un extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général lorsqu'il s'agit d'une société.
 - Références professionnelles joindre copies des récup des marchés + p.v de réception des travaux ou attestations de bonne exécutions portant objet et montant des travaux (délivrées par les services contractants)
 - Liste des moyens matériels établie par un huissier de justice durant l'année 2014 ou 2015 accompagnée des cartes grises et assurances valables.
 - Attestations d'affiliation établies par la CNAS (durant un délai de 03 mois avant le dépôt des offres + copies légalisées des diplômes+ les contrats d'emploi et de pré-emploi valable à la date de dépôt des offres.
 - Copie du numéro d'identification fiscale.
 - Un planning de réalisation des travaux.

Toutes les pièces doivent être valables à la date de dépôt des offres et les copies émanant des organismes non administratives doivent être légalisées

***Offre Financière qui contient :**

- La lettre de soumission renseignée et signée.
- Le Bordereau des prix unitaires.
- Le détail quantitatif et estimatif.

***La durée de préparation et de dépôt des offres :**

- Conformément à l'article 50 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et Complété portant réglementation des marchés publics.
- o La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de l'appel d'offre au BOMOP ou dans la presse.
 - o La date de dépôt des offres est fixée le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13.30 heure, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de Préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

***L'ouverture des plis:**

- L'ouverture des plis « offres techniques et financières » aura lieu le même jour du dépôt des offres à 14 Heures en séance plénière au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj « Salle de Réunion » et le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires.*

- o Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03mois plus de la durée de préparation des offres.

Le Directeur

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° : Identification Fiscal : 0002 3401 50038 63

**Avis D'appel D'offres
National Restreint
N° 006/2015**

La direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj lance un avis d'appel d'offres restreint pour la Réalisation :

D'une Demi Pension Type 200 R au Lycée Sifi Tahar - Lot unique-

Lot TCE

Conditions de participation à l'appel d'offre :

- Le présent avis d'appel d'offres National est destiné aux entreprises publiques et privées qualifiées En :
 o Bâtiment comme activité principale catégorie II et plus .
 Les entreprises nationales publiques ou privées qualifiées est intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges « offre technique et offre financière » auprès

Bureau Etude Tibou tine Mustapha 30 Rue E « lots 12 hectares -Bordj Bou Arreridj.

Conformément à l'article 51 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financière », selon le cas les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

A Monsieur/ le Directeur Des Equipements Publics

Avis D'appel D'offres National Restreint

Réalisation D'une Demi Pension Type 200 R au Lycée Sifi Tahar - Lot unique-

Lot TCE

à ne pas ouvrir»

Les soumissions doivent être accompagnées par les documents énumérés à l'article cinq du cahier des charges:

- Offre Technique doit contenir :

- Déclaration à soumettre selon modèle annexée, remplie,
- Déclaration de probité selon modèle annexée, remplie,
- L'offre Technique proprement dite établie conformément au cahier des charges de l'appel d'offres.
- Copie du certificat de qualification et classification professionnelle
- Copie du Registre du commerce.
- Copies des bilans fiscaux des trois années (2011-2012-2013), visés par les services des impôts.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales de l'année dernière.
- Copie du statut s'il s'agit d'une SARL-EURL - SNC)
- Copies des attestations de mise à jour (CNAS-CASNOS-CACOBATPH)
- Copie de l'extrait de rôle.
- Un extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général lorsqu'il s'agit d'une société.
- Références professionnelles joindre copies des récup des marchés + p.v de réception des travaux ou attestations de bonne exécutions portant objet et montant des travaux (délivrées par les services contractants)
- Liste des moyens matériels établie par un huissier de justice durant l'année 2014 ou 2015 accompagnée des cartes grises et assurances valables.
- attestations d'affiliation au déclaration d'affiliation établies par la CNAS (durant un délai de 03 mois avant le dépôt des offres + copies légalisées des diplômes+ les contrats d'emploi et de pré-emploi valable à la date de dépôt des offres.
- Copie du numéro d'identification fiscale.
- Un planning de réalisation des travaux.

Toutes les pièces doivent être valables à la date de dépôt des offres et les copies émanant des organismes non administratives doivent être légalisées

***Offre Financière qui contient :**

- La lettre de soumission renseignée et signée.
- Le Bordereau des prix unitaires.
- Le détail quantitatif et estimatif.

***La durée de préparation et de dépôt des offres :**

- Conformément à l'article 50 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et Complété portant réglementation des marchés publics.
- o La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de l'appel d'offre au BOMOP ou dans la presse.
 - o La date de dépôt des offres est fixée le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13.30 heure, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de Préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

***L'ouverture des plis:**

- L'ouverture des plis « offres techniques et financières » aura lieu le même jour du dépôt des offres à 14 Heures en séance plénière au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj « Salle de Réunion » et le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires.*

- o Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03mois plus de la durée de préparation des offres.

Le Directeur

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 : Au nom de la vérité
10:55 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:25 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 Divertissement : Camping Paradis
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
20h35 Loterie Tirage du Loto
20h40 Météo
20h45 Série humoristique Nos chers voisins
20h55 Divertissement The Voice, la plus belle voix Inédit
23h20 Divertissement The Voice

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:37 : Des jours et des vies
10:00 : Des jours et des vies
10:25 : Amour, gloire et beauté
10:50 Autre : Météo outremer
10:55 Autre : Un mot peut en cacher un autre
11:25 Autre : Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:52 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:10 Culture Infos : Point route
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h25 Jeu Mot de passe
20h00 Météo 2
20h02 Journal 0
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Météo 2
20h50 Météo des neiges
20h51 Divertissement Le plus grand cabaret du monde
23h05 Talk show On n'est pas couché

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Les Dalton
06:53 : Les Dalton
07:02 : Nos voisins les Marsupilamis
07:29 : Nos voisins les Marsupilamis
07:57 : Super 4
08:08 : Super 4
08:20 Culture Infos : Ludo vacances
08:24 Série TV : Tom et Jerry Show
08:35 Série TV : Tom et Jerry Show
08:46 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:06 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:30 : Les lapins crétins : invasion
09:37 : Les lapins crétins : invasion
09:47 : Les lapins crétins : invasion
09:54 : Les lapins crétins : invasion
10:00 : Les lapins crétins : invasion
10:07 : Les lapins crétins : invasion
10:14 Série TV : Jamie a des tentacules
10:26 : Les Dalton
10:38 : Peanuts
10:45 Culture Infos : Consomag

La sélection

20h55

The Voice, la plus belle voix



Résumé

Les battles ont débuté la semaine dernière. Jenifer, Zazie, Mika et Florent Pagny mettent en concurrence les Talents de leurs équipes respectives. Le plateau, transformé en ring, sert d'arène à ces duels au sommet. Deux par deux, les candidats s'affrontent sur une même chanson et, à l'issue de leur présentation, leur coach choisit celui qu'il a trouvé le plus convaincant. Mais pour l'aventure ne s'arrêtera pas forcément : en effet, lui reste la possibilité d'intégrer une autre équipe. Au cours de cette étape de la compétition, des stars viendront aider les candidats. Ils leur donneront des conseils pour progresser vocalement ou optimiser leur présence sur scène.

2

20h45

Le plus grand cabaret du monde

Résumé

Pour cette soirée placée sous le signe du spectaculaire et de la détente, Patrick Sébastien a concocté un programme qui fait la part belle à la magie, au rire et aux puissances physiques. Maud Fontenoy, Olivier Minne, Nicolas Calfan, Shy'm, Jacques Balutin, Nathalie Péchalat, Jacques Revaux, Anouchka Delon, Miss France et Tom Novembre présentent les magiciens Dani Lary, Vlad, Bernard Bilis, Jarol Martin et Men in Coat, et les numéros d'Anton Mikheev, Norman Barrett, Ina Pavlov, Topas, Atlantis, Skating Flash, Shatirov, Fumagalli & Daris, Very Bad Team et Les Moldaves.

**3**

20h45

Meurtres à l'île d'Yeu

Résumé

Au cours d'une sortie en mer avec son fils, une célèbre navigatrice découvre un cadavre.

Si vous avez manqué le début Isabelle Bonnefoy, la quarantaine, est navigatrice. Ce choix de vie l'a longtemps éloignée de sa famille, installée sur l'île d'Yeu. À présent, elle est prête à tout pour renouer avec eux. Tandis qu'elle navigue avec son fils, Noah, ils interceptent un signal d'urgence.

CANAL+

20h55

300 : la naissance d'un empire

Résumé

Le roi perse Xerxès et son armée veulent s'emparer des cités grecques. Face à eux, le général athénien Thémistocle organise la résistance...

Si vous avez manqué le début Après sa victoire sur les 300 du roi Léonidas, l'armée persane sous le commandement de Xerxès marche sur les plus grandes villes de Grèce. La ville d'Athènes, la première cité sur son chemin, réunit ses forces pour lui barrer la route.

**M**

20h50

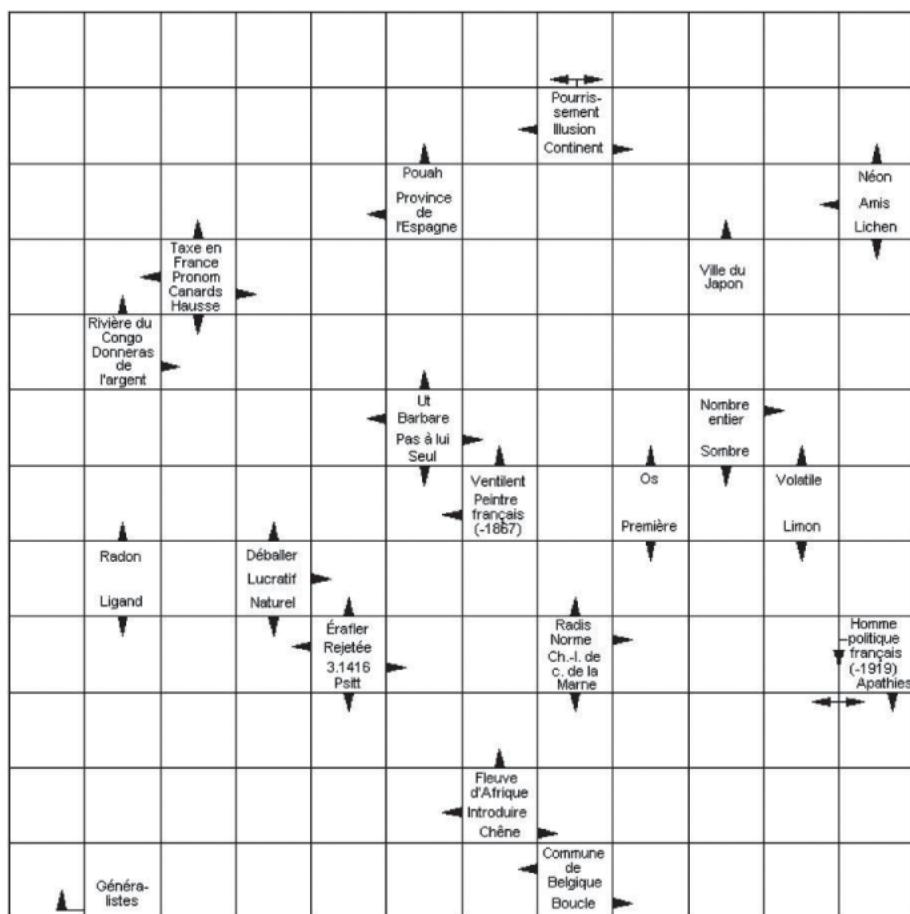
NCIS : Los Angeles

Résumé

Callen et son équipe enquêtent sur le vol d'un système informatique, qui permet de pirater des bases confidentielles. Les cambrioleurs ont déclenché un incendie dans l'entreprise de cyber-sécurité pour couvrir leur larcin. Les agents du NCIS ont toutefois découvert le stratagème. Callen et Sam doivent faire attention, car Joelle, la petite amie de Callen, sous couverture, est impliquée dans la mission. Pour éviter tout risque, il est même demandé à Callen de ne pas interférer dans les investigations. Inquiet pour Joelle, Callen a bien du mal à respecter les ordres qu'il a reçus...



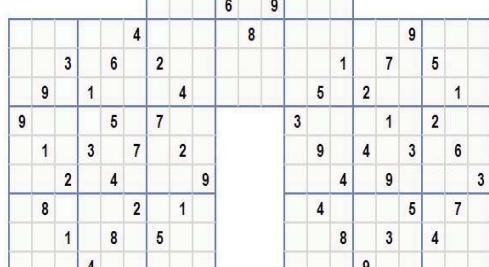
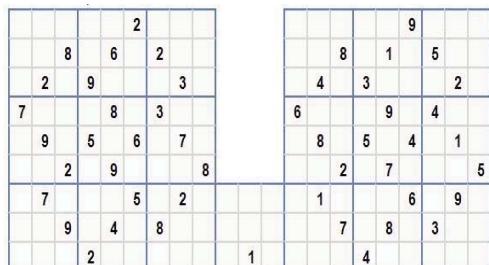
Mots fléchés n°884



Samouraï-Sudoku n°884

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

1. Constitué de cinq sons
2. Enlevée la cime - Prêtre et apologiste espagnol
3. Pillage d'une ville - Ensemble des règles et des habitudes fixées par la tradition
4. Tremblements de la voix - Lanthane
5. Italie - Argent - Grade
6. Chargea de lest - Soutient les fils
7. Article espagnol -

Verticalement:

1. Qui dégage une odeur infecte
2. Démantibuler - Curie
3. Ch. 1. du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
4. Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
5. Excès d'air dans l'estomac
6. Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
7. Audace, effronterie - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
8. Pronom personnel - Métal précieux - Infinitif
9. Colère - Marcher au ralenti
10. Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
11. Coutumes - Énergie - Euphorium
12. Triple voyelle - Voie publique - Monceau

Mots croisés n°884

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron.

Proverbe français

C'est arrivé un 7 Mars

2003 : Lors de la présentation du troisième rapport d'étape des responsables des inspections, Hans Blix déclare devant le Conseil de sécurité des Nations unies que l'Irak procéda à des « mesures substantielles » de désarmement et que Bagdad fait désormais preuve de coopération avec les experts en démantèlement.

2003 : Les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Espagne proposent malgré tout un projet de seconde résolution donnant un ultimatum jusqu'au 17 mars à Saddam Hussein.

2003 : Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC-ex-Zaïre) et les rebelles trouvent un accord pour refondre leurs troupes au sein d'une nouvelle armée nationale et réunifier le pays déchiré par quatre ans et demi de guerre civile.

2004 : Une opération anti-terrorisme menée par l'armée israélienne se solde par la mort de 154 personnes dont 113 à bord d'un ferry qui a sombré dans la tempête.

2007 : France : Election de Patrick Ollier à la présidence de l'Assemblée nationale.

Célébrations :

- Albanie : Festa e mësuesit (Fête des professeurs), célèbre l'ouverture de la première école en langue albanaise, à Korça en 1867.



L'équipe algérienne des «Faucons du désert» affrontera aujourd'hui à la salle Chalane-Hocine de Blida (18h30) les «Russian Boxing» de Russie, pour le compte de la 8^e journée de la World Series of boxing (WSB).

La franchise algérienne qui a réalisé sa première victoire lors de la journée précédente devant son homologue chinoise des «Dragons» (3-2), est en stage au complexe sportif de Chérâa (Alger), sous la houlette des entraîneurs nationaux Marchoud Bahous, Rabah Hamadache et Ouadahou Boualem, pour préparer cette rencontre qui s'annonce très difficile.

L'Algérie sera représentée dans cette rencontre du groupe (A), prévue en cinq combats par Khentache Mohamed Lamine (52 kg), Benbaziz Reda (60 kg), Nemouchi Younes (69 kg), Kassel Nabil (81 kg) et Khamchane Mourad (+91 kg). Le jeune boxeur, Khentache, vice-champion d'Algérie ouvrira le bal face à Vetrkin Vasili. Il sera suivi par Benbaziz, médaillé d'or aux jeux méditerranéens-2013 face à Abdurashidov Adlan, ensuite par Nemouchi qui croisera les gants avec Butaev Radzhab, alors que Kassel (81 kg) affrontera Silyagin Pavel.

Le dernier combat de cette soirée pugilistique est programmé dans la catégorie des (+91kg) entre Khamchane et Gimbatov Gasan.

Les «Desert Hawks d'Algérie» prennent part à cette compétition pour la troisième année consécutive. Le groupe B, quant à lui, est composé des «Condors» d'Argentine, «Astana» du Kazakhstan, «Italia Thunder» d'Italie, «Knockouts» des Etats-Unis, «Hussars» de Pologne, «Baku Fires» d'Azerbaïdjan, «Hurricanes» de Porto Rico et «Caciques» du Venezuela. La première rencontre de la franchise algérienne prévue le 16 janvier contre l'équipe «Russian boxing», finaliste de la Saison II, et demi-finaliste de la 4^e édition, avait été reportée en raison du froid glacial qui avait sévit dans la ville russe devant abriter ce rendez-vous.

Programme des combats :
52 kg : Khentache Mohamed Lamine (ALG)-Vetrkin Vasili (RUS)
60 kg : Benbaziz Reda (ALG)- Abdurashidov Adlan (RUS)
69Kg : Nemouchi Younes (ALG) - Butaev Radzhab (RUS)
81Kg : Kassel Nabil (ALG) - Silyagin Pavel (RUS)
+91kg : Khamchane Mourad (ALG)- Gimbatov Gasan (RUS).

STADE DE BARAKI

Tahmi insiste sur sa livraison avant le début de la saison 2016-2017

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a insisté jeudi auprès de la société China Railway construction Engineering Group (CRCEG) chargée de la réalisation du stade de Baraki d'Alger, pour livrer cette infrastructure avant l'entame de la saison 2016/2017.

«Je sais que vous avez fixé fin 2016 comme date de livraison du stade, mais les travaux doivent être accélérés en augmentant le nombre des effectifs sur chantier. Le rythme actuel est inacceptable. Il faut éléver la cadence», a lancé Tahmi en direction des responsables de CRCEG, lors d'une visite d'infrastructures

relevant de son secteur à Alger. Tahmi, accompagné du wali d'Alger Abdelkader Zoukh, a rencontré à Baraki des représentants de la société réalisatrice et du bureau d'étude et de contrôle français IOSIC International.

«Ce stade est inclus dans le dossier de candidature de l'Algérie à l'organisation de la CAN-2017 de football. En faisant des efforts en augmentant votre effectif à hauteur de 800 à 1000 employés, nous pouvons rattraper le temps perdu et le stade de Baraki pourra être prêt dès juin 2016, rendant son exploitation possible pour la saison 2016-2017», a ajouté Tahmi. Le



stade de Baraki d'une capacité de 40.000 places, qui connaît un taux d'avancement estimé à 42%, est implanté sur une assiette de 38 hectares.

«Depuis un mois, on est passé au deux fois 8 heures. 80% des zones une et quatre (tribunes est et ouest) sont prêtes. C'est un projet grandiose avec, à titre indicatif, une charpente de 200 mètres de portée», a expliqué Nazim Ghanem, directeur des opérations à la China Railway construction Engineering Group.

Une réunion est prévue jeudi prochain au siège de la wilaya d'Alger qui regroupera outre le wali, le ministère des Sports et le bureau d'étude, pour adopter des mesures permettant la levée des contraintes administratives et techniques.



STADE DU 5-JUILLET

La nouvelle pelouse naturelle semée à partir de la semaine prochaine

La nouvelle pelouse du stade olympique du 5-Juillet d'Alger «sera semée à partir de la semaine prochaine», a indiqué jeudi Farid Boussaad, représentant de Sarl Vegetal Design (SVD) chargé de la pose du gazon naturel. «Nous avons installé le système de drainage, d'arrosage automatique et même l'avant-dernière couche constituée de cinq types de sables ramenés de la région de Tébessa. La transportation du substrat hybride qui est au niveau du port d'Alger, commencera vendredi et la pelouse sera semée progressivement à partir du 10 mars», a expliqué Boussaad à l'occasion d'une visite sur site du ministre des Sports, Mohamed Tahmi accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Le stade du 5-Juillet connaît une large opération de rénovation et de modernisation qui a été scindée en quatre phases et confiée à la société chinoise China State Construction Engineering Corporation (CSCEC).

La première phase (achevée) concerne la réfection des gradins (conso-

lidation, étanchéité ...), la seconde (en cours) consiste à la modernisation générale de l'infrastructure (gazon, sanitaire, sièges, buvettes, billetterie électronique centre de presse...), la troisième phase est prévue avant la CAN-2017 avec notamment la réalisation de pôles commerciaux autour du stade, alors que la 4^e et dernière phase permettra la couverture des tribunes et l'augmentation de la capacité du stade et elle se fera après 2017.

Le responsable de Sarl Vegetal Design a fait savoir que le gazon du 5-Juillet est de la même qualité de ceux installé dans les stades qui accueilleront les rencontres de l'Euro-2016 en France.

«La terre végétale permet à la fois la perméabilité et la rétention modérée des eaux grâce à de nouvelles techniques. Après la poussée finale de l'herbe, le gazon sera opérationnel dans 5 ou 6 semaines maximum», a-t-il précisé.

«Malgré les fortes pluies qui se sont abattues sur Alger, aucune goutte d'eau n'a stagné. C'est une preuve de la bonne efficacité du système de drainage. Doré-

navant aucun match ne sera interrompu au 5 juillet à cause d'intempéries», a assuré représentant de Sarl Vegetal Design.

«Après la pose du gazon, nous allons aussi refaire la piste d'athlétisme qui sera comme celle du stade olympique de Berlin avec du bleu et du gris. Enfin le 5-Juillet sera à la hauteur des plus grands stades du monde», a assuré Farid Boussaad. Avant le Stade du 5-Juillet, Tahmi et Zoukh ont visité le stade de Baraki d'une capacité de 40.000 places, qui connaît un taux d'avancement estimé à 42%. Ils ont procédé ensuite à l'inauguration officielle du Centre de regroupement des équipes nationales à Soudania (ouest d'Alger). «Les travaux avancent bien au stade du 5-Juillet. Cette infrastructure, chère à tous les Algériens, retrouvera son plein rayonnement», a promis le ministre des Sports.

Achèvement fin mars de la pose de la pelouse synthétique au stade de Khémis Miliana

Les travaux relatifs à la pose d'une pelouse synthétique au stade de Khémis Miliana (Aïn Defla) seront achevés fin mars courant, selon le directeur local de la Jeunesse et des sports (DJS).

Une enveloppe financière de 44 millions DA a été consacrée à cette opération entamée en début d'année, a indiqué à l'APS Lamine Bakhti, signalant que la pose de la pelouse synthétique a été quelque peu retardée à cause des précipitations importantes enregistrées dans la région de Khémis Miliana. D'autres opérations ayant trait notamment à la rénovation des vestiaires et des tribunes sont né-



cessaires avant que le stade ne soit opérationnel, a fait remarquer M. Bakhti, signalant que ces travaux relèvent des prérogatives de l'APC.

Outre le stade communal de Khémis Miliana, les terrains de proximité implantés au niveau de 9 communes de la wilaya seront dotés de gazon synthétique, a ajouté M. Bakhti.

Il s'agit des communes de Berbouche, Djemaâ Ouled Cheikh, Ouled Djemaâ, Birkanine, Tachta, Aïn Bénian, Khémis Miliana, Tarik Ibn Ziad et Hassania, a-t-on précisé.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°883

8	2	4	3	9	1	6	7	5
3	5	6	8	2	7	9	1	4
1	9	7	5	6	4	3	8	2
5	7	1	6	8	2	4	9	3
6	3	9	4	7	5	1	2	8
2	4	8	9	1	3	6	7	5
7	1	3	2	5	9	8	4	6
9	8	5	7	4	6	2	3	1
4	6	2	1	3	8	7	5	9

6	2	3	1	8	5	9	4	7
7	5	4	3	2	9	1	8	6
1	8	9	7	4	6	2	3	5
3	9	6	4	6	2	7	1	8
4	1	7	5	3	8	6	2	9
8	6	2	9	7	1	3	5	4
5	9	7	1	2	6	4	8	3
1	6	4	5	3	7	8	2	9
3	2	8	6	4	9	1	5	7

5	9	7	1	2	6	4	6	3
1	6	4	5	3	7	8	2	9
3	2	8	6	4	9	1	5	7
5	9	7	1	2	6	4	6	3
1	6	4	5	3	7	8	2	9
3	2	8	6	4	9	1	5	7
5	9	7	1	2	6	4	6	3
1	6	4	5	3	7	8	2	9
3	2	8	6	4	9	1	5	7

Mots Croisés N°883

CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRIE
SPATH■IMITER
AILS■VENGE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

Mots Fléchés N°883

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

22^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS Le leader, le (MOB) et le dernier classé, le (MCA) en péril

Said Ben

Alors que cinq matchs se déroulaient hier au moment où on mettait sous presse pour le compte de la 22^e journée du championnat

professionnel de football de Mobilis-Ligue 1, les trois dernières rencontres au programme sont pré vues aujourd'hui avec un «explosif» CS Constantine-MO Béjaia au moment où le dernier classé le MCA joue sa saison en recevant l'USMBA.

En effet, le leader, le MO Béjaia, qui, désormais, serait attendu par toutes les équipes, come de tradition lorsqu'on rencontre le premier classé, aura fort à faire en déplacement dans l'antique Cirta. L'enjeu est très simple, les joueurs du coach Abdelkader Amrani veulent confirmer leur statut de leader au moment où le CS Constantine et son nouveau coach Bracci veulent tenter de s'éloigner de la zone rouge des relégables.

Il faut préciser, néanmoins, que le CSC traverse une situation d'instabilité puisque le directeur général de la SSA/CS Constantine Omar Bentobal, n'a pas écarté l'idée de rester à son poste jusqu'à la fin de la saison, annonçant l'annulation de la réunion du conseil d'administration au cours de laquelle il devait présenter sa démission.

Bentobal, en poste depuis février dernier, a annoncé lundi qu'il allait démissionner, après le comportement "honteux" de certains supporters, qui ont perturbé la première séance d'entraînement du nouvel entraîneur, François Bracci.

"Il s'agit de personnes manipulées qui ont pour objectif de nuire à l'équipe. Leur comportement est injustifié. Ils



sont en train de mettre en péril la stabilité de l'équipe", a-t-il ajouté.

Le CSC traverse donc une mauvaise passe, d'autant qu'il n'a pu décrocher que cinq points lors des six premières journées de la phase retour. Les coéquipiers de Djeghaba accueilleront donc ce samedi le leader, le MO Béjaia, dans le cadre de la 22^e journée avec l'espoir d'offrir une victoire à leurs fans pour les réconforter. D'autant que le club constantinois s'est vu reléguer à la 10^e place au classement avec une avance de trois points seulement du premier relégable, le NA Hussein-Dey. Reste à savoir la réaction des Béjaouis face à une équipe du CSC bien blessée.

D'autre part, le second match au programme d'aujourd'hui, mettra aux prises l'USM El Harrach (7e, 29 points) à la JS Saoura (11e, 27 points), avec sur le banc le revenant, Boualem Charlef, qui a effectué son retour après dix mois passés entre le MC Alger et l'USM Bel-Abbès.

La JS, qui reste sur une victoire à Béchar face à la JS Kabylie (2-1), sera certainement mise à rude épreuve par des Harrachis qui ne jurent que par la victoire. Mais, il faut reconnaître que le match reste ouvert à tous les pronostics d'autant que les gars de Bechar jouent bien hors de leur base.

Enfin, le dernier match au programme, serait d'importance capitale pour le Mouloudia d'Alger, bon dernier

au classement qui recevra l'USM Bel-Abbès (13e, 25 pts), dans un match où le moindre faux pas pour l'une ou l'autre équipe pourrait s'avérer fatal.

Les Mouloudéens, confrontés à une crise de résultats, n'auront pas droit à l'erreur, dans une rencontre qui se jouera à huis clos. Ce que les gars de Bel-Abbès veulent bien profiter de l'absence de cette formidable pression du très nombreux public des Vert et Rouge. Artur George et ses joueurs doivent, en tous cas, gagner ce match sous peine de se compliquer la tâche du maintien. En résumé, les Vert et Rouge joueront pratiquement le sort de l'équipe et de surcroît à domicile....

S. B.

Programme des rencontres :

Aujourd'hui : 15h00 :
USM Harrach - JS Saoura
16h00 :
CS Constantine - MO Béjaia
MC Alger - USM Bel-Abbès (huis clos).

Hier - au moment où on mettait sous presse :

ES Sétif - ASM Oran
MC Oran - USM Alger
JS Kabylie - MCE Eulma
RC Arbaâ - ASO Chlef
CR Belouizdad - NA Hussein Dey

Rappel du classement avant cette journée :

	Pts	J
1. MO Béjaia	38	21
2. ES Sétif	35	21
3. ASM Oran	33	21
4. USM Alger	33	21
5. CR Belouizdad	31	21
6. MC Oran	31	21
7. USM El-Harrach	29	21
--. RC Arbaâ	29	21
9. CS Constantine	27	21
10. MC El-Eulma	27	21
11. JS Saoura	27	21
12. JS Kabylie	26	21
13. USM Bel-Abbès	25	21
14. NA Hussein Dey	24	21
15. ASO Chlef	22	21
16. MC Alger	21	21

MOBILIS-LIGUES 1 ET 2 La LFP appelle à «la compression drastique des salaires des joueurs» pour éviter la faillite

chent entre 1,2 et 1,9 millions DA.

Les chiffres dévoilés par la LFP montrent aussi qu'ils sont 59 joueurs à percevoir des salaires de 0 à 399.999 DA, 33 joueurs de 400.000 à 599.999 DA, 48 joueurs de 600.000 à 999.999 DA et 56 joueurs de 1.000.000 à 1.999.999 DA.

La Fédération algérienne de football (FAF) avait tenté d'ériger une nouvelle loi de plafonnement de salaires, par laquelle elle avait proposé de fixer de 800.000 à 1.200.000 DA, le plus gros salaire à attribuer



buer aux joueurs internationaux, mais son projet, qui devait entrer en vigueur l'été dernier, a été voué à l'échec.

Les présidents des clubs n'ont pas «joué le jeu», avait-on affirmé du côté de la FAF.

Dans le plan de redressement proposé par la LFP, les clubs devraient également prendre en compte les "futures ressources financières (nouveaux apports en numéraires des associés, sponsorisant, etc.)".

La LFP a prévu que "si des solutions ne sont pas trouvées à court terme, les SSPA/Clubs se dirigeant inévitablement vers une situation irréversible de cessation de paiement (banqueroute)".

L'USM El Harrach a l'effectif le plus jeune de la Ligue 1

L'USM El Harrach dispose de l'effectif le plus jeune du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne avec une moyenne d'âge de 24 ans, selon une étude de la Ligue du football professionnel nationale (LFP). Cette même étude fait ressortir que la moyenne d'âge globale des joueurs de la Ligue 1 est de 26 ans. L'effectif le plus âgé est lo-

calisé au niveau du club de l'ASO Chlef, avant dernier du championnat après 21 journées, avec moyenne d'âge de 26 ans. Par rapport à la saison précédente, l'étude de la LFP fait remarquer que l'USMH, 7e au classement, maintient sa politique de rajeunissement, et que le CS Constantine (10e) a rajeuni ses effectifs (-3 ans).

Selon le même document, la moyenne d'âge globale des effectifs des clubs de la Ligue 2 est la même que celle de la Ligue 1, à savoir 26 ans. L'effectif le plus âgé est localisé au niveau des formations du CRB Ain Fezkoun (8e), de l'AS Bousaada (14e) et de l'ESM Koléa (15e) avec une moyenne d'âge de 27 ans et plus.



MOBILIS-LIGUE 1 Les clubs recrutent plus de joueurs étrangers

Le nombre de joueurs étrangers bénéficiant de licences pour évoluer dans le championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football au titre de l'exercice 2014-2015 a augmenté de 13 par rapport à la saison précédente pour atteindre 32 éléments, soit un taux d'évolution de 68%.

Selon les statistiques dévoilées par la Ligue de football professionnel (LFP) lors de son assemblée générale ordinaire tenue mercredi à Alger, cette évolution n'est pas justifiée sur le terrain puisque le temps de jeu de ces joueurs étrangers est toujours limité.

Alors qu'on avait noté une moyenne de 38 minutes pour chaque joueur la saison dernière, le chiffre a baissé de deux minutes au cours de la première partie de la saison en cours.

Pis encore, selon le vice-président de la LFP, Fawzi Guellil, il ya des joueurs de cette catégorie qui n'ont même pas bénéficié d'une seule minute avec leurs clubs respectifs depuis qu'ils ont été engagés. Un constat qui pousse à s'interroger sur les raisons de leur engagement avec tout ce qui en découle comme dépenses inutiles, ajoute la LFP.

Pour cet exercice, la Fédération algérienne de football (FAF) a autorisé les clubs de Mobilis-Ligue 1 à recruter trois joueurs étrangers au lieu de deux, comme c'était le cas jusque-là, mais seulement deux d'entre eux ont le droit d'être sur le terrain lors d'un match officiel.

14 joueurs perçoivent un salaire de plus 2 millions de dinars

Quatorze (14) joueurs de la Ligue 1 algérienne de football perçoivent un salaire mensuel de plus de 2 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres touchent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres touchent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

cent entre 1,2 et 1,9 millions DA, alors que quatre-vingt-trois (83) autres tou-

Raouraoua : «L'hôtel 4 étoiles de la FAF sera réceptionné en 2018»

L'hôtel quatre étoiles de la Fédération algérienne de football (FAF) dont les travaux de construction débuteront prochainement, devrait être réceptionné en 2018, selon le président de la FAF Mohamed Raouraoua.

«L'hôtel de la FAF sera prêt en 2018. Nous avons décidé ce jeudi de créer une société économique qui sera chargée de toutes les procédures administratives et financières pour la réalisation de ce projet, et également pour bénéficier des avantages très importants que nous offre l'Etat notamment des crédits sans intérêts que nous a promis M. Abdelmalek Sellal, que je remercie à cette occasion», a déclaré Raouraoua à la presse à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la FAF.

Le président de la FAF avait annoncé en 2012, la construction d'un hôtel 4 étoiles sur une superficie de 7 000 m² au niveau de l'assiette globale du siège de la fédération à Dely Ibrahim. Pour entamer la prochaine étape dans la réalisation de cet hôtel, qui constituera une sorte de «machine à sous» pour la FAF dans le futur, les membres de l'AGO ont adopté ce jeudi, une résolution pour la mise sur pied d'une société économique de 10 millions de DA de capital, et dotée d'un fonds de 750 millions de DA pour entamer les travaux de la FAF.

Toutes les procédures administratives ont été accomplies. Le premier avis d'appel d'offres national et international pour la réalisation de cet hôtel avait été lancé. Le second appel d'offres pour le choix de l'entreprise qui sera chargée de la construction se fera la semaine prochaine selon la loi» a-t-il précisé.

L'Hôtel de la FAF sera géré en collaboration avec la chaîne internationale Sheraton Resort et Towers a précisé le patron de la FAF.

SÉLECTION ALGÉRIENNE Mansouri évoque le retour d'Abdoun et encense Hanni

Le retour de Djamel Abdoun en sélection algérienne de football pourrait se faire à l'occasion du tournoi de Doha prévu fin mars, a indiqué jeudi le sélectionneur national adjoint Yazid Mansouri qui n'a pas tari d'éloges aussi sur Sofiane Hanni, le milieu de terrain de Malines, club de première division belge. «Abdoun (Lokeren/Belgique) fait partie des joueurs avec lesquels je m'entretiens régulièrement pour connaître leurs nouvelles d'autant plus qu'en est en train de les suivre en vue d'une éventuelle convocation en équipe nationale», a déclaré Mansouri à l'APS, en marge de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF), tenue à l'hôtel Sheraton. Abdoun, qui avait pris part avec les Verts à la Coupe du monde de 2010 en Afrique du Sud, n'a plus été convoqué en équipe nationale depuis décembre 2012. À l'époque, l'ex-sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, souhaitait l'intégrer dans la liste des 23 concernés

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua, a appelé jeudi le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj à aller au bout de son mandat après ce qu'il a annoncé son départ à la fin de la saison en cours.

«Le football algérien a besoin des compétences pour aller de l'avant et Kerbadj en fait partie. Mon souhait est de le voir aller au bout du mandat pour lequel il a été élu par les membres de l'assemblée générale de la LFP», a déclaré Raouraoua à la presse à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la FAF tenue jeudi à l'hôtel Sheraton.

Kerbadj, qui devait rendre le tableau mercredi lors de l'assemblée

LEVÉE DE SANCTIONS DE LA JSK Raouraoua : «Nous sommes contents de cette décision»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua a exprimé ce jeudi à Alger, sa «satisfaction» après la levée par l'assemblée générale de la FAF, de la sanction qui frappait la JS Kabylie depuis août 2014 et a exhorté les supporters à se bien comporter «pour éviter que des drames se reproduisent dans nos stades». «On est content, la sanction a été levée pour la JS Kabylie. Le drame (la mort d'Ebossé, ndlr) a frappé non seulement le club mais toute la famille du football algérien. De toutes les manières, les règlements sont clairs. Pour l'instant, le club va pouvoir revenir à son stade à Tizi Ouzou», a déclaré Raouraoua à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la FAF. Les membres de l'AG réunis en session ordinaire ont voté à l'unanimité la levée de la sanction infligée au club kabyle depuis la deuxième journée du championnat à la suite du décès de son joueur camerounais, Albert Ebosse, lors du match face à l'USM Alger disputé au

ordinaire de la LFP, a consenti à poursuivre sa mission jusqu'à la fin de la saison sur insistance des présidents et représentants des clubs des deux Ligues 1 et 2, membres de l'assemblée. En poste depuis la création de la LFP, soit depuis juillet 2011, Kerbadj a justifié sa décision de rendre le tableau à un peu plus d'une année de la fin de son mandat,

par des «raisons de santé». «On lui souhaite un prompt rétablissement, mais on espère aussi qu'il revienne à de meilleurs sentiments et réponde favorablement aux attentes des membres de l'assemblée générale qui lui avaient fait confiance lorsqu'ils l'avaient élu à la tête de la LFP», a insisté Raouraoua.

stade de Tizi-Ouzou. «Nous souhaitons que les supporters de tous les clubs se tiennent bien dans les stades et dans les tribunes. Plus ils nous aident, plus ils aideront également les autorités à lutter contre la violence dans nos stades», a-t-il ajouté. La JSK accueille vendredi dans le cadre de la 22e journée du championnat. D'autre part, le premier responsable de la FAF a affirmé que son instant ne veut sanctionner personne mais les comportements anti-sportifs des supporters poussent la commission de discipline à sevir dans le cadre de la loi.

«On est pas content quand la commission de discipline prend des sanctions contre des clubs. Notre souhait est de ne sanctionner personne. Nous ne voulons pas sanctionner les gens. Tout ce que nous demandons aux supporters est de se conduire correctement et sportivement dans les stades», a-t-il conclu.

RAOURAOA : «LE CAS NABIL FEKIR A PRIS DES PROPORTIONS QUE JE N'IMAGINAIS PAS DU TOUT»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua a estimé jeudi à Alger, que le cas du joueur de l'Olympique Lyonnais Nabil Fekir, convoité par les sélections algérienne et française a pris des proportions énormes, tout en assurant que les portes de l'équipe restent ouvertes aux joueurs qui ont l'envie de

défendre les couleurs nationales. «Le cas du joueur Nabil Fekir a pris des proportions que je n'imagine pas du tout. Tout joueur algérien qui souhaiterait rejoindre la sélection nationale est le bienvenu. Quant aux joueurs binationalisés qui ont la possibilité également de jouer pour une autre nation, je leur souhaite bonne chance dans

leur choix», a indiqué Raouraoua à la presse à l'issue de l'assemblée générale de la FAF. Véritable révélation de la Ligue 1 française cette saison, Fekir (9 buts et 8 passes décisives en championnat) a déclaré la semaine dernière qu'il avait tranché sur sa nationalité sportive, un choix qu'il a promis de rendre public au courant de ce mois de mars. «Si

Fekir a l'envie et la volonté de rejoindre les rangs de la sélection algérienne, il sera le bienvenu parmi ses compatriotes. La balle est dans son camp», a-t-il ajouté. Le milieu offensif de l'Olympique Lyon (Ligue 1 française) Nabil Fekir, a assuré qu'il ne prendra en compte l'avis de personne lorsqu'il tranchera pour quelle équipe nationale jouer.

FAF / FINANCES
Un excédent de 350 % au titre de l'exercice 2014



La Fédération algérienne de football (FAF) a réalisé lors de l'exercice 2014 un excédent financier de 350 % par rapport à 2013, selon le bilan financier de la structure footballistique nationale présenté jeudi en assemblée générale ordinaire tenue à Alger.

Cette manne financière provient essentiellement des sponsors de la FAF dont l'apport représente 74% de ses recettes, alors que 7% proviennent des droits de télévision des rencontres de la sélection nationale, précise le même document.

La qualification des Verts aux huitièmes de finale de la Coupe du monde 2014 au Brésil a rapporté également un bon pactole à la trésorerie de l'instance fédérale.

Cette bonne santé financière de la FAF permet toujours à cette dernière de ne pas utiliser les subventions allouées par les pouvoirs publics représentés par le ministère des Sports et qui sont de l'ordre de 350 millions DA annuellement.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a indiqué qu'il comptait justement demander une autorisation du ministère de la tutelle pour l'utilisation de la subvention en question dans l'acquisition de sièges au profit des Ligues régionales et de wilayas.



révélation de la Ligue 1 française cette saison, Fekir (9 buts et 8 passes décisives en championnat) a déclaré récemment qu'il avait tranché sur sa nationalité sportive, un choix qu'il a promis de rendre public au courant de ce mois de mars. «Personnellement, je n'ai aucune indication à propos de la décision qu'il va annoncer. Je n'ai pas discuté avec lui. Le plus important est qu'il fasse son choix avec conviction», a encore dit Mansouri.

APS

CHELSEA VEUT VARANE

L'aventure de Raphaël Varane au Real Madrid pourrait prendre fin l'été prochain. Selon le *Daily Mirror*, l'international français serait la priorité absolue de José Mourinho pour renforcer le secteur défensif de Chelsea l'été prochain. Le *Special One*, qui a lancé Varane au Real, apprécie les caractéristiques de l'ancien Lensois. Et l'intéressé pourrait se laisser tenter par ce challenge puisque le journal anglais indique également que Pepe, concurrent de Varane, est en passe de prolonger son bail à Madrid.



DAVID LUIZ VEUT TOUT GAGNER CETTE SAISON !

Contrairement à plusieurs autres grands clubs européens, le Paris Saint-Germain est encore engagé dans toutes les compétitions qu'il pouvait depuis le début de la saison. Pas moins de 4 gibiers sont encore dans la ligne de mire du club francilien.

Interrogé sur les objectifs de son club, le Brésilien David Luiz n'a pas fait mystère de ses intentions. Il a déclaré : "C'est agréable d'être en lice pour quatre compétitions... Nous ferons le bilan à la fin de la saison, mais maintenant, nous pensons match après match. Le principal objectif ? Gagner toutes les compétitions parce que nous sommes une grande équipe." Favori dans la course au titre en Ligue 1, Paris ferait une très belle saison s'il arrivait aussi à accrocher une troisième place en Ligue des Champions cette saison.



SALAH DOMPTE LA JUVE

Mohamed Salah, prêté par Chelsea à la Fiorentina, s'est encore mis en évidence, ce jeudi soir à Turin. L'Egyptien a inscrit un doublé qui a permis à son équipe de s'imposer sur le terrain de la Juventus en demi-finale aller de la Coupe.

Cuadrado à Chelsea cet hiver
Inclus dans la transaction sous la forme d'un prêt, Mohamed Salah a une nouvelle fois joué un rôle prépondérant lors de la victoire de la Viola sur la pelouse de la Juventus (1-2), jeudi soir, en demi-finale aller de la Coupe d'Italie. Auteur de quatre buts depuis son arrivée (trois en Serie A, un en C3), l'attaquant égyptien est resté sur sa lancée. Son doublé (11e, 56e) place la Fiorentina en position idéale avant le match retour programmé le 8 avril prochain. Avec Pogba et Coman, tous les deux titulaires, la Juve avait pourtant mieux démarré le match. Mais elle a été plombée par ses absences défensives et la technique parfois déconcertante de Salah.

L'ouverture du score de l'ancien joueur de Bâle est intervenue sur une contre-attaque. Son second but sur une perte de balle de l'arrière-



garde turinoise. À l'exception du but de Llorente, les joueurs de Massimiliano Allegri ne se sont pas montrés inspirés. Ils auraient même pu s'incliner plus lourdement si Basanta n'avait pas trouvé le montant de Storari (32e) ou si Ilicic s'était montré plus adroit (71e).



NOUVELLES RASSURANTES POUR MARCO REUS

Finalement, Marco Reus ne va pas si mal. Contraint de sortir sur blessure lors du match de Coupe d'Allemagne remporté par Dortmund contre Dresde (2-0), l'international allemand n'a finalement qu'une contusion au genou. Il devrait pouvoir jouer le match retour des 8^e de Ligue des champions contre la Juventus Turin.



Guardiola prévient Ribéry

Ribéry a eu une réaction d'humeur à la suite d'un choc rugueux avec le défenseur de Brunswick, Benjamin Kessel. Une attitude qui n'a pas plu à son entraîneur Pep Guardiola. "Cela ne doit plus se reproduire à l'avenir", a-t-il prévenu, à l'approche du 8^e de finale retour de Ligue des Champions face au Shakhtar Donetsk. "Un tel match, c'est comme une finale, il faut savoir se contrôler. C'est très difficile de jouer à dix contre onze en Ligue des Champions", a-t-il ajouté. Face au Shakhtar justement, Ribéry avait déjà failli dégouiller lors du match aller...



L'Atletico sollicite Llorente

L'attaquant espagnol de la Juventus, Fernando Llorente, fait partie des joueurs visés par l'Atletico Madrid en vue de la saison prochaine. Edinson Cavani n'est pas le seul avant-centre de renom à être ciblé par l'Atletico Madrid. Si l'on se fie à ce qu'indique *Tuttosport* dans son édition d'aujourd'hui, les Colchoneros songeraient également à Fernando Llorente. Ce dernier est lié à la Juventus mais vu les performances qu'il réalise à Turin, l'on ne peut penser que la direction bianconera ne s'opposera pas à son départ en cas d'offre intéressante. Llorente (30 ans) jouit d'une cote toujours aussi intéressante en Espagne grâce à son brillant parcours sous le maillot de l'Athletic Bilbao (2005-2013).

Le Président Bouteflika reçoit le prince Saoud Ben Mohamed Abdallah al-Fayçal al-Saoud

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, jeudi, à Alger son aîte royale le prince Saoud Ben Mohamed Abdallah al-Fayçal al-Saoud. Dans une déclaration à l'issue de l'audience, le prince Saoud Ben Mohamed Abdallah al-Fayçal al-Saoud a précisé que la

rencontre a porté sur "les relations fraternelles séculaires qui lient le Royaume d'Arabie saoudite à l'Algérie et les deux peuples". Il a ajouté avoir transmis au président Bouteflika les salutations du serviteur des deux Lieux saints, le roi Salman Ben Abdelaziz al-Saoud et du prince héritier.



FÊTE NATIONALE

Le Président Bouteflika félicite son homologue ghanéen

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue du Ghana, John Dramani Mahama, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, lui réitérant sa disponibilité à œuvrer pour l'approfondissement des liens de coopération entre les deux pays. «La célébration de la fête nationale de la République du Ghana m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses accompagnées de mes meilleures voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple ghanéen frère», a relevé le chef de l'Etat dans son message. «Je voudrais saisir cette occasion pour me féliciter de la qualité des liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays et vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, à leur approfondissement, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a-t-il souligné.

M. NECIB L'A ANNONCÉ JEUDI Réunion des ministres de l'Eau des pays du dialogue 5+5 fin mars à Alger

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé jeudi que la capitale (Alger) abritera le 31 mars 2015 la première réunion des ministres de l'Eau des pays de la Méditerranée occidentale dans le cadre du dialogue 5+5. Un cadre du dialogue 5+5 a été institué dans le secteur des ressources en eau à l'initiative de l'Algérie et de l'Espagne, a indiqué M. Necib en marge d'une journée technique sur le service public dans le domaine de l'eau, soulignant que cette rencontre internationale sera une opportunité pour présenter l'expérience de l'Algérie en la matière.

Le Groupe du dialogue 5+5 compte l'Algérie, la Libye, la Tunisie, la Mauritanie, le Maroc, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal. Dans sa réponse sur les répercussions des opérations de prospection et d'exploitation du gaz de schiste sur les eaux souterraines dans le Sahara, il a tenu à rassurer que cette opération n'a aucun impact négatif sur les eaux souterraines dans cette région.

Il a précisé à ce propos, que les régions riches en gaz de schiste se situent à une profondeur de 4.000 et 5.000 mètres alors que les nappes phréatiques albennes se trouvaient à une profondeur de 300 et 1.000 m. D'autre part, M. Necib a rappelé que les textes juridiques relatifs à la prospection et en particulier, des hydrocarbures qu'ils soient conventionnels ou non conventionnels, énoncent le renforcement de la cimentation des opérations de forage ce qui empêchera toute infiltration des hydrocarbures. «En pareille situation, il est impensable de s'aventurer et des études sont réalisées au préalable sur les répercussions environnementales avant l'entame du projet de prospection et exploration.

APS

ACCORD DE PAIX AU MALI ET DIALOGUE INTERLIBYEN Des garanties pour renforcer la sécurité de l'Algérie

La signature d'un accord de paix à Alger entre les différentes parties maliennes en conflit ainsi que l'amorce, au courant de la semaine prochaine, d'un dialogue interlibyen sont des gages et des garanties pour renforcer la sécurité de l'Algérie.

Kamel Cherif

L'instabilité de ces deux pays, faut-il le reconnaître, profite davantage aux groupes terroristes et criminels qui pullulent dans la région du Sahel, laquelle demeure malheureusement une plaque tournante de trafic en tous genres, notamment la drogue et les armes. La dégradation de la situation sécuritaire dans cette région a été malheureusement bénéfique et profitable aux groupes terroristes et criminels, à l'exemple de Boko Haram qui séme la terreur en Afrique de l'Ouest.

Une situation qui a également permis à d'autres groupes terroristes de faire leur apparition pour se renforcer et étendre leur champ de nuisance à d'autres pays, comme c'est le cas du tristement célèbre Daech (Etat islamique).

Afin de juguler l'action de ces groupes criminels et de les anéantir à terme, l'Algérie s'est engagée dans une stratégie consistant à lutter contre ce fléau par l'extinction des feux de la



fina et des conflits. En ce sens, l'accord de paix et de réconciliation au Mali porte sur le développement des régions du Nord dont les populations sont marginalisées et exposées au risque d'être récupérées par des groupes terroristes et criminels. Il faut relever que la misère, la pauvreté et la marginalisation profitent aux groupes terroristes, lesquels recrutent des nouveaux éléments au sein même des catégories sociales défavorisées.

Cela explique l'insistance de l'Algérie de développer les régions du Nord du Mali, tout en poursuivant les efforts de la réconciliation nationale de manière à rapprocher Bamako du Nord du Mali dans le but de prendre en charge toutes les préoccupations des Maliens sans aucune exclusion.

L'Algérie mène la même action avec la Libye, dont la stabilité aura des répercussions positives aussi bien sur la région que sur l'Algérie qui partage 900 km de frontières avec ce pays, lequel a toujours été considéré comme étant un pays-frère.

Le dialogue interlibyen qu'accueille-

lera l'Algérie et qui sera certainement de longue haleine, est une première depuis l'éclatement de la crise libyenne. Il s'agit de réunir les différentes parties en conflit, sachant qu'aucun pays et aucune autre organisation n'ont réussi jusqu'à présent à regrouper toutes les parties en conflit pour s'asseoir à la même table du dialogue. Une performance et une prouesse pour l'Algérie.

En somme, il s'agit pour l'Algérie de reconstruire le puzzle de l'architecture de la paix et de la réconciliation dans cette région. Les agressions terroristes de Tiguentourine, de Tamanrasset et d'autres tentatives d'incursions terroristes sans oublier les actes de banditisme, ont amené l'Algérie à sécuriser ses frontières à l'effet d'assurer la paix et la sécurité aux citoyens. Toutefois, la paix et la sécurité restent menacés par la dégradation de la situation dans les pays du voisinage, d'où les efforts incommensurables de l'Algérie pour faire de la région un havre de paix et ce, au nom de la politique de bon voisinage.

La Chine se félicite de l'accord de paix au Mali et soutient les efforts de l'Algérie dans la région

La Chine a salué hier l'accord de paix et de réconciliation au Mali, paraphé le 1^{er} mars à Alger, et soutient les efforts de l'Algérie pour parvenir à la paix et la stabilité dans cette région, a indiqué hier une source officielle chinoise. «Nous apprécions et soutenons les efforts de la communauté interna-

tionale, notamment ceux déployés par le gouvernement algérien, pour résoudre la crise malienne et parvenir à la paix et à la stabilité dans cette région», a déclaré Hua Chunying, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. «Nous espérons que toutes les parties au Mali garderont à l'esprit la situa-

tion globale, sauvegarderont l'unité et l'intégrité territoriale de la nation et saisiront cette opportunité pour parvenir à la paix, à la stabilité et au développement du pays le plus tôt possible», a-t-elle précisé.

Les parties maliennes au dialogue pour le règlement de la crise dans la région nord du Mali (repré-

sentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Alger), ont paraphé dimanche 1^{er} mars à Alger un accord de paix et de réconciliation sous la supervision de la médiation internationale, présidée par l'Algérie.

DIPLOMATIE Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur de Finlande auprès de l'Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M^{me} Tuula Svinhufvud, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Finlande auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.